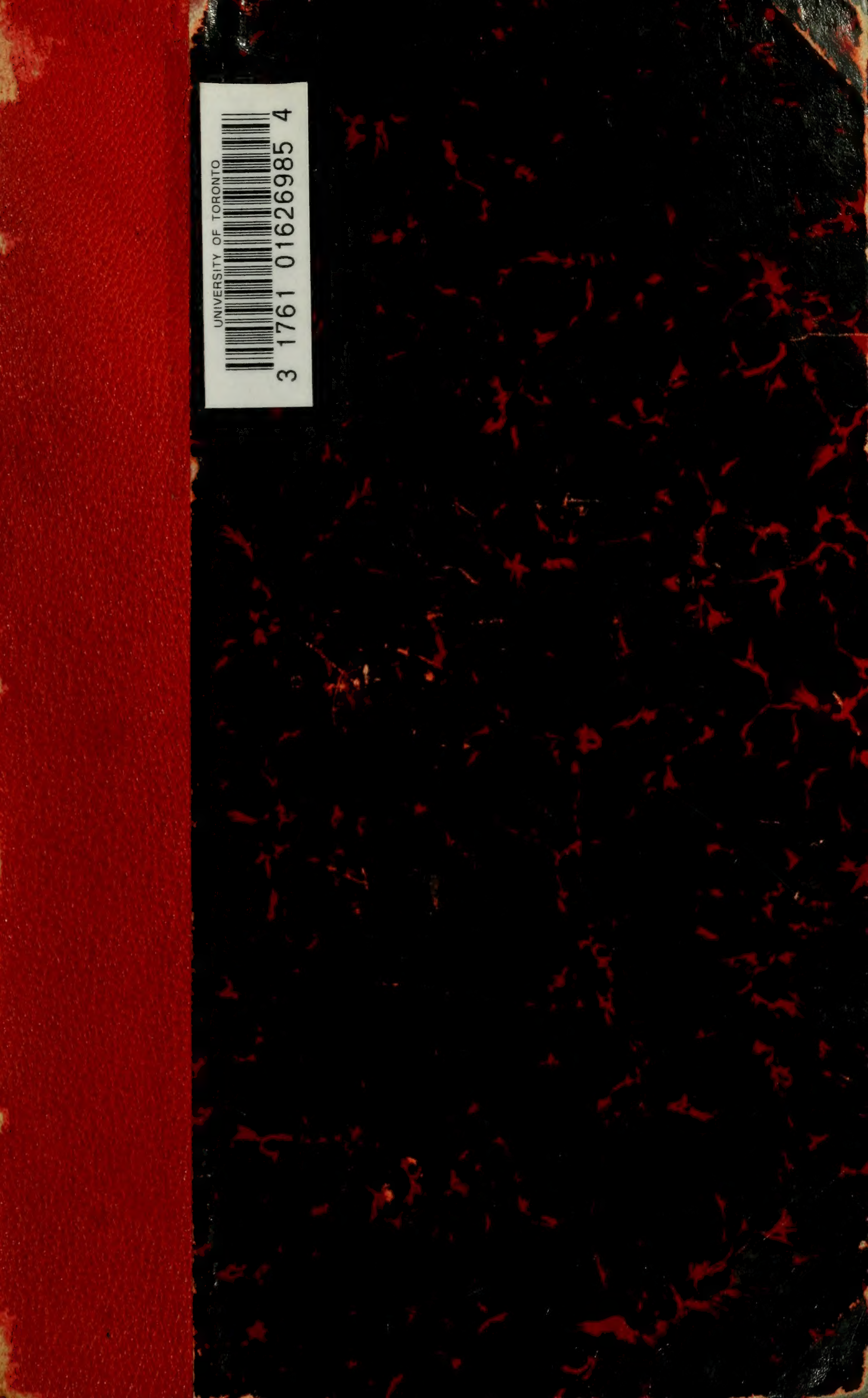






INTRODUCTION
A L'ÉTUDE DES HIÉROGLYPHES



JEAN FRANÇOIS CHAMPOLLION, le jeune.

Né à Figeac, le 23 décembre 1790. — Élève au lycée de Grenoble, 1801. — Étudiant à Paris, 1807. — Professeur d'histoire à la Faculté de Grenoble, 1809. — Destitué pour raisons politiques, 1816. — Mariage avec ROSINE BLANC, 1818. — Deuxième séjour à Paris, 1821. — Lecture à l'Institut de la *Lettre à Dacier*, 27 septembre 1822. — Mission en Italie, 1824 à 1826. — Conservateur du Musée égyptien du Louvre, 1826. — Mission en Égypte, 1828 à 1830. — Membre de l'Académie des Inscriptions, 1830. — Professeur au Collège de France, 1831. — Mort à Paris, le 4 mars 1832.

H. SOTTAS
DIRECTEUR D'ÉTUDES
A L'ÉCOLE PRATIQUE
DES HAUTES ÉTUDES

E. DRIOTON
PROFESSEUR
A L'INSTITUT CATHOLIQUE
DE PARIS

INTRODUCTION A L'ÉTUDE DES HIÉROGLYPHES

AVEC UN PORTRAIT DE CHAMPOLLION,
3 PLANCHES ET 5 FIGURES

LIBRAIRIE ORIENTALISTE
PAUL GEUTHNER
13 RUE JACOB, PARIS — 1922

VIENNE. — TYP. ADOLPHE HOLZHAUSEN.
IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ.

Les auteurs de ce petit livre, qui commence une série de manuels sur les langues et écritures orientales, sont heureux d'avoir pu le faire paraître à l'occasion du centenaire de la grande découverte de CHAMPOLLION, comme un faible témoignage de leur grande admiration pour le fondateur de l'égyptologie.

Avertissement.

Au lendemain du cataclysme mondial, qui a fait fléchir ou abattu, hélas! définitivement, tant d'énergies scientifiques, il a semblé qu'un double devoir s'imposait tout d'abord à un égyptologue français orienté vers la philologie: assurer, dans la patrie de Champollion, *la continuité des études démotiques et fournir aux néophytes une série de manuels les dispensant de s'aller former à des habitudes d'esprit et de travail étrangères. Les deux tâches ont pu recevoir un commencement d'exécution, grâce au concours matériel de l'éditeur de ce petit livre, lequel, soit avant, soit après la guerre, était allé au devant de mes désirs.*

Si, au bout de quatre ans, le travail n'est pas plus avancé, c'est que les signatures mises au bas de l'armistice, puis du traité de paix, n'ont pas davantage fermé les plaies ou calmé les malaises des victimes individuelles que des nations elles-mêmes. Et la trop grande hâte à regagner le temps perdu pour la science s'est révélée comme un principe de mauvaise économie des forces. Contraint de céder journellement à la fatigue trop prompte, et de m'arrêter parfois durant des semaines pour ne pas compromettre une guérison d'ailleurs problématique, j'aurais dû peut-être prolonger outre mesure l'élaboration de ce manuel si je n'avais rencontré un précieux auxiliaire en la personne de M. l'abbé Étienne Drioton. *Des dons naturels de premier ordre, une excellente préparation générale et spéciale, un sens pédagogique très développé lui sont en partage, avec ces biens inestimables que j'ai perdus, l'endurance, la patience et la*

régularité dans le travail. M'étant mis facilement d'accord avec lui sur les grandes questions qui dominent notre discipline et souvent en divisent les adeptes, il m'a semblé qu'une collaboration était possible, ce qui s'est vérifié, et je pense que l'avenir la rendra plus étroite encore. Pour cette fois, M. DRIOTON *a bien voulu se charger de préparer dans le détail les «Tableaux des signes», qui ont été ensuite revus en commun. Les spécimens d'écriture ont été choisis et analysés par lui. Il a composé les Chapitres IV sur la disposition matérielle de l'écriture et VII sur les Pères de l'Église et* KIRCHER; *enfin dessiné la vignette de la p. 6. Pour ma part, j'assume la responsabilité des Chapitres I, II, III, V, VI, VIII et du plan général.*

* * *

Les manuels d'égyptologie relativement récents ne font pas défaut à l'étranger. Ils remontent en majorité à un même prototype. Je n'ai pas cru devoir ajouter un numéro à cette série. Quitte à dépenser plus de peine et de temps, je me suis interdit d'écrire quoi que ce fût qui ressemblât à un démarquage. Il y avait lieu, par dessus tout, de s'adapter au tempérament français, c'est-à-dire de donner à l'idée générale le pas sur le fait particulier, en maintenant entre eux, cela va de soi, la liaison nécessaire. Faute d'une tradition française ininterrompue, le désir de trouver une formule tant soit peu neuve en un domaine aussi fréquenté m'a déterminé à fixer ma méthode en cherchant à faire tourner à bien les conséquences de la longue période troublée. Ne pas solliciter la mémoire, tirer le sujet de mon propre fonds, en tracer tout d'abord les grandes lignes et ne recourir aux travaux antérieurs que pour contrôler et compléter, tel a été le procédé mis en œuvre. Si la légitimité m'en paraissait parfois un peu suspecte, eu égard aux exigences

de la science moderne, mes scrupules ont été levés quand, à la veille de livrer le manuscrit à l'impression, j'ai pu lire en tête de l'ouvrage magistral de HEINRICH SCHÄFER *sur l'art égyptien les lignes suivantes: «Während der Vorarbeiten habe ich mich von Ansichten Anderer bewußt möglichst ferngehalten, bis ich mein Eigenes genügend gefestigt zu haben glaubte; um so mehr hat mich dann oft das Zusammentreffen gefreut» (1). Pouvais-je souhaiter justification meilleure?*

Parmi les sujets de réflexion que m'a donnés l'étude des travaux de mes prédécesseurs, il en est un qui a trait à la nomenclature. P. MONTET, *dans ses Remarques sur la Grammaire, souvent fort judicieuses, recommande (p. 33 sq.), d'après* V. LORET, *l'abandon de l'expression «signe-mot» et le retour à la nomenclature de* CHAMPOLLION. *J'ai cru devoir passer outre, et voici pourquoi. Le principal reproche adressé à «signe-mot» est de prendre un sens différent d'un auteur à l'autre. Ce reproche peut être fondé, mais il s'applique tout autant au vocable «figuratif», sous lequel* MONTET *groupe (p. 26) deux catégories distinctes chez* CHAMPOLLION *(Précis, Chap. X, § VI—VII) et chez M.* LORET *lui-même (Manuel, § 35—37): les signes «figuratifs» et «symboliques». «Signe-mot» et, mieux, «signe-racine» ont l'avantage d'évoquer les rapports de la langue et de l'écriture. Je reconnais qu'ils nous transportent dans une région bien obscure, mais c'est affaire au temps de l'éclaircir. A ce propos je veux parer à une équivoque qui pourrait naître de l'opinion exprimée p. 15 sq. et 113 sq. Je crois, avec* CHAMPOLLION, *qu'une écriture pictographique très rudimentaire pouvait être d'abord à peu près indépendante de la langue parlée et que celle-ci a pu, par la suite, adapter*

(1) H. SCHÄFER, *Von ägyptischer Kunst* (1919), *Vorwort*, p. VI.

quelques-uns de ses éléments à celle-là. Mais, dès qu'il s'agit de l'écriture hiéroglyphique développée, la langue me paraît prendre le pas sur l'écriture, la conditionner en quelque sorte, la contraindre à se modeler sur elle, et cela, non seulement pour les eléments phonétiques, ce qui est l'évidence même, mais pour les éléments mixtes phonético-idéographiques dont CHAMPOLLION *n'avait pas encore précisé la nature.*

Il se peut qu'on critique l'expression «signe-racine» en objectant qu'un tel signe écrit parfois des homonymes étrangers à la racine. Mais, si l'aire phonétique d'un signe déborde son aire sémantique, il nous est bien difficile de nous en assurer. Et puis les adaptateurs de l'écriture ne devaient pas être des étymologistes rigoureux sur les principes. Enfin, le cas est en somme prévu indirectement aux p. 7 et 9. Si une racine difficile à représenter graphiquement emprunte le signe d'une racine homonyme, celui-ci se trouve jouer un rôle purement phonétique, comme adjoint d'un signe-racine non exprimé, fait normal selon la théorie.

* * *

Si je ne m'accorde pas tout-à-fait avec mon collègue de Strasbourg pour une simple question de mots, je suis heureux de me rencontrer avec lui sur un point plus important: la simplification de la nomenclature par la réduction à trois des catégories de signes (cf. MONTET, *p. 96). Si j'ai employé l'expression «complément phonétique», c'est que l'usage en est commode, en dehors d'une classification théorique. Il ne m'a pas semblé utile de maintenir la distinction, souvent artificielle, entre l'emploi comme signe-racine ou comme abréviation (Abkürzung, chez* ERMAN*). Quant aux «déterminatifs phonétiques», je n'aurais pas été conséquent avec moi-même si je ne les avais pas supprimés,*

puisque, dit M*ONTET* *(p. 48), «c'est uniquement par leur position que ces signes se distinguent des véritables syllabiques». Il en est de même pour le «übertragen» d'*E*RMAN. D'abord la distinction est le plus souvent affaire de lexique plutôt que d'écriture. Et puis tous les signes sont «tropiques», plus ou moins, élargissant ou rétrécissant l'idée tour à tour et même à la fois.*

Il en est de la transcription comme de la nomenclature. On en trouvera difficilement une qui réunisse tous les suffrages et ne pèche point par quelque côté. Je me contenterai de renvoyer à ce j'ai dit sur ce sujet dans l'Introduction des mes Papyrus démotiques de Lille, p. XII.

Dans le tableau des signes, nous nous sommes tenus autant que possible à l'écart des questions de vocabulaire, ne donnant dans la colonne signe-racine qu'un seul mot pour une même prononciation. Il a été dérogé a cette règle lorsque, à côté du mot le plus «figuratif», mais d'orthographe trop abrégée, il y avait intérêt à en citer un autre, apparenté, montrant tous les éléments utiles. De même, quant a l'analyse des spécimens d'écriture, je me suis mis d'accord avec M. D*RIOTON* *pour qu'il en exclue les détails de grammaire qui sont du ressort d'un manuel subséquent.*

Nous espérons que le tableau des signes phonétiques classés en ordre rétrograde (p. 161—163) sera jugé commode. Pour ma part, j'avais, en cryptographie, apprécié la grande utilité des listes de groupes chiffrants établies sur chacune des composantes. La pratique de l'enseignement égyptologique montre que les débutants ont quelque peine à tirer tout le parti possible des compléments phonétiques pour la lecture des signes de valeur complexe. Le tableau les confirmera dans l'application systématique de cette méthode et aidera leur mémoire.

H. SOTTAS.

Tableau des signes unilitères (« alphabet égyptien »).

Page du Tableau detaillé	Signes	Transcription	Valeur approximative	Forme hiératique	Forme démotique
130		ʾ	esprit doux grec, 'aleph sémitique. Quelquefois voyelle: *a*, *e*		
136		*y*	*y* (comme dans «yole»). Quelquef. voyelle : *i*. Souvent affaibli et confondu avec le précédent, surtout comme initiale		
122		ʿ	peut-être le ʿain sémitique. Quelquefois voyelle: *â*, *o*		
131		*w*	*w* anglais. Quelquefois voyelle: *u* (*ou*)		
155					
124		*b*	*b*		
143		*p*	*p*		
134		*f*	*f*		
131		*m*	*m*		
128					
140		*n*	*n*		
121		*r*	*r*		
141		*h*	*h* doux		

Page du Tableau détaillé	Signes	Transcription	Valeur approximative	Forme hiératique	Forme démotique
156		*ḥ*	*h* fort		
153		*ḫ*	comme le *ch* allemand dans «nach»		
124		*ẖ*	son voisin du précédent, mais distinct aux hautes époques		
142		*s*	distincts aux hautes époques; , *s* fort		
147					
140		*š*	*ch* (comme dans «chat»)		
139		*q*	peut-être le *qoph* sémitique, emphatique		
155		*k*	*k*		
143		*g*	son voisin de *g* dur dans «gâteau»		
157		*t*	*t*		
156		*ṭ*	peut-être le *teth* sémitique, emphatique		
123		*d*	*d* (?)		
134		*z*	le djendja copte, son voisin de *dj*		

Notions de Chronologie Égyptienne.

Les grandes périodes de l'histoire d'Égypte reçoivent habituellement les dénominations suivantes:

Périodes	Dynasties	Dates approximatives avant Jésus-Christ		
Période prédynastique .	—	x	—	3500 ?
Période archaïque	1—3	3500 ?	—	3000 ?
Ancien Empire (ou Empire Memphite)	4—6	3000 ?	—	2500 ?
Moyen Empire (ou premier Empire Thébain)	11—12	2200	—	1800
Nouvel Empire (ou deuxième Empire Thébain)	17—20	1650	—	1100
Période saïte	26	663	—	525
Période perse	27—30	525	—	332
Période ptolémaïque . . .	—	332	—	30
Période romaine	—	30 av. J.-C.—395 ap. J.-C.		

Les dynasties qui ne sont pas décomptées ci-dessus correspondent à des périodes de troubles ou d'arrêt, au moins apparent, dans le développement de la civilisation.

La chronologie est à peu près établie pour le premier millénaire avant notre ère, et d'autant plus incertaine qu'on remonte dans le temps. Plus haut que le Nouvel Empire, les erreurs possibles peuvent atteindre plusieurs siècles. Les anciennetés indiquées représentent plutôt un minimum.

Première Partie. Le système hiéroglyphique.

Chapitre Ier.

Principe du Système.

Notre pensée est rarement adéquate à son objet. Son expression sonore, le langage, n'est elle-même qu'un truchement assez infidèle. **L'écriture**, si perfectionnée soit elle, ne peut rendre l'intégralité des sons qu'émet notre appareil glottal et buccal. On peut donc dire que, comme les enchaînés du mythe de la caverne, le lecteur d'un document écrit ne perçoit que l'ombre d'une réalité.

En face de ces **imperfections**, l'homme observe trois attitudes : ou il s'en accommode, ou il les accentue, plus ou moins inconsciemment, ou enfin il s'efforce d'y remédier.

Il s'y résigne, par exemple, quand il préfère la simplicité à la précision, tendance qui ressort nettement d'une comparaison entre l'écriture courante et les transcriptions imaginées par les phonéticiens ; (1) ou encore quand il néglige pendant trop longtemps de rétablir l'harmonie entre son système scriptural, plutôt stable de nature, et l'idiome parlé, dont l'évolution est continue. On sait combien, sous ce rapport, le français ou l'anglais offre de difficultés aux étrangers et même aux na-

(1) Ex. : *arɛ̃:ʒe* = arranger ; *k'nɛʃa* = connaissait ; *kutyrɛ:r* = couturière ; *moetɔ̃* = mouton ; *prɑ̃:r* = prendre (P. Passy, *Les Restes d'un patois champenois*, ap. *Mélanges publiés à l'occasion du Cinquantenaire de l'École des Hautes Études*, p. 243 sqq.).

tionaux. On mesurera l'écart actuel en lisant le travail d'un linguiste français qui use de l'orthographe réformée.(1)

Il semble paradoxal, à première vue, que l'homme n'évite pas soigneusement d'ajouter aux défauts qui grèvent un instrument de civilisation d'une utilité aussi éminente. C'est que, là encore, il obéit à cette loi du moindre effort qui est aussi le ressort principal, si l'on peut dire, des modifications du langage. C'est elle qui donne naissance aux cursives, aux écritures négligées répondant à peu près à ce qu'est le bredouillement dans la langue parlée ; aux abréviations sporadiques ou systématiques dont les inscriptions latines et les notes tironiennes montrent des exemples si frappants : à l'omission des voyelles dans un si grand nombre d'écrits en langues sémitiques, etc. etc., et pour ne parler que des faits les plus voisins de nous.

Les moyens sont nombreux de remédier à ce que nos écritures, analytiques à l'extrême, ont d'inexpressif ou d'ambigu. Telles sont certaines conventions d'écriture qui font de l'orthographe, non plus un tyran, comme beaucoup l'envisagent, mais un précieux auxiliaire. Des différenciations s'obtiennent encore par des initiales majuscules, par des accents qui souvent ne correspondent à rien dans la prononciation, par des traits soulignés, par la séparation des mots, la ponctuation, etc. etc., tous procédés qui correspondent plus ou moins, dans l'écriture, à ce que sont, pour la langue parlée, les inflexions de la voix, le geste, même la musique accompagnant les paroles, en un mot tout ce qui s'adresse directement à notre sensibilité plutôt qu'à notre raison.

Ces remarques générales et préliminaires ne sont pas inutiles pour qui veut juger sainement, ou simplement décrire, le **système hiéroglyphique**. Faute de les prendre en consi-

(1) P. ex. l'article précité, ou, mieux, les mémoires de M. Ant. Thomas dans les dernières années de *Romania*.

dération, nous serions trop tentés, esclaves de l'habitude, d'envisager notre propre système d'écriture comme la norme, et de traiter d'inférieur tout ce qui s'en écarte par trop. (1)

L'avantage le plus évident de notre alphabet sur les écritures anciennes complexes est la réduction du nombre des signes. En réalité, les lettres accentuées du français ou infléchies de l'allemand accroissent ce chiffre de quelques unités et les majuscules le doublent. Mais ce qui est plus grave, c'est que le temps économisé par l'enfant grâce à la réduction des signes constitutifs est compensé ensuite, et au delà peut-être, par la nécessité d'apprendre l'orthographe, c'est-à-dire de graver dans la mémoire la physionomie de chaque mot, sans que des règles bien logiques facilitent cet effort. Le bienfait de l'analyse est par là-même en partie perdu. Quand une langue présente une orthographe aussi capricieuse que la nôtre, on peut dire, sans outrer le paradoxe, que la simplicité du système d'écriture n'est vraiment sensible que pour la typographie (2) ou la dactylographie.

Pour qu'on ne nous accuse pas d'emblée de partialité en faveur de la vieille Égypte, nous allons, observant d'ailleurs le même ordre que ci-dessus, exposer tout d'abord brièvement les résultats de son indolence en face des **défauts essentiels du système hiéroglyphique.**

Les Égyptiens se sont montrés des plus conservateurs en matière d'écriture; les orthographes dites historiques ne se comptent pas; ils ont notamment continué à écrire systématiquement des signes correspondant à des phonèmes depuis longtemps oblitérés.

(1) Récemment encore, M. Spiegelberg (*Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1908, p. 119) traitait l'écriture hiéroglyphique de système enfantin.

(2) On ne paraît même pas avoir toujours apprécié à sa valeur cet avantage. C'est ainsi que la cursive grecque imprimée a longtemps admis des caractères comportant des lettres ligaturées, et cela en plus du système déjà complexe des esprits et des accents.

Ils n'ont guère marqué de tendances suivies à la réduction du nombre des signes élémentaires. Là où l'on observe ce phénomène, il s'agit d'une simplification des signes synthétiques (signes-racines) et elle s'opère plutôt aux dépens de la clarté. Aux basses époques on voit au contraire les hiéroglyphes se multiplier de telle sorte que l'écriture en devient presque une cryptographie. Il est vrai qu'alors, par suite de l'adoption de l'écriture démotique servant aux usages courants, les hiéroglyphes étaient réduits au rôle d'écriture savante.

Les Égyptiens ont, eux aussi, pratiqué l'abréviation; mais, vu la nature synthétique d'une partie du système, cette pratique n'entraîne pas des inconvénients aussi grands qu'avec nos alphabets.

Comme les Sémites, ils se sont abstenus d'écrire régulièrement les voyelles. La question de la **vocalisation** est une des plus épineuses et des plus contestées; il n'y a pas lieu de la mettre ici en discussion. Il suffira d'observer que les partisans les plus décidés de la présence de signes-voyelles dans les hiéroglyphes n'ont jamais soutenu que le vocalisme fût entièrement représenté, même de façon grossière. On ne risquera donc de heurter trop fortement l'opinion de personne si l'on admet, après CHAMPOLLION, que les Égyptiens marquaient les voyelles à peu près dans la même mesure que l'hébreu non ponctué ou l'arabe dans sa forme usuelle, réduite aux lettres et points diacritiques. Il est important de constater que, lorsque les Égyptiens sont entrés en contact étroit avec la civilisation sémitique, puis avec la grecque, ils ont fait effort, les deux fois, pour exprimer le vocalisme des mots étrangers nouvellement introduits dans la langue, mais ils n'ont nullement éprouvé le besoin d'en faire autant, du moins de façon complète, pour les mots appartenant au fonds indigène.

Si, en regard de ces défectuosités, nous cherchons à discerner les **avantages du système**, nous devons reconnaître que les Égyptiens ont été guidés par un instinct très sûr. Cette irré-

gularité orthographique qui nous choque tant (1) confère à leur écriture une souplesse inégalée. Ils ont su doser mieux que nous le rôle de l'ouïe et de la vue dans la transmission graphique de la pensée. Qu'on leur attribue une mentalité de primitifs ou qu'on leur accorde un certain sens philosophique, ils n'ont pas cru devoir renoncer complètement, comme nous, à représenter directement l'objet de la pensée sans passer par l'intermédiaire obligé des mots de la langue parlée. L'emploi simultané des deux procédés qui se complètent mutuellement réussit à pallier bien des défauts. Les caractères idéographiques ou semi-idéographiques ajoutent à l'expression de la pensée abstraite un élément émotif ou pittoresque comparable, *mutatis mutandis*, à ce que nous font éprouver, par exemple, l'illustration d'un texte par l'image, le *leit-motiv* wagnérien qui s'adresse en quelque sorte au subconscient et, par un dessin mélodique précis, évoque des idées au contour flou, ou encore les épithètes dites homériques. Quoi de plus suggestif, en effet, qu'un rapprochement entre l'orthographe d'un mot comme « supplier » et l'expression eschylienne *χειροτόνους λιτάς* (*Sept contre Thèbes*, 172) ?

* * *

Dualisme, voilà le mot qui nous ouvrira la compréhension de la plupart des faits. Examinant le système parvenu à son plein épanouissement, et réservant pour un chapitre subséquent toute tentative d'en rechercher les origines et tracer l'évolution, nous constatons qu'un hiéroglyphe peut, à ce qu'il semble, posséder les propriétés suivantes :

(1) On peut se demander si la fixité d'une orthographe souvent arbitraire, ainsi que la nôtre, ne serait pas apparue aux yeux de l'Égyptien comme une tyrannie analogue à l'obligation de composer en mètres, alors que l'invention de l'écriture supplée à ce moyen mnémotechnique. Écrire en prose et orthographier selon son jugement, ce sont là, si l'on y réfléchit, deux libertés du même ordre.

1° Il représente à la fois un son et une idée, c'est-à-dire, en somme, un mot. Il sera dit mi-idéographique, mi-phonétique, ou « signe-mot », ou plus généralement, « **signe-racine** ».

Ex. : *swr* « boire ».

2° Il représente une idée, mais pas de façon assez précise pour qu'un mot de la langue parlée y soit attaché. Il sera dit idéographique, ou « **déterminatif** ».

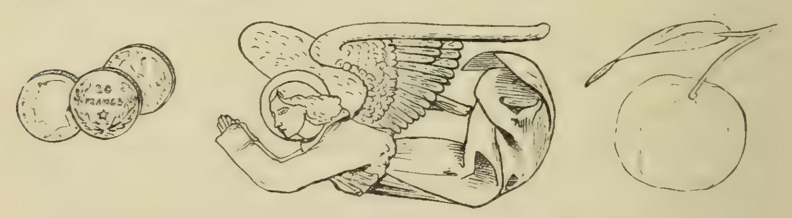
Ex. : idée de mouvement.

3° Il représente seulement un son, par convention pure, son origine étant perdue de vue. C'est, en moins accentué, ce qui s'est passé pour nos caractères actuels. Il sera dit « **signe phonétique** ».

Ex. : *r*, préposition « vers » (représente une *bouches*)

Quoique ce rôle soit triple, c'est bien de dualisme qu'il convient de parler, puisqu'il s'agit en fait de deux élément. considérés tantôt isolés, tantôt combinés.

Dans sa forme complète, un mot égyptien présente les éléments d'une **charade** : or + ange + orange.



C'est mieux qu'un « rébus », puisque, à côté du « premier » et du « second », etc., on retrouve l'« entier ». Les Égyptiens se sont comportés là comme un chimiste qui laisserait, en présence des produits de l'analyse, un résidu du corps composé.

Ex. : *r* + *mn* + *rmn* « bras ».

Il arrive aussi, mais plus rarement, que la partie purement phonétique du mot écrit ne comporte pas de décomposition.

On accolle seulement au signe-mot celui d'un mot homonyme, de lecture mieux connue ou moins ambiguë.

Ex. : 𓃹𓈖𓏌 *wn* + *wn* «ouvrir».

Un cas particulier du précédent se rencontre, dans les orthographes qui visent à être complètes, lorsque le signe-mot se suffit à lui-même, n'ayant pas d'homonyme plus explicite. La dualité est maintenue grâce à un trait vertical qui accompagne le signe-mot. C'est comme si on redoublait le signe-mot pour avertir qu'il a sa pleine valeur, tant idéographique que phonétique.

Ex. : □ I *p* (+ *p*) «siège».

Le signe-mot, d'une part, et la partie phonétique, de l'autre, employés isolément, peuvent comporter plusieurs sens. Leur réunion précise l'idée. (1)

*
* *

Mais on conçoit que, si le signe-mot se laisse identifier sans doute possible et que, d'autre part, la partie phonétique soit entièrement écrite, au vocalisme près, il y ait redondance, presque double emploi. Des **simplifications** ne pouvaient manquer d'intervenir, selon les occasions et dans des proportions variables : c'est là ce qui explique le manque de rigidité, de constance, du système.

Les simplifications atteignent, soit la partie phonétique, soit le signe-mot, soit les deux à la fois. Elles peuvent aller jusqu'à la suppression totale de l'une des deux variétés.

(1) Avec le système égyptien on n'aurait pas eu besoin du contexte pour distinguer (nous) *portions* et (les) *portions*, ou (le) *couvent* des (poules qui) *couvent*. L'emploi des déterminatifs appliqués à une même racine rendrait impossibles les nouvelles à la main portant sur l'*ordonnance* (du pharmacien) et le (soldat-)*ordonnance*, etc. Les Égyptiens pratiquaient l'allitération, mais dans un autre esprit que nous, en recherchant un rapprochement, non une équivoque.

La partie phonétique peut être réduite au strict nécessaire pour parer à la synonymie, c'est-à-dire aux cas où les signes-mots de deux ou plusieurs mots différents seraient trop ressemblants ou même identiques, par suite d'une usure inévitable, surtout dans les cursives. C'est comme si, estimant insuffisante la distinction des images d'une *pomme* et d'une *orange*, nous les accompagnions, l'une d'un *m* ou d'un *p*, l'autre d'un *r* ou d'un *g*. Les éléments de ce phonétisme partiellement exprimé reçoivent d'ordinaire le nom de **compléments phonétiques**.

Ex. : *sḏm* + *m* « entendre » et *s* + *sḏm* + *m*, en face de *s* + *ḏ* + *sḏm* + *m*.

Très souvent on se contente d'écrire le signe-mot seul, comptant sur le contexte pour faciliter la compréhension au lecteur.

Ex. : peut représenter les mots et «écritoire» ; «écrire» ; «scribe» : « couleur », « broyer ».

□ *p* «socle» et non la consonne *p*.

La simplification du signe-mot peut s'opérer de bien des manières. Tantôt on n'en conserve que les parties caractéristiques. Sa force expressive n'est pas, de ce fait, sensiblement diminuée.

Ex. : *swr* «boire».

D'autres fois la mutilation est moins anodine, et, en face d'un phonétisme pleinement exprimé, le signe-mot tend à devenir en quelque sorte un accessoire. On peut alors presque le qualifier de déterminatif. Convenant à tout un groupe d'idées et de mots, son rôle est à peu près exclusivement idéographique.

Ex. : [hiéroglyphes] *swr* « boire », [hiéroglyphes] *wn* « ouvrir » : [hiéroglyphes] *ḥrp* « offrir les prémices » s'écrit aussi [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes].

Dans des cas comme celui du mot *sḏr* « être couché », qui peut s'écrire [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes], le signe-mot en vient à perdre jusqu'à son individualité, puisque deux signes entièrement différents servent pour un même mot.

On constate une sorte de parti-pris de généralisation dans des cas comme [hiéroglyphes] « mouche », en face de [hiéroglyphes], l'image de l'oie s'appliquant à tout ce qui vole.(1) La distance séparant le signe-mot et le déterminatif est alors franchie. De même pour [hiéroglyphes] « sauterelle » devenu [hiéroglyphes]. Si l'on n'a eu d'autre intention que de substituer à un dessin rare et compliqué un autre d'usage très courant, c'est là encore un procédé de simplification graphique. De même quand on écrit [hiéroglyphes] au lieu de [hiéroglyphes] « veau », etc., etc.

Le signe-mot peut être encore, soit remplacé par une figure géométrique (○, \ ou |), soit entièrement supprimé. Il est très important d'observer que, dans ce dernier cas, la partie phonétique doit être écrite intégralement, du moins en ce qui concerne les consonnes.

Ex. : [hiéroglyphes] *rmṯ* « homme », [hiéroglyphes] : mais [hiéroglyphes] (copte ⲣⲱⲙⲉ).

La réduction ou la suppression du signe-mot a pour objet le plus souvent de simplifier la tâche du dessinateur, mais aussi,

(1) Cf. le cas du latin *volatilis*, réservé aux oiseaux, à l'exclusion des insectes (A. DAUZAT, *La Philosophie du Langage*, p. 13).

dans les textes funéraires, d'éviter certaines figures que la magie pourrait animer et rendre nuisibles.

L'emploi isolé d'un signe, sans accompagnement du trait |, est régulier quand ce signe ne représente qu'un homonyme du mot qui lui a donné naissance.

Ex. : □ *p* «ce» (démonstratif).

Il peut y avoir réduction des deux éléments à la fois, quand le contexte est suffisamment explicite.

Ex. : 𓀁 *swr* «boire», venant, dans les papyrus médicaux, après la formule d'une potion.

* * *

A l'inverse de ces simplifications, on observe la présence d'éléments qui s'ajoutent au schéma tracé plus haut. Ces **développements** sont de nature, soit **phonétique**, soit idéographique.

Tout signe entrant dans la partie phonétique d'un mot et répondant à plus d'une consonne peut être lui-même environné de tout ou partie de ses compléments phonétiques. Il y a, dans ce cas, décomposition à deux degrés.

Ex. : *r* + (*mn* + *n*) + *rmn* «bras».

(*mr* + *m* + *r*) + *mr* «pyramide».

(*ms* + *s*) + (*ḏr* + *r*) + *msḏr* «oreille».

ḥ + (*t* + *r* + *tr*) + *ḥtr* «attelage».

A chaque stade de cette décomposition, l'élément plus simple et plus fréquent aide la mémoire à reconnaître l'élément plus complexe et plus rare. On comprend que le signe unilitère n'ait pas éliminé, à la longue, le signe bilitère, car ce dernier fournit la transition avec le signe-mot trilitère ou quadrilitère.

Si nous passons aux **développements idéographiques**, il y a lieu, pour bien saisir cet ordre de phénomènes, de modifier au préalable notre conception de l'élément appelé signe-mot, à l'imitation des grammairiens modernes. En effet, dans cet emploi, un signe ne convient généralement pas à un mot unique, mais à tout un groupe de mots apparentés par le son comme par le sens et qui, même sans tenir compte des nuances répondant au genre, au nombre, à la flexion, paraissent différer les uns des autres par des éléments de dérivation, préfixes, infixes ou suffixes, notés ou non phonétiquement.

Ex. : *mnḫ* « être façonné », *smnḫ* « façonner », *rm*, **ⲣⲓⲙⲉ** « pleurer », *rmyt*, **ⲉⲣⲙⲏ** « larme ».

Ainsi des signes-mots, tels que et , n'appartiennent pas en propre à un mot chacun, mais à une racine. C'est pourquoi, rompant avec les habitudes reçues, nous proposons de substituer à l'appellation signe-mot, l'appellation généralisée **signe-racine**. Si des simplifications n'intervenaient pas, chaque image ainsi désignée serait caractéristique d'une racine.

Pour distinguer les mots appartenant à une même racine, la langue parlée dispose, outre les moyens déjà indiqués, des modifications du vocalisme radical. L'écriture n'en tient généralement pas compte et c'est sans doute pour combler cette lacune qu'elle eut recours à un nouvel élément, purement idéographique, le **déterminatif**.

C'est comme si, après *or* + *ange* + *orange*, on ajoutait l'image d'un édifice pour exprimer *orangerie* (sans parler du suffixe *rie*).

Ex. : « soldat », « expédition par eau » (signe racine *mšʿ* + déterminatif), « être jeune », (1) « fruits » (phonétisme complet + signe-racine

(1) Le signe , ajouté au radical, représente le *t*, marque du genre féminin.

rnp + déterminatif), «nuque», «attelage de bœufs», «bouton de fleur» (phonétisme complet *nḥb* + déterminatif).

Le déterminatif peut être complexe :

Ex. : «atteler».

On voit, d'après ces trois séries d'exemples, que le déterminatif peut se joindre, soit au phonétisme et au signe-racine réunis, soit à l'un des deux.

On rencontre assez souvent le trait | accompagnant le signe-racine malgré la présence du phonétisme partiel ou complet. C'est une manière d'indiquer que le signe-racine, employé dans son sens premier, se sert de déterminatif à lui-même.

Ex. : *šs'w* «langue».

Le déterminatif, s'appliquant à des séries de mots attachés à des racines différentes, a une valeur plus générale que le signe-racine ; mais, comme celui-ci tend, nous l'avons vu, à se simplifier, il est des cas assez nombreux où l'on ne sait trop à quelle catégorie l'on a affaire. D'ailleurs des échanges se sont produits. Ainsi *mš*ʿ est signe-racine dans *soldat*. Or ce mot est apparenté au verbe *marcher*. Dans l'orthographe ancienne le signe-racine est et le déterminatif . On comparera encore les trois orthographes archaïques de *wnm* «manger» : , et . Dans le troisième cas, semble devenu déterminatif, à moins qu'il ne soit devenu signe-racine dans le premier. Même quand un mot paraît muni à la fois d'un signe-racine et d'un

déterminatif, il se peut agir en réalité d'un double déterminatif. Les critères, d'ailleurs insuffisants, permettant d'opérer une distinction dont l'importance est surtout théorique, paraissent être les suivants :

Un signe-racine peut être encadré par ses compléments phonétiques ou les suivre. Un déterminatif est obligatoirement à la fin du mot.

Un déterminatif est ordinairement accolé à une représentation phonétique complète, abstraction faite des éléments habituellement défectifs (consonnes-voyelles ', *y* et *w* ; radicales redoublées, etc.).

* * *

En **résumé**, pour faire tenir dans une formule unique les caractéristiques du système hiéroglyphique, on dira que la graphie d'un mot peut comprendre :

1. une représentation en signes n'ayant conservé qu'une valeur phonétique ;

2. un signe-racine, de valeur à la fois phonétique et idéographique ;

3. un déterminatif, simple ou complexe, de valeur purement idéographique.

Tout ou partie de deux de ces éléments peut être sous-entendu.

Ainsi, que l'on veuille, dans la pratique, s'en tenir au principe dualiste pris comme point de départ, ou que l'on tienne davantage compte du troisième terme, somme des deux autres, l'essence du système apparaît comme un dosage variable et partiellement compensateur d'éléments phonétiques et idéographiques. On comprendra aisément qu'il se prête à une infinité de combinaisons et qu'il serait illusoire de prétendre en donner une description complète.

Cette infinie variété, que l'analyse permet de réduire à une trinité ou un dualisme, peut même être ramenée à l'**unité**.

Nous allons montrer en effet que la cellule constitutive, protoplasmique, pourrait-on dire, est le signe-racine, image d'un être ou d'un objet matériel, au repos ou en action. Les autres hiéroglyphes n'en sont que les transformations.

Il n'y a pas, en réalité, de caractères purement phonétiques, c'est-à-dire représentant un son conventionnellement et sans que la forme du signe et le son soient liés originairement par une idée. La convention consiste à dépouiller le signe de l'idée qu'il évoque directement. Un signe qu'il est convenu d'appeler phonétique agit d'abord idéographiquement sur notre intellect, en ce sens qu'il éveille l'idée d'un objet. A cette idée la langue attache un son. Ce stade atteint, il peut se produire trois cas :

1. Le mot qui répond à la fois à l'image et au son s'est conservé dans la langue parlée.

Ex. : □ | *p* « siège ».

2. Ledit mot est sorti de l'usage, mais celui-ci en a gardé d'autres qui appartiennent à la même racine.

Ex. : 𓏠 *mn* qui représente un *échiquier*; mais dès les anciens textes, *échiquier* semble se dire exclusivement 𓋴𓈖𓏠𓏏 *snt*. Il y a probabilité que 𓏠 *rester*, 𓏠𓈖 *un tel* etc. soient apparentés à 𓏠 *échiquier*.

3. La racine elle-même est complètement oblitérée.

On conçoit que ce dernier cas seul donne lieu à une convention analogue à celle qui attribue un son déterminé à un caractère, ou réciproquement, dans nos écritures actuelles. Par contre, la convention inverse n'a plus à jouer, qui enlève à un signe toute valeur d'idée. On observera que, dans l'état présent de notre connaissance du vocabulaire égyptien, il nous est à peu près impossible d'affirmer qu'une racine a cessé d'exister. Nous nous dispenserons donc de donner un exemple.

Quant au déterminatif, il semble procéder du signe-racine, par voie de généralisation et abstraction de la valeur phonétique. On a vu combien la distinction était malaisée à faire.

* * *

La notion élargie de signe-racine permet d'apprécier les **possibilités d'exprimer**, avec une approximation suffisante, **les idées par l'image**. Lorsque, parmi les mots appartenant à une même racine, on peut choisir le plus concret, sans viser à rendre ce que les grammairiens appelleraient le sens premier, on augmente ses chances de découvrir la figure convenable.

Il est clair que bien peu de mots de la langue peuvent être représentés de façon précise par un signe-mot, sans qu'interviennent des conventions parant à l'amphibologie. Comment, en effet, distinguer par l'image des termes presque synonymes? Non seulement prétendre atteindre par ce procédé à la richesse de nuances de la langue parlée serait illusoire, mais les idées qui ne s'attachent pas à des objets matériels, c'est-à-dire la majorité, ne sauraient trouver pour les représenter d'idéogrammes adéquats.

Champollion (*Précis*, p. 320 sqq.) a développé fort habilement une distinction établie par les anciens, entre les signes figuratifs, images directes des objets, et les signes symboliques, dont l'emploi suppose une association d'idées plus ou moins lâche. Bien que ce classement soit commode, on observera que la frontière est malaisée à tracer entre le sous-groupe des caractères figuratifs dits conventionnels et les caractères symboliques dont le symbole n'est pas trop obscur.

Notre grand précurseur a encore exposé comment, pour exprimer les abstractions, les hiéroglyphes procèdent, à l'instar de la langue, par synecdoche, métonymie, métaphore, etc. Rien de plus juste; mais on peut aller plus loin. Champollion, s'en tenant à deux catégories de signes bien tranchées, les idéographiques et les phonétiques, compare, en deux séries parallèles,

les développements de la langue et de l'écriture. Or la science contemporaine s'est enrichie de la notion de signe-mot qui constitue en quelque sorte une moyenne. On concevra dès lors les deux développements comme étroitement solidaires, comme s'accomplissant en deux étapes successives, l'écriture complétant au besoin le travail fourni par la langue. On devra donc, dans l'étude de cette classe de signes, faire, d'abord et dans la mesure du possible, la part des faits de sémantique.

Par exemple, si 𓀀 est appliqué par synecdoche à la notion de *bataille* ou d'*armée* (cf. Horapollon, II, 5), est-ce que le mot *armée* lui-même n'est pas un collectif et une abréviation de l'expression *troupe armée*? Quoi d'étonnant si l'écriture nous montre un personnage unique et réduit aux membres et attributs qui répondent au sens de l'adjectif? S'il s'agissait du français, il n'y aurait pas là de trope scriptural, l'écriture paraissant traduire la langue aussi fidèlement que possible. Rien ne prouve qu'il n'en a pas été à peu près du même en égyptien.

Si 𓀀 (Horapollon, II, 12; cf. Spiegelberg, *Ä. Z.*, LIII, p. 93) peut représenter une *foule* (*ὄχλος*) c'est par une extension de sens allant de *troupe armée* à *foule* en général. Cette fois nous savons positivement, grâce au copte ⲙⲏⲏϣⲉ, que cette évolution est d'ordre entièrement linguistique.

Si un croissant de lune 𓇹 (Horapollon, I, 4) sert à écrire *mois*, n'est-ce pas qu'à un moment donné *lune* et *mois* s'exprimaient par le même mot ou deux mots apparentés, ainsi qu'il arrive dans bien des langues? Il peut y avoir métonymie scripturale seulement dans le choix de la forme de l'astre la plus caractéristique.

Si l'année (Horapollon, I, 3) s'exprime conventionnellement par un roseau 𓆳, c'est que les mots signifiant *rajeunir*, *verdure* et *année* appartiennent à la même racine 𓂋𓈖𓊪𓆳. En matière d'écriture, l'effort d'invention s'est borné ici à rechercher quelle était, des trois idées, la plus concrète, et à fixer la forme du

signe qui la représente. Il semble qu'on ait bien là la clef des associations d'idées qui nous paraissent abstruses, et d'autant plus que certains intermédiaires linguistiques ont pu sortir de l'usage entre temps.

On pourrait multiplier les exemples. Il y aurait toute une étude à faire qui intéresserait autant le vocabulaire que l'écriture et ne saurait trouver sa place ici. Mais on peut admettre *a priori* que les inventeurs ou adaptateurs du système hiéroglyphique se sont permis des approximations du genre de celles que nous employons nous-mêmes quand nous imprimons l'image d'une enveloppe de lettre ou d'une raquette pour indiquer qu'il y a un bureau de poste dans une localité ou un court de tennis au Palace-Hôtel.

*
* *

Les **racines** de la langue égyptienne paraissent comporter de une à quatre consonnes ou consonnes-voyelles. Les radicaux qui en montrent davantage sont formés par redoublement ou par l'adjonction d'un élément grammatical. On distinguera donc des racines unilitères, bilitères, trilitères et quadrilitères.

Une question des plus graves et non encore résolue consiste à déterminer si chaque hiéroglyphe comporte une vocalisation fixe qu'il entraine avec lui dans tous ses emplois (sauf celui de déterminatif), ou bien s'il constitue une armature consonantique à laquelle s'adaptent des nuances vocaliques variables. La notion même de signe-racine et les modifications vocaliques internes observées dans le copte parlent en faveur de la deuxième hypothèse. Si elle est juste, les signes unilitères méritent vraiment le nom d'*alphabétiques*, du moins selon le mode hébraïque. Par contre, on ne peut parler de signes *syllabiques* que dans l'hypothèse inverse.

La série d'exemples qui suit montre que, pour la **décomposition** des radicaux trilitères et quadrilitères, toutes les combinaisons sont possibles, bien que de fréquence très inégale.

Radicaux trilitères.

1 + 1 + 1	*ḥsp*	« district »	*ḥ* + *s* + *p*
1 + 2	*rmn*	« bras »	*r* + (*mn* + *n*)
2 + 1	*wnš*	« loup »	(*wn* + *n*) + *š*

Radicaux quadrilitères.

1 + 1 + 1 + 1	*wsṯn*	« se hâter »	*w* + *s* + *ṯ* + *n*
1 + 1 + 2	*smsw*	« aîné »	*s* + *m* + (*sw* + *w*)
1 + 2 + 1	*ẖnms*	« ami »	*ẖ* + (*n* + *nm* + *m*) + *s*
2 + 1 + 1	*mnḥz*	« écritoire »	(*mn* + *n*) + *ḥ* + *z*
2 + 2	*wnzw*	« bétail »	*wn* + *zw*
1 + 3	*snṯr*	« encens »	*s* + (*nṯr* + *t* + *r*)
3 + 1	*ḫprš*	« couronne royale »	(*ḫpr* + *r*) + *š*

* * *

On trouvera dans le **tableau** annexé au présent volume l'explication d'un certain nombre de signes dans leurs différents emplois. Il est impossible d'établir une liste complète, car, outre que la série des hiéroglyphes n'est pas, en principe, limitée, chacun d'eux, pris isolément, comporte une grande variété de formes. Sur ces deux points il sera fourni quelques données au chapitre traitant de l'histoire de l'écriture.

Pour le choix des signes, il a fallu se borner à une période moyenne, laissant de côté, vers les origines, le temps où les signes-racines, encore très nettement différenciés, étaient en très grand nombre: et, d'autre part, vers les basses époques, celui où les hiéroglyphes avaient cessé de servir à l'usage courant pour faire place à leur succédané, le démotique.

Pour la forme de chaque signe, on s'en est tenu, forcément, à celle du caractère typographique, bien qu'elle se rapporte, par un fâcheux abus, à la fin de la période envisagée, et montre généralement des symptômes d'usure manifeste.

La disposition du tableau parle d'elle-même et cadre avec l'exposé qui précède. Si l'on n'a pas mis la colonne « signe-racine » en contact avec la représentation isolée des signes, c'est d'abord pour conserver à cet emploi sa position moyenne entre les deux autres qui semblent en dériver. C'est aussi dans un but tout pratique, afin que le lecteur trouve facilement la prononciation.

Quand celle-ci, notée en transcription, est mise entre parenthèses, c'est qu'elle ne paraît pas usitée dans un rôle purement phonétique, et en dehors de la racine mentionnée par la colonne voisine. Cette indication, de même que les blancs laissés dans le tableau, ne prétend pas marquer autre chose que notre ignorance, peut-être temporaire, et n'a aucune valeur de principe.

Extrait bibliographique et références justificatives.

CHAMPOLLION le jeune, *Lettre à M. Dacier relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques* (1822); *Précis du Système hiéroglyphique*, 2me éd. (1828); *Grammaire égyptienne* (1836). — V. LORET, *Manuel de la langue égyptienne* (1889); — A. ERMAN, *Ägyptische Grammatik*, 3me éd. (1911). — P. LACAU, *Notes de grammaire*, ap. *Recueil de Travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, XXXIV sq. (1912 sq.). — P. MONTET, *Questions de grammaire et d'épigraphie*, ap. *Sphinx*, XIX (1915).— *Ä. Z.* = *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde*.

Chapitre II.

Évolution du Système.

Nous sommes ici sur un terrain particulièrement difficile et il importe, pour parer à toute équivoque, de bien définir les termes employés. Quoique la limite entre histoire et préhistoire tende aujourd'hui à s'effacer, du moins au dire de certains auteurs, on admet communément comme critère l'existence de documents écrits. L'histoire d'Égypte et l'histoire des écritures égyptiennes commenceraient donc, par définition, en même temps.

D'autre part, un dessin ne mérite le nom d'écriture que si la position respective de ses éléments n'a plus d'autre portée que d'en indiquer la succession, correspondant à la suite des idées exprimées, et « sans aucun égard à une image d'ensemble ». Par exemple ne veut pas dire qu'un homme appuyé sur un bâton regarde deux cribles tombés dans l'eau, mais exprime le mot *nẖẖ* « vieillard ».

Le système hiéroglyphique tel que nous l'avons décrit et tel qu'il nous apparaît sur la grande majorité des monuments, répond pleinement à la condition sus-énoncée (1). Par contre, certains érudits contemporains ont cru relever des traces d'un état antérieur dont la caractéristique essentielle serait pré-

(1) « Une inscription hiéroglyphique présente l'aspect d'un véritable chaos ; rien n'est à sa place ; tout manque de rapport ; les objets les plus opposés dans la nature se trouvent en contact immédiat, et produisent des alliances monstrueuses » (Champollion, *Précis*, p. 305).

cisément de n'y point satisfaire. Nous sommes donc en droit, provisoirement au moins, d'étudier successivement la préhistoire et l'histoire des écritures égyptiennes.

On peut dire que tout dessin contient en germe une écriture, puisqu'il fixe la pensée, fût-ce d'une façon très vague, et la transmet. Il constitue en somme une allusion à un fait ou un ensemble de faits, allusion qui se précise dans l'esprit de l'observateur, grâce à une connaissance antérieure, plus ou moins complète, de ces faits. L'imagerie et l'écriture sont deux moyens d'expression qui agissent de façon différente sur notre entendement et qui ne sauraient se remplacer l'un l'autre. On a pu dire de nos cathédrales gothiques qu'elles étaient des livres à l'usage de la foule illettrée. Et pourtant, que de gens instruits se trouveraient bien empêchés aujourd'hui s'il leur fallait en expliquer l'iconographie, sans avoir en main un exemplaire des Apocryphes ou de la Légende Dorée. Plus peut-être que tout autre peuple, les Égyptiens se sont attachés à préciser le sens de leurs monuments figurés au moyen de légendes écrites; ils y ont mis un scrupule qui souvent et à première vue, apparait comme superflu et même un peu puéril (1).

Un dessin tend à devenir une écriture dès qu'on prétend évoquer par lui, non plus une impression, mais une suite d'idées précises, représentées dans la langue parlée par une phrase déterminée. La part de convention y devient alors énorme.

1) Du moins en jugeons-nous ainsi superficiellement, mais nous pratiquons les mêmes errements. Si le catalogue d'un Magasin de Nouveautés écrit « Moulin à Café » au-dessous de l'image de l'objet, bien qu'aucun doute sur sa nature ne puisse subsister, c'est : 1° qu'un intérêt commercial commande une définition précise ; 2° que la suppression de l'image ou de la légende ferait disparate dans la série. De même les Égyptiens obéissaient à un double sentiment : 1° croyance dans la valeur magique des tableaux ; 2° *horror vacui* pour les fonds.



Par exemple, les Indiens de l'Amérique du Nord dessinaient l'image ci-contre pour exprimer graphiquement la formule rituelle ou plutôt le couplet magique : « La demeure du grand esprit, vous en avez entendu parler; il va entrer ».

De même, chez une peuplade du Congo, une phrase entière est notée par la représentation d'un mot caractéristique. Ainsi ○ se traduira : « Si je renonce pour le moment à traiter de cette affaire avec toi, nous nous en expliquerons si le *soleil brille* à midi » (1).

On conçoit que des « écritures » aussi synthétiques ne se prêtent qu'à la notation de phrases toutes faites et en nombre restreint. On retrouve pareille chose, aux antipodes de la civilisation, dans nos codes télégraphiques.

C'est un postulat admis couramment que toute écriture, produit d'une génération spontanée, a commencé par être une **écriture en images** s'adressant directement à la pensée, avec un minimum de conventions. Si, de cela, l'évidence paraît manifeste, c'est bien quand il s'agit des hiéroglyphes égyptiens, lesquels, non seulement ont possédé jusqu'au bout des idéogrammes, mais encore les ont conservés sans trop de déformations, sauf dans les cursives, et nettement représentatifs des idées. Les cunéiformes, par exemple, se sont comportés, à cet égard, de tout autre manière.

Néanmoins un auteur des plus perspicaces, comme des mieux informés (A. H. Gardiner, *J. E. A.*, II, p. 74) vient d'admettre comme possible que « les plus anciens hiéroglyphes aient été de nature phonétique et non idéographique », et peut-être employés à rendre les noms propres, en manière de rébus.

(1) Voir d'autres exemples, nombreux, de ces « écritures » primitives dans Th. W. Danzel, *Die Anfänge der Schrift*, Leipzig 1912.

Cette opinion quasi-révolutionnaire (1) témoigne du peu de chances que nous possédons à l'heure actuelle d'acquérir des notions précises sur **l'origine des hiéroglyphes.** En face d'un monument archaïque montrant des dessins différant de la norme hiéroglyphique, comment savoir s'il s'agit d'hiéroglyphes primitifs ou simplement de ces représentations figurées dont la variété est naturellement infinie?

Cependant, depuis quelques années, l'attention de quelques égyptologues s'est fixée sur un petit nombre de documents archaïques ou archaïsants présentant des ensembles où de pures images et de vrais signes d'écriture seraient intimement mêlés, tandis que l'interprétation à donner à l'ordre des parties ne remplirait pas la condition indiquée plus haut pour définir la notion d'écriture.

Le monument le plus souvent cité à ce propos est la célèbre **palette d'Hiéraconpolis,** dite du roi Narmer. Depuis une dizaine d'années, il n'est guère de mémoire traitant de l'écriture qui ne le reproduise au moins en partie. Mais le plus remarquable en l'affaire est que les interprétations diffèrent presque toujours sur quelque point essentiel.

En face de la représentation habituelle du roi triomphateur massacrant un chef prisonnier, se voit un groupe composé

(1) Un peu dans le même ordre d'idées, A. E. COWLEY (*Schweich Lectures for 1918*, p. 38) a admis que les Hittites avaient inventé ou adopté leur système d'hiéroglyphes pictographiques alors qu'ils écrivaient depuis longtemps en cunéiformes. Bien que H. R. HALL (*J. E. A.*, VI, p. 49) paraisse avoir réfuté victorieusement cette supposition, le seul fait qu'elle a été émise est très significatif. On serait tenté d'en rapprocher le chapitre de DANZEL intitulé « Verwendung von Bilderschrift bei schriftbesitzenden Völkern » (p. 192—193), mais il s'agit surtout d'illustrations de manuscrits au Moyen Age, d'almanachs ou d'une prière en rébus. Ce sont là des fantaisies quasi-éternelles. Nos dictionnaires actuels, quand ils arrivent à la lettre *P*, par exemple, ne figurent-ils pas un poisson, un parapluie, une potence, etc., sans qu'on puisse parler de retour au principe d'acrophonie?

d'un faucon tenant de sa patte droite, terminée par une main, la corde passée dans le nez d'une tête barbue terminant elle-même une sorte d'ovale. De ce signe, étendu horizontalement, sortent six tiges feuillues, sur deux desquelles repose la serre de la patte gauche du faucon (v. Pl. 1). Dans sa grammaire (3e éd. 1911), A. ERMAN interprète ainsi : « Le faucon (c.-à-d. le roi) a emmené prisonniers (indiqué par la corde) six mille têtes (c.-a-d. hommes) hors d'un pays ».

Le caractère hybride de cet ensemble résiderait dans le double fait que : 1° est employé phonétiquement ; 2° que le groupe entier servirait de légende au tableau voisin.

Dès l'année suivante, le même auteur (*Die Hieroglyphen*, 1re éd. 1912, p. 14) modifie sensiblement sa manière de voir. Il n'est plus question de rapports avec la représentation du roi anthropomorphe, mais c'est au contraire l'image discutée qui se trouverait glosée par une légende en hiéroglyphes normaux , soit le nom de la terre .

D'autre part, A. H. GARDINER (*J. E. A.*, II, p. 61) observant que le souverain massacreur et le faucon se font face, envisage le tout comme un tableau en deux parties analogue à ceux que montrent les temples postérieurs. Un dieu (Horus) amène 6000 prisonniers au roi occupé à frapper l'un d'eux. La légende est restituée au prisonnier agenouillé.

Enfin CH. KUENTZ (*B. I. F. A. O.*, XVII, 1920, p. 151), utilisant une remarque de V. LORET, affirme que ne désigne pas un pays quelconque, mais la terre étrangère.

Les autres auteurs se rallient à l'une des opinions qui viennent d'être résumées, sans se préoccuper d'indiquer les raisons de leur préférence (1).

(1) Notamment DANZEL (*op. cit*, p. 179 et pl. 37) qui suit ERMAN, première manière. Dans son ouvrage *Histoire des Religions et Méthode comparative*.



Palette de Narmer (face)



Palette de Narmer (revers)

Avant même d'avoir constaté ces divergences, des doutes nous étaient venus sur la portée attribuée à cette représentation. Tout d'abord, on est tenté de ne point dissocier et quand on pense aux complexes ultérieurs composés du plan d'une enceinte de ville muni d'une tête et de bras. En outre, il serait bien étrange que le pays visé fût laissé indéterminé, mais à coup sûr le nom se rapporte au prisonnier placé au-dessous, car, partout sur la palette, le nom d'un personnage est placé à côté de sa tête et non ailleurs. Si donc l'ensemble formé par , et les six symbolisait tout simplement « le pays des marais » ? Le type sémite de la tête n'y contredirait pas. D'autre part, la serre du faucon repose par ses deux extrémités sur les feuilles. Singulière façon d'exprimer le mouvement! Ne serait-ce pas plutôt là le geste de la prise de possession, tel qu'on l'observe par exemple, dans les représentations du sphinx ou griffon royal?

Au total, l'énigme pourrait se résoudre ainsi : une image du faucon royal tenant sous sa serre un pays de marais et saisissant dans sa main la corde liant la population prisonnière. Ce double geste trouverait un parallèle au revers (v. Pl. 2), où le taureau royal démolit de ses cornes une forteresse dont il piétine un des défenseurs (1).

---

p. 66, G. Foucart donne une explication différente et qui n'a rien à voir avec l'origine de l'écriture.

(1) Il est significatif, comme nous l'observons après coup, que Danzel ait précisément choisi les deux images comme types d'un certain « développement de l'écriture ». Il suit peut-être en cela M. Burchardt, ap. Pauly-Wyssowa, *Realenzyklopädie*, s. v. Hieroglyphen. — On comparera le groupe peint sur la paroi d'une tombe thébaine de la XVIIIe dynastie : « Une femme assise sur un trône tient sur ses genoux le jeune Aménophis II casqué, appuyant une main sur l'épaule de sa nourrice et tenant de l'autre des cordes auxquelles sont attachés cinq nègres et quatre Asiatiques qui lui servent d'escabelle » (Champollion, *Notices descriptives*, p. 499 sq.).

Ainsi se trouverait éliminé l'élément écriture; il resterait un tableau teinté de ce symbolisme que l'on rencontre à toute époque, qui nous rapproche souvent des croyances primitives, mais dont la présence sur un monument, pour si ancien qu'il soit, ne suffit pas à démontrer qu'on ait affaire à une survivance d'un temps où l'on ne disposait point de moyens d'expression plus perfectionnés.

Notre interprétation est sujette à critique, comme les autres. Tout d'abord, les monuments anciens, et la massue du même roi Narmer, groupent volontiers en une touffe les signes affectés de leur valeur numérique. On pourrait même prendre ici pour la base sans signification qui complète parfois cette étrange graphie des milliers. Mais K. SETHE (*Von Zahlen und Zahlworten*, p. 6) voit là un de ces «jeux d'écriture idéographisante» à rapprocher d'autres attestés à toute époque, particulièrement sur les monuments les plus anciens, et tels que «porter», «frapper», «laver» etc. (ERMAN, *Gramm.* § 82 et 80; LACAU, *Recueil*, XXXV, p. 61; SETHE, *Ä. Z.*, LII, p. 58). C'est l'introduction, dans l'orthographe de quelques mots qui s'y prêtent, d'un élément idéographique supplémentaire, obtenu par déplacement des signes constituants.

D'autre part, les représentations figurées et les légendes qui les accompagnent se pénètrent fréquemment. Pour ne citer qu'un exemple, on trouve sur une paroi d'un temple de la Ve dynastie un défilé de divinités ou localités personnifiées portant sur la tête tout ou partie des hiéroglyphes composant leur nom, et à la main, les signes *ḥtp*, *w'ś*, *'nḫ* désignant l'offrande, la prospérité et la vie. Au-dessous, une scène de boucherie. Dans la légende «prendre la patte de devant», l'image de ce membre, située au-dessous, rendue à une échelle trois fois plus grande et portée par un personnage, sert de signe-mot.

De même le couteau qu'un aide affûte est placé de telle sorte qu'il complète la légende «aiguiser le couteau» (BORCHARDT, *Sahure*, II, pl. 31).

Ces échanges n'ont visiblement rien de commun avec les tâtonnements qui ont pu accompagner l'éclosion d'un système. Tout au contraire, seuls peuvent se les permettre des écrivains en pleine possession de leurs moyens d'expression. Il se pourrait donc que la présence de signes phonétiques dans le groupe de la palette d'Héracléopolis conduisit à une conclusion diamétralement opposée à celle qu'on a préconisée jusqu'ici.

On ne saurait abandonner la célèbre palette sans signaler une bien curieuse rencontre. De deux calices de fayence attribués à la XVIII[e] dynastie (RICKETS, *J. E. A.*, V, p. 145), l'un montre le faucon perché sur le signe , ayant devant lui (nom illisible) et derrière lui, en manière de fond, un bouquet de sept tiges. Cette représentation est englobée dans des scènes de bataille et de capture de prisonniers. L'autre calice présente, en deux registres, une suite de métopes contenant tous, avec quelques légères variantes, la représentation du roi frappant un chef vaincu. Avons-nous là le produit d'un simple hasard, ou sinon, quelle conclusion tirer du rapprochement (1)?

(1) On notera encore que, parfois, le roi massacreur voisine avec la représentation de l'uraeus *w'ḏ-t* perchée sur trois tiges de papyrus (p. ex. H. SCHÄFER, *Ä. Z.*, LV, p. 35). La présence de la déesse tutélaire et de la plante symbolique du nord a-t-elle à son tour un rapport quelconque avec les faits discutés? — Il n'est pas sans intérêt de comparer aux représentations de la palette de Narmer celles de trois monuments de même provenance au nom du roi archaïque Khasekhem. Un fragment de stèle montre la scène classique du massacre d'un prisonnier dont on voit seulement le genou posé à terre et une main. Or la bande de terrain servant de base se termine par une tête de Nubien supportant , hiéroglyphe du nom ethnique. Le roi, dont l'image est détruite, se trouverait ainsi fouler la

On interprète encore comme résidus de l'« écriture par images » les groupes comme , relevés dans une copie récente, mais archaïsante, d'un texte fort ancien. Les noms divins se font face pour indiquer que l'un des dieux adresse la parole à l'autre : « Geb dit à Horus ».

terre nubienne et il y aurait là, pour ainsi dire, la somme des deux représentations distinctes chez Narmer, avec élimination du faucon royal. Sur la plinthe d'une statue assise sont représentés des ennemis tombés dont



le nombre est inscrit au-dessous. On relève là deux signes , à trois et quatre tiges, donnant au total 7000. Or, à côté, on voit un autre personnage couché et portant sur la tête un bouquet de cinq tiges auquel le rapprochement ne permet guère d'attribuer une valeur numérique et que l'on interprète en effet comme la plante symbolique du nord. Enfin, sur trois vases a été incisé le même dessin ci-contre. A l'Horus-roi du sud fait face la déesse-vautour tutélaire du royaume du sud. L'inscription de droite a pour objet de rappeler la date où le remplissage du récipient a eu lieu : « L'année de combattre et de frapper les Septentrionaux. » Il y a là mélange intime de la représentation figurée ou symbolique avec l'écriture. Ainsi est grandi pour servir de limite au tableau. Le vaincu est retourné pour faire face à l'image du roi. La massue est déplacée et semble exercer matériellement, contre l'idéogramme du mot suivant, l'action qu'elle exprime. Le vautour fait le geste de serrer le nœud des plantes symboliques des deux royaumes autour de l'hiéroglyphe qui, représentant les poumons et la trachée, ne répond ici qu'à la valeur conventionnelle et abstraite « réunir », etc., etc. Cet ensemble mériterait d'être utilisé pour la recherche des origines au même titre que la palette de Narmer. Mais n'y reconnaît-on pas aisément un mélange artificiel, conscient, bien plutôt que le produit d'une dissociation restée imparfaite ?

Ici encore il serait arbitraire d'affirmer que l'emploi d'un tel procédé ait été commandé par la pénurie de ressources scripturales. A toute époque le discours a été introduit par des abréviations. Témoins les expressions où le verbe *zd* «dire» est sous-entendu, soit au début, soit au milieu, soit à la fin. *(zd) ḥr-tw* «que l'on (dise)»; *y·(zd) n-f* «ce qu'il a (dit)»; *ntr-w (ḥr zd)* «les dieux de (dire)»; *yw-sn (ḥr zd)* «ils (disent)».

Tout cela n'a rien de plus primitif que notre tiret «—» indiquant un changement d'interlocuteur. En copte on a employé l'abréviation ϫⲉ pour ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ introduisant le discours direct.

Quant au changement de sens de certains éléments de l'écriture, c'est là un procédé courant aux époques les plus historiques. Certaines stèles retournent l'expression «il dit», et quelques sarcophages : «paroles à dire». Les décrets royaux débutent souvent par le mot «décret» inversé. Dans les légendes des tableaux religieux et funéraires, le nom ou le pronom représentant la personne placée en face est parfois tourné dans le même sens qu'elle, donc à rebours du discours environnant.

Le fait que de tels procédés sont employés dès les premières dynasties ne démontre pas *ipso facto* leur origine préhistorique. A ce compte, des inscriptions de scarabées de la XVIIIe dynastie (*Urkunden*, IV, p. 557) et que l'on croit pouvoir transcrire phonétiquement : *m' ḥs' ptpt ḥq'w* (?) «Le roi piétinant les chefs», seraient aussi des exemples d'«écriture en images». On s'est permis ces fantaisies à toute époque, et surtout aux plus basses. Pourquoi en modifier l'interprétation si on les rencontre sur un monument ancien?

On met encore en avant le groupe [hiéroglyphe], traduit à l'époque macédonienne *ἀντιπάλων ὑπέρτερος* et où *ὑπέρτερος* répondrait à la position respective des deux signes. Mais nombre d'auteurs comprennent autrement : « Horus d'or ». Au demeurant, cet élément du protocole royal ne fait son apparition qu'au début de la IV[e] dynastie.

Enfin, le rendu graphique des noms de rois antérieurs à Ménès, ou ses presque-contemporains, tels que [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], répond, on ne peut mieux à la norme hiéroglyphique. La plupart d'entre eux, il est vrai, nous ont été conservés par des Annales rédigées sous la V[e] dynastie. Mais nous devons admettre, jusqu'à preuve du contraire, que ces noms y ont été insérés sous leur forme primitive. On voit donc qu'au total, nous manquons actuellement de matériaux pour esquisser une préhistoire de l'écriture égyptienne.

* * *

En dehors d'une préhistoire portant sur le mode de graphie rudimentaire qui aurait précédé les véritables hiéroglyphes, des essais ont été tentés pour fixer les étapes de ce qu'on pourrait dénommer la **protohistoire** du système hiéroglyphique, c'est-à-dire sa croissance jusqu'à l'état adulte connu par les plus anciens textes d'une étendue suffisante. Des considérations logiques, tirées de l'origine probable et des emplois subséquents de certains signes, ont conduit à une reconstruction dont la valeur est, il faut le dire, surtout théorique (1). On ne fait pas l'histoire à coup de déductions, surtout quand il s'agit d'une

(1) On est rappelé à la prudence quand on relit les passages de l'*Ägypten* d'ERMAN (1885) où l'auteur, influencé par les orthographes alphabétiques des Pyramides, exposait un développement inverse de celui qu'il préconise aujourd'hui, avec la même assurance. Mais rien n'égale la sérénité de DANZEL qui décrit les progrès successifs comme s'il y avait assisté.

entité n'obéissant point à la loi *natura non facit saltus*. L'élaboration d'un système d'écriture étant le fait d'un ou plusieurs inventeurs, et non une production collective et en quelque sorte spontanée, comme le langage, il est vain de prétendre, à l'aide d'un tronçon de courbe, restituer le tracé d'un tronçon voisin. Le système hiéroglyphique a pu n'avoir point d'enfance. Tout ce que nous pouvons affirmer en pareille matière, c'est que la spécialisation constatée dès les plus anciens textes, de certains signes dans certains emplois paraissant éloignés de leur valeur première supposée, constitue un témoignage d'usure et indique que nous sommes déjà assez loin du point de départ. Ce n'est encore là qu'une part de ces conventions d'écriture qui ont dû se faire jour peu à peu, car s'il règne dans l'orthographe une très grande liberté, il serait, semble-t-il, exagéré de dire qu'il n'y a pas de règles orthographiques.

Nous nous bornerons à considérer objectivement l'évolution du système entre deux dates historiques extrêmes, et sous trois aspects principaux :

1° **Altération de la forme des signes.**

2° Disparition et apparition de signes.

3° Modifications apportées à l'emploi et au groupement des signes.

I. D'une manière générale, les hiéroglyphes les plus anciens (1) se distinguent par la précision et la richesse des détails. Comme on pouvait s'y attendre, c'est par eux souvent que l'on a pu opérer des identifications délicates. Si une décadence progressive est indéniable et d'observation facile, cette simple constatation ne correspond pas à la complexité des faits. L'évolution des signes d'écriture constitue, en quelque sorte,

(1) Il n'est pas tenu compte en ceci de la période archaïque, soit les trois premières dynasties. Les signes y sont le plus souvent dessinés et groupés avec beaucoup de gaucherie. Néanmoins quelques monuments soignés montrent déjà de beaux hiéroglyphes.

un chapitre annexe de l'histoire de l'art, la gravure des hiéroglyphes étant fonction de la technique du bas relief et de la peinture sur paroi. Or, pour l'Ancien Empire, les monuments qui nous ont été conservés étaient destinés, pour la plupart, au souverain, à la cour ou aux grands feudataires. Les hiéroglyphes y sont généralement façonnés avec le plus grand soin. Dès le Moyen Empire commencent à apparaître les masses profondes de la «canaille des inscriptions». On rencontrera alors toute la gamme, depuis les plus beaux spécimens, d'ailleurs rarement aussi détaillés qu'auparavant, jusqu'aux caractères à peu près informes. Ce sera surtout aux basses époques, notamment sous les Ptolémées et les Empereurs, que les architectures les plus grandioses se trouveront envahies par des rangs pressés d'hiéroglyphes aux contours flous et de lecture difficile.

Les négligences ont fini par influer, non seulement sur l'esthétique, mais sur la pratique même du système. Elles eurent pour premier résultat l'abolition des distinctions anciennes entre signes semblables, mais non identiques de forme. D'où les emplois multiples d'un même signe et les échanges de signes dans le même emploi. On trouvera des exemples significatifs au tableau des hiéroglyphes.

Tantôt les modifications n'altèrent pas gravement la physionomie des signes :

(bouche crachant)

Tantôt, au contraire, elles rendent méconnaissable la signification originelle :

(bandelette nouée) (queue)

A considérer les plus beaux hiéroglyphes de l'Ancien Empire, ciselés avec amour, on n'échappe pas à cette idée que

de véritables artistes y travaillaient d'après des recueils de modèles. Mais la démocratisation introduisit un procédé plus simple. On s'habitua à dessiner chaque signe, de mémoire, d'après le brouillon hiératique. Ainsi s'explique une grande part des déformations, et l'on en a la certitude grâce à l'introduction, dans l'écriture monumentale, d'éléments d'abord particuliers à la cursive. Ainsi les traits diacritiques de , , , . De là encore certaines formes nouvelles, comme pour et pour , ou des confusions, comme pour .

II. Les questions relatives à l'épigraphie n'ayant encore jamais été traitées d'ensemble, il est malaisé de fournir des précisions quant à la **disparition** et l'**apparition des signes**. Mais, si les faits particuliers ne doivent être mis en avant qu'avec prudence, quelques tendances générales se laissent observer. Ainsi certains textes de l'Ancien Empire, par dessus tout ceux des pyramides de Saqqarah, présentent un nombre appréciable de signes qui, sauf erreur, ne se rencontrent plus par la suite, comme

g'w « étroitesse »

dw' nom divin

sk « épousseter »

sꜣ « briser »

wdḥ « verser »

bqsw « vertèbre »

Au contraire, on voit apparaître au cours des temps des signes inconnus, ou du moins encore exclus de la pratique

courante. Un groupe spécial, peu nombreux, est constitué par la représentation écrite des objets dont la civilisation s'est peu à peu enrichie, tels que , , , .

C'est surtout à l'époque gréco-romaine que cette floraison nouvelle va se faire exubérante et, en particulier, dans les inscriptions qui se déroulent en frise au-dessus et au-dessous des tableaux garnissant les murailles des temples. On a remarqué que les mêmes salles présentaient à la fois des textes modérément ou furieusement novateurs à cet égard et que le contenu des derniers n'avait généralement rien que méritât d'être tenu secret. Si donc une intention cryptographique a donné naissance à ces jeux d'écriture, leur développement peut être dû à la valeur décorative qu'on leur attribuait, à tort ou à raison, et au désir d'étonner le visiteur profane par des combinaisons d'apparence indéchiffrable. Il se peut que cette catégorie de textes à l'aspect particulièrement mystérieux réponde aux « anaglyphes » de Clément d'Alexandrie.

A dire le vrai, la grande majorité des signes nouveaux résulte de la combinaison de deux ou plusieurs éléments antérieurement connus. Ce procédé a été employé dès les temps les plus reculés. Témoin, l'union de , ou avec un élément phonétique, en vue de distinger les racines *yy*, *šm*, *ys*, *rnp·t*, *rnp*, *tr*, *rs*, *nsw·t*. L'usage adoptera peu à peu des complexes comme *ḥz*, *mʿ*, *sphr*, *wʾz* etc. Sous les Ptolémées, les exemples se multiplient : *ḥr*, *ḥʿ*, *wsr*, *bh*, *rwz*, etc. Il en est de même des jeux d'écriture analogues à l'ancien (cf. p. 26) : *Rʿ*, *sh*, *msdm*, pour , etc. On

trouve encore des combinaisons englobant deux ou plusieurs mots : *m nb* «en or», *mw·t nṯr* «mère du dieu» ; *nfr-ḥr* «à la belle face», pour «roi du sud et du nord, seigneur des deux pays», etc. Déjà les contemporains de Ramsès II se laissaient aller à graver son prénom Ὀυσιμάρης ainsi :.

En dehors de ces combinaisons apparaissent vers la même époque des signes qui semblent entièrement nouveaux : *šd*, *qn*, *ḥn*, *ḫmn*, etc.

III. En ce qui concerne les **variations d'emploi et de groupement des signes**, une remarque générale est nécessaire. L'écriture hiéroglyphique, tout en évoluant, est restée elle-même, en ce sens que pas un procédé nouveau n'apparaît au cours de la période historique. Les fluctuations portent uniquement sur l'extension relative que prennent les divers moyens d'expression admis par l'usage.

Un phénomène aisé à percevoir est l'accroissement du nombre de signes unilitères appelés, à tort ou à raison, alphabétiques. Le mode de réduction qui a abouti à l'isolement de ces éléments simples n'est pas l'acrophonie, comme l'avait cru CHAMPOLLION, qui faisait venir du prototype de ϣⲛⲏ «jardin» ou de ⲕⲉⲗϫ «angle». Ceux des signes unilitères anciens dont la valeur première de signe-racine s'est conservée montrent que le processus fut beaucoup plus simple :

r «bouche» est employé pour le son *r*.

s «verrou» „ „ „ *s*.

Mais déjà dans l'«alphabet» ancien on relève la présence de signes qui furent bilitères, mais dont une des consonnes est faible et plus ou moins passée à l'état de voyelle :

q vient de *q'* « colline ».

C'est ainsi qu'on voit apparaître, dès le Moyen Empire, dans l'emploi étudié : *t(y)* ; *(y)m* ; *n(t)*.

Plus tard, et notamment à l'époque gréco-romaine la représentation multiple des consonnes deviendra une des caractéristiques de l'écriture. Ainsi *f* s'exprime, outre l'ancien , par , *f* ; , *f(')* ; *(yr)f*, etc. :

n, outre et , par , *n* ; *n(w)* ; *n(t)* ; *n(n)*, etc.

A la très basse époque, la fantaisie des scribes paraît avoir poussé jusqu'à l'acrophonie véritable :

b(nw), *n(r)*, *s(b')*.

Vers le Nouvel Empire apparaissent , dérivé de par l'intermédiaire de l'hiératique, et *m*, *k*, dont l'origine est moins claire.

Un phénomène d'ordre phonétique a d'ailleurs accru la multiplicité des signes représentant un même phonème ; c'est l'abolition des différences entre sons voisins. Ainsi et se confondent d'assez bonne heure ; puis , , , et , et même .

L'écriture démotique a aussi des homophones alphabétiques, mais son caractère pratique l'a empêchée de tomber dans le même excès. Chaque phonème y est représenté par un ou deux signes, rarement davantage.

Aux basses époques, certains signes prennent des valeurs bilitères ou trilitères inconnues jusqu'alors.

Ex. : *sp*, *wnm*, etc.

Pour ce qui touche l'emploi idéographique ou semi-idéographique des signes, il a été signalé, au Chapitre I, des passages du rôle de déterminatif à celui de signe-racine. Ce n'est pas là un fait isolé. Voici un autre exemple présentant le double avantage de se manifester à date historique et d'avoir été étudié en détail récemment. Sous l'Ancien Empire, [hiéroglyphe] sert à écrire la racine *ḫnt* à laquelle est attachée l'idée de priorité. Les mots qui en relèvent n'ont généralement pas de déterminatif, sauf [hiéroglyphes] «visage». Or [hiéroglyphe], se trouvant plus représentatif de l'idée que [hiéroglyphe], relègue peu à peu ce dernier dans un emploi purement phonétique et devient lui-même l'expression graphique normale de la racine *ḫnt*. D'où des orthographes comme [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes] «harem», qui apparaissent aux Moyen et Nouvel Empires. Même le mot origine [hiéroglyphes] «support de vases» finira par s'écrire [hiéroglyphes].

La question du groupement des signes est intimement liée à celle de l'orthographe qui, elle-même, relève de la grammaire. Il n'y a donc pas lieu d'entrer dans le détail, et d'autant moins qu'il nous manque un élément essentiel, la connaissance précise de la nature du vocalisme, tant au point de vue phonétique qu'à celui de la représentation graphique. Nous nous bornerons donc à quelques remarques très générales.

On sait quelle liberté règne dans l'orthographe. Outre l'expression facultative, signalée au Chapitre I, de certaines parties constituantes du mot, on ne semble pas attacher grande importance à des variantes comme [hiéroglyphes] «bouclier», en face de [hiéroglyphes]; [hiéroglyphes] «arbre fruitier», en face de [hiéroglyphes]; [hiéroglyphes] «ouvrir», en face de [hiéroglyphes]; [hiéroglyphes] «protection», en face de [hiéroglyphes], etc. Néanmoins, une comparaison avec les

temps gréco-romains suffit à montrer que liberté n'est pas licence et que les hiéroglyphes ne sont pas tombés dans la fantasmagorie tant qu'ils sont demeurés, avec l'hiératique, l'écriture de tous les lettrés. Il a existé des conventions orthographiques un peu élastiques, mais dont on ne s'écartait qu'exceptionnellement. A l'époque ancienne, des jeux d'écriture comme [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes] *ỉty* «prince», ou [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes], *nṯr·w* «les dieux», sont assez rares.

Malgré le caractère conservateur de l'orthographe, on y voit parfois transparaître les changements phonétiques. Ainsi l'ancien [hiéroglyphes] s'écrira [hiéroglyphes] «Byblos», soit *kpn* au lieu de *kbn*. La chute du [hiéroglyphe] médian sera visible dans [hiéroglyphes], ιορ «fleuve» : autrefois [hiéroglyphes]. Les deux exemples précédemment cités témoignent de la confusion, devenue possible, entre [hiéroglyphe], [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe].

Les plus anciens textes développés, surtout ceux des Pyramides de Saqqarah, présentent deux caractéristiques opposées :

1° Les éléments idéographiques y sont d'une précision généralement inégalée par la suite.

Ex. : [hiéroglyphes], plus tard [hiéroglyphes] *ʾsḫ* «moissonner» ;

[hiéroglyphes], plus tard [hiéroglyphes] «écoper un bateau», etc.

Même lorsque les êtres animés y sont dessinés incomplètement, par scrupule religieux, le geste et les attributs essentiels sont conservés.

2° La suppression ou la réduction à une forme géométrique des éléments idéographiques entraîne le développement complet de la partie phonétique qui est alors écrite le plus souvent en signe unilitères. Ces vieux textes religieux se trouvent être par là les plus analytiques de tous.

Ex. : , plus tard *špš(y)* « noble ».

Beaucoup d'autres monuments de l'Ancien Empire n'obéissent pas aux mêmes tendances. Même les inscriptions funéraires, qui sont la majorité, comportent beaucoup moins de mutilations ou suppressions de signes dangereux. C'est que généralement elles sont gravées dans la chapelle qui fait encore partie du monde vivant et non dans les couloirs qui mènent à la chambre mortuaire ou sur les parois même de cette chambre ou du sarcophage. Ces textes se distinguent par la sobriété. Un seul déterminatif le plus souvent, ou pas du tout.

Ainsi	en face de		« nom »	orthographe normale postérieure
	„		« ordre »	„
	„		« descendre »	„
	„		« entrer »	„
etc.				

A partir du Moyen Empire et peut-être sous l'influence de l'orthographe des papyrus, plus développée, comme il est naturel, une orientation nouvelle se dégage de la complexité des faits. Le déterminatif, élément autrefois un peu accessoire, tend à devenir indispensable. Hormis quelques termes très usuels, comme *sḏm* « entendre », *ḫpr* « devenir », *wb'* « ouvrir », chaque mot devra se terminer par un ou plusieurs éléments idéographiques. Ceux-ci prennent une valeur plus générale que dans la période précédente et, par contrecoup, sauf le cas d'abréviation voulue, la partie phonétique se complète. La relation de cause à effet peut d'ailleurs être inversée. Quand le signe-racine est cantonné par des éléments

phonétiques, il semble perdre une part de sa valeur idéographique et se trouver réduit à un rôle purement phonétique. Il peut même disparaître, sans que, cette fois, le scrupule religieux y soit pour quelque chose.

Ex. : *p'* « voler », puis : , puis : ; *m''* « voir », puis : , puis : .

Durant cette période la majorité des mots comporte d'abord la partie phonétique, puis le ou les déterminatifs. La dissociation des deux modes d'expression a progressé. Même un mot fréquent comme *mwt* « mère » en viendra à s'écrire . Le nom de l'inondation *'ḥ·t*, si souvent employé dans les dates, se conformera peu à peu aux nouvelles tendances en modifiant à peine sa disposition traditionnelle : , où ⊙ est déterminatif.

Il semble que, pour un même mot, on ait eu le choix entre plusieurs déterminatifs, simples ou complexes, de valeur très générale, et convenant également bien à l'idée exprimée. Cependant l'emploi n'en était pas tout à fait arbitraire et chaque période avait ses préférences. Ainsi le verbe *sḥb* « fêter » était déterminé normalment par au Moyen Empire, ou sous la XVIIIe dynastie ; sous la XIXe.

A partir de l'époque saïte se manifeste une **réaction**, un retour vers les formes anciennes de l'écriture, comme d'ailleurs de la civilisation en général. Ce parti-pris exagère l'écart naturel existant entre les hiéroglyphes et la langue parlée et ne va pas sans de nombreuses inconséquences qui rendent l'orthographe souvent informe. Le système a cessé désormais

d'être quelque chose de vivant ; les traces de décomposition n'y seront que trop visibles.

Le pédantisme des adeptes de l'écriture savante se manifeste aussi en sens inverse, par des innovations systématiques. D'assez bonne heure apparaissent des jeux d'écriture comme [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] pour les verbes *'q* « entrer » et *pr* « sortir ». Sous les Ptolémées et les Empereurs, ce procédé tourne à la facétie :

[hiéroglyphes] *nb* « or ».

[hiéroglyphes] *ntr·w* « dieux ».

[hiéroglyphes] *ysr* « Osiris ».

[hiéroglyphes] *trr* nom de Denderah.

[hiéroglyphes] *nb·w* « seigneurs ».

[hiéroglyphes] *psd* « briller ».

[hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes] *'nh ntr nfr* élément de protocole royal.

Une orthographe comme [hiéroglyphes] pour [hiéroglyphes] *wnm* « manger » montre que l'on ne se souciait plus même de la prononciation.

* * *

En ce qui concerne le **vocalisme**, une seule chose paraît certaine, c'est que les Égyptiens n'ont pas tenté, sauf de rares exceptions, de l'exprimer complètement. Le rendu partiel au moyen des consonnes-voyelles [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] n'est pas aisé à saisir. En face de séquences chronologiques telles que

[hiéroglyphes] [hiéroglyphes] démot. : *nwḥ* **ⲛⲟⲩϩ** « corde »,

on trouve :

démot. : *pt* ⲡⲁⲧ « jambe ».

démot. : *hy* ϩⲁⲓ « époux ».

Si l'on veut admettre les équivalences = ⲁ et = ⲟⲩ (voyelle), pourquoi cette fixité dans un cas et ces alternances dans les deux autres ? Il y a là une série de problèmes non encore résolus.

Il est cependant deux occasions, au moins, où le lecteur ancien ne pouvait restituer mentalement la vocalisation sans que l'écriture vînt à son aide. C'est quand le prononcé d'une formule, devait, dans un but magique ou religieux, être rigoureusement fixé. C'est encore quand il s'agissait de noms propres étrangers ou de mots d'emprunt insuffisamment acclimatés.

1. Dans une conjuration contre les serpents conservée par les textes des Pyramides, on lit les mots , , où les variations d'orthographe semblent correspondre à des différenciations vocaliques entre vocables probablement vides de sens. On peut faire des constatations analogues à l'autre extrémité de l'histoire du système hiéroglyphique. Dans le papyrus magique de Londres et Leyde (IIIe s. ap. J.-C.) les mots cabalistiques sont écrits avec un vocalisme plein et, pour plus de sûreté, glosés en lettres grecques.

Ex. : *ʿo-b'sʾgrʿ* = ⲟⲃⲁⲥⲁⲩⲣⲁ; *nyptwmykh* = ⲛⲓⲡⲧⲟⲩⲙⲓⲭ, etc.

2. L'Égypte conquérante en Asie au Nouvel Empire et l'Égypte soumise aux successeurs d'Alexandre se sont trouvées en contact trop étroit avec des peuples étrangers pour que la civilisation en général et la langue en particulier n'en subissent pas l'influence. L'écriture ressent le contre-coup et d'une façon

assez différente dans chaque cas. En effet, les cunéiformes en usage dans l'Asie antérieure même pour les besoins diplomatiques sont une écriture syllabique. L'Égyptien, par imitation, groupera deux par deux consonne et voyelle formant syllabe et souvent incorporera le signe « voyelle » dans un signe bilitère.

Ex. : צידן (1) Sidon

ספר écrivain

עגלה char ⲁϭⲟⲗⲧⲉ

רמח lance ⲙⲉⲣⲉϩ

חמת Hamath

Même en tenant compte des variations phonétiques qui ont pu se produire entre temps, on doit avouer que le système se montre souvent incohérent. Ce sont peut-être ces imperfections qui l'ont empêché de se généraliser.

Cependant quelques mots d'usage courant obéissent à la mode nouvelle :

« fleur », ϩⲣⲏⲣⲉ, écrit auparavant : « lame (?) » « avec », ⲛⲉⲙⲁ=.

Les transcriptions d'époque grecque rendent sensible l'influence du procédé alphabétique. Le vocalisme est rarement exprimé au complet. Le caprice règne quant au choix du signe-voyelle, et même quant à la présence ou l'absence de celui-ci.

Ex. : Σαβίνα

Σεβαστή

(1) Transcriptions hébraïques très postérieures.

Βερενική

Ἀλέξανδρος

A la même époque, on use quelquefois du même procédé, avec aussi peu de conséquence, pour écrire les mots de la langue courante. Ex., en hiéroglyphes, pour la finale ı ou ϵ ; en démotique pour l'ω de ϲωϐϵ, etc.

Extrait bibliographique et références justificatives.

Outre les articles de Lacau et de Montet mentionnés p. 19 et les travaux cités dans la discussion sur. les origines : Ed. Meyer, *Histoire de l'Antiquité* (1912), I, § 119 sqq. — K. Faulmann, *Geschichte der Schrift* (1880 ; pour les faits, non pour la théorie). — C. Meinhof, *Zur Entstehung der Schrift*, ap. *Ä. Z.*, XLIX (1911). — J. E. Quibell & F. W. Green, *Hierakonpolis* (1900—1902), pl. 26 b, 29, 36—41, 58. — F. Ll. Griffith, *Hieroglyphs* (1898). — G. Möller, *Hieratische Paläographie* (1909—1912 ; donne trois séries d'hiéroglyphes correspondant aux trois grandes périodes). — H. Junker, *Über das Schriftssystem im Tempel der Hathor in Dendera* (1903). — K. Sethe, *Zur Reform der Schriftlehre*, ap. *Ä. Z.*, XLV (1908). — A. Erman, *Ein orthographisches Kriterium*, ap. *Ä. Z.*, LV (1918). — P. Lacau, *Suppressions et modifications de signes dans les textes funéraires*, ap. *Ä. Z.*, LI (1913). — A. Erman, *Zur ägyptischen Wortforschung*, I et III, ap. *Sitzungsberichte der Berliner Akademie*, 1907 et 1912. — W. Max Müller, *Die Spuren der babylonischen Weltschrift in Ägypten* (1912). — G. Maspero, *Introduction à la phonétique égyptienne* (1917). — *J. E. A.* = *Journal of egyptian Archaeology*. — *B. I. F. A. O.* = *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*. Pour *Recueil* et *Ä. Z.*, cf. p. 19.

Chapitre III.

Extension du Système.

Les Égyptiens ne se sont point contentés, comme, par exemple, les Assyro-Babyloniens, d'une seule écriture à toutes fins. Ils ont possédé une **onciale** (1) et une **cursive**, et même, à un moment donné, deux cursives. L'onciale est l'écriture hiéroglyphique; les cursives sont l'écriture hiératique et l'écriture démotique. De ces appellations, léguées par les anciens, nous discuterons l'exactitude en temps et lieu.

Le **choix** de l'onciale ou de la cursive était fonction de deux données : la matière sur laquelle on écrivait et la nature du texte à reproduire. D'une manière générale, les hiéroglyphes étaient gravés sur matière dure et pesante, au moyen d'un outil incisif, soit en creux, soit en relief, par ablation du fond, soit encore en relief dans le creux. Au contraire, les cursives convenaient aux matières meubles et plus fragiles, dont la surface n'était pas entamée par le contact d'un calame ou pinceau chargé de matière colorante liquide. Mais le deuxième facteur intervient pour brouiller cette distinction. Aussi trouve-t-on des hiéroglyphes simplement peints sur stuc ou écrits sur papyrus et inversement de nombreux textes démotiques gravés sur pierre. D'ailleurs, entre l'onciale et la cursive nettement caractérisées, on rencontre des intermédiaires.

(1) Nous employons ce terme commode au sens d'écriture monumentale, sans égard à d'autres acceptions plus spéciales.

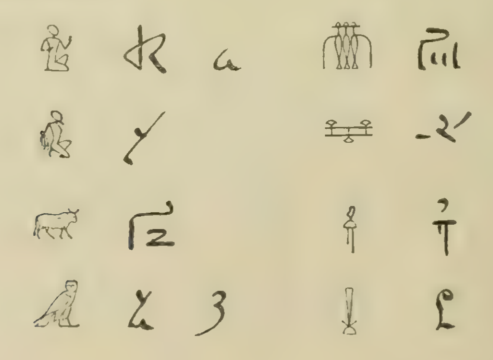
L'hiératique nous est connu dès les plus anciennes époques et a duré aussi longtemps que les hiéroglyphes eux-mêmes. Si, à partir de la mise en service de son succédané démotique, il n'a plus été employé que pour certains textes religieux et s'est de nouveau rapproché de l'onciale, antérieurement du moins son usage était général. Un texte hiéroglyphique sculpté suppose l'existence d'un brouillon moins soigné et aisément transportable. Nous avons reconnu d'ailleurs plus haut l'influence en retour de certains signes hiératiques sur leurs correspondants hiéroglyphiques.

L'hiératique n'est qu'une déformation, signe par signe, des hiéroglyphes. On y rencontre aussi des ligatures en nombre variable selon les documents, mais toujours relativement restreint. La transcription en hiéroglyphes est, en principe, toujours possible.

La tendance générale des signes hiératiques, comparés à leurs prototypes hiéroglyphiques, est triple : 1° simplification : 2° mise en évidence d'un détail caractéristique ; 3° adjonction d'un ou plusieurs traits diacritiques.

Exemples :

1° *Simplification* :



2° *Mise en évidence d'un détail.*

(1)

3° *Adjonction de traits diacritiques.*

(différent de △)

(*ḫrp*, différent de *sḫm*)

Outre la rapidité, but essentiel de toute cursive, on obtenait encore par là l'avantage d'une régularité relative. En effet, la reproduction rapide et à traits épais d'un dessin un peu compliqué, si l'on veut tenir compte de toutes ses parties

(1) Le trait supérieur s'explique par la présence de l'uræus frontale, comme dans .

et si l'on y met peu de soin, risque d'aboutir à une juxtaposition de lignes assez énigmatique. Si, au contraire, on détermine conventionnellement, et les seuls éléments à reproduire, et la forme à leur donner, on compense par une différenciation, établie nettement et une fois pour toutes, la nécessité de fixer dans la mémoire la convention sus-indiquée, c'est-à-dire d'apprendre comme deux écritures au lieu d'une.

La forme d'un grand nombre de signes hiératiques est, dès leur première apparition, fixée à peu près *ne varietur*. Quelques-uns même semblent remonter à des hiéroglyphes perdus. Ainsi n'est pas le correspondant exact de , mais d'une image d'oiseau plus ancienne aux deux ailes dressées. D'autres signes au contraire présentent une évolution plus ou moins accentuée. Ainsi passera successivement par les formes caractéristiques suivantes :

Il arrive parfois que des formes du même signe parvenues à des degrés d'évolution très différents soient contemporaines. Ainsi les deux formes de et de , données plus haut, apparaissent en même temps. Cette dualité ne fera que s'accentuer par la suite. Elle correspond à une distinction entre l'écriture livresque et celle des besoins courants. Cette dernière, très cursive, aboutira progressivement au démotique. La première se rapprochera des hiéroglyphes linéaires dont il sera parlé ci-après et par ce retour en arrière, deviendra l'écriture de la littérature religieuse des bas temps écrite sur papyrus.

* * *

Le même parti, double, de simplification et de codification, par lequel on avait tiré le hiératique des hiéroglyphes, a fourni, appliqué à son tour au hiératique, ce qu'on appelle le **démo**-

tique. Par contre, cette fois, on s'en prit, non plus seulement au signe isolé, mais au groupe de signes qui, par leur rapprochement fréquent, constituait une unité. On a, en somme, traité un groupe hiératique ligaturé comme on avait fait jadis un hiéroglyphe de dessin complexe, afin d'obtenir simplicité et régularité.

La nouvelle écriture présente, comparée au hiératique, un triple défaut :

1° La forme des signes isolés est encore plus éloignée des prototypes hiéroglyphiques. Il faut donc imposer à la mémoire un plus grand effort.

2° On devait, en outre, apprendre de véritables sigles issus d'anciens groupes hiératiques et de forme très conventionnelle.

3° Cette simplification à un double degré devait amener des ressemblances fâcheuses, et parfois l'identité, entre signes ou groupes dont les valeurs étaient entièrement différentes. Ainsi :

Par contre, un moderne peut faire aisément les deux expériences suivantes :

1° Il copiera plus facilement, plus rapidement et plus exactement un texte démotique qu'un autre en bon hiératique de longueur équivalente. Cela tient en partie à ce que, dans le premier type, les mots les plus fréquents sont simplifiés à l'extrême.

2° Après s'être imposé l'effort initial nécessaire, il lira avec beaucoup moins de peine un texte démotique gréco-romain qu'un texte hiératique postérieur au Nouvel Empire, alors que beaucoup de signes, réduits, par usure, à l'état de simples traits, se différenciaient très mal, et que les ligatures, devenues plus nombreuses, affectaient des formes inconstantes. La formation du démotique, qui a duré environ depuis la dynastie éthiopienne jusqu'à Alexandre, marque un progrès continu. Il s'est fixé alors et n'a plus varié que dans le détail au cours des périodes ptolémaïque et impériale.

A dire le vrai, le démotique se trouvait en germe dans les ligatures que l'on rencontre dès l'hiératique d'assez haute époque, où non seulement les signes étaient reliés par un trait, mais subissaient, du fait de cette réunion, une simplification supplémentaire. Bien mieux, le principe constitutif du démotique était déjà pleinement appliqué à l'écriture hiératique en ce qui concerne l'ensemble des signes de numération. En effet, alors que les hiéroglyphes se contentent d'un signe par puissance de dix, les simplifications de la cursive ont provoqué la création de presque autant de sigles qu'il y avait de groupements possibles entre unités de même ordre, si bien que le nombre des « chiffres » a été à peu près multiplié par dix. D'analytique qu'elle était, la numération écrite est devenue synthétique. Il y a là, comme pour les autres éléments de l'écriture, évolution progressive, mais la révolution qui a modifié le principe s'est accomplie beaucoup plus tôt. Chose curieuse, elle a atteint jusqu'aux hiéroglyphes eux-mêmes. Parfois ≡≡ s'écrira ∩∩.

Le démotique servait à écrire, sinon la langue courante, du moins une langue littéraire et administrative qui ne s'en écartait pas trop. Aux basses époques, les hiéroglyphes et le hiératique sont à peu près confinés dans une langue savante à tendances très archaïsantes. La tradition religieuse se transmettait en

hiéroglyphes ou en hiératique quand elle s'adressait aux seuls initiés. Parfois, mais rarement, on l'accompagnait d'une traduction démotique à l'usage du vulgaire. Enfin, la religion populaire a donné naissance à de nombreux textes en démotique, soit simplement écrits, soit gravés dans la pierre. Inversement des documents relatifs, non au dogme, mais à l'administration des temples, pouvaient être sculptés en hiéroglyphes sur les murailles, bien que rédigés en langue courante. Dans ce cas, non chaque signe, ce qui serait souvent impossible, mais chaque mot est comme transposé du démotique en hiéroglyphes.

Le démotique disparaît, à peu près en même temps que les hiéroglyphes, lors du triomphe du christianisme. Cependant quelques éléments en ont survécu dans le copte qui a emprunté au démotique les sept lettres ϣ ϥ ϧ ϩ (ⳉ) ϫ ϭ ϯ.

* * *

La variété d'écriture que, depuis CHAMPOLLION, on a coutume d'appeler **hiéroglyphes linéaires** ne constitue pas à proprement parler une cursive. Ces hiéroglyphes, plus ou moins simplifiés, ont presque exclusivement servi à écrire, sur les parois des sarcophages de bois, puis sur les papyrus déposés près des momies, les longs textes funéraires que l'on gravait ou peignait avec soin sur les murailles des tombes riches. Cette écriture monumentale à bon marché a gardé très tard la marque de son origine : elle a conservé, et la disposition en colonnes quand la cursive hiératique l'avait abandonnée depuis longtemps, et la faculté de s'écrire de gauche à droite, surtout dans les « Livres des morts » à vignettes.

* * *

La force d'expansion du système hiéroglyphique peut être observée dans deux manifestations, l'une certaine, l'autre probable : les **hiéroglyphes méroïtiques** et l'alphabet cananéen.

Les Grecs, toujours à la recherche du fabuleux, ont affirmé à maintes reprises que l'Égypte avait reçu ses hiéroglyphes d'Éthiopie. La science n'a jusqu'ici rencontré aucune confirmation d'un tel fait. Nous voyons, au contraire, dans la première moitié du premier millénaire av. J.-C., les souverains d'Éthiopie emprunter à l'Égypte sa langue et son écriture. Puis, vers le début de notre ère, après un long silence, les monuments reparaissent, cette fois en langue indigène et dans une écriture alphabétique manifestement dérivée des hiéroglyphes égyptiens. Le déchiffrement en est tout récent. Voici cet alphabet, où les voyelles sont représentées. Il y avait aussi un alphabet cursif de formes très conventionnelles.

a	*m*	*š*
e	*n*	*k*
ê	*ñ*	*q*
i	*r*	*t*
y	*l*	*te*
w	*ḫ*	*tê*
b	*ẖ*	*z*
p	*s*	⁝ séparation des mots

Pour l'**alphabet cananéen** qui a donné naissance à nos écritures actuelles, la question est beaucoup plus confuse. La majorité des érudits a longtemps admis la thèse d'Emmanuel de Rougé qui voyait dans les lettres phéniciennes des défor-

mations graphiques de signes hiératiques de valeur correspondante. Ainsi 𓄿, 𓄿 a donné ⲁ, *a*. 𓅓, 𓅓 a donné 𐤌 *m*, etc. Dans cette hypothèse, la filiation est directe et, sans y penser, nous écrivons tous les jours en hiéroglyphes égyptiens.

Tout récemment, on a cru découvrir l'origine des alphabets cananéen, grec et italique dans une écriture rencontrée sur un petit nombre de courtes inscriptions de la péninsule sinaïtique. Certains signes s'y rapprochent des formes de quelques éléments desdits alphabets, tandis que d'autres apparaissent comme des représentations grossières d'êtres animés ou inanimés. Le nombre des signes indique une écriture alphabétique. On a tenté le déchiffrement de ces inscriptions en admettant qu'il s'agit d'un idiome sémitique, et en donnant aux signes linéaires la valeur de leurs correspondants approximatifs dans les alphabets connus. Quant aux signes d'aspect analogue aux hiéroglyphes égyptiens, on ne les a pas rapportés à ces derniers, mais on a extrait leur valeur, par acrophonie, des mots sémitiques exprimant l'objet figuré. Ainsi 𓃾 vaut ʾ, parce que le bœuf se dit *ʾaleph* en sémitique : 𓁶 vaut *r*, parce que la tête humaine s'exprime par le mot *reš*, etc.

Même si ces bases de déchiffrement sont exactes, comme il est probable, les conclusions tirées des inscriptions sinaïtiques, tout en ruinant l'hypothèse de Rougé, ne suffisent plus à fournir la preuve que le prototype de nos écritures doit être cherché dans les hiéroglyphes de l'Égypte. Le lien est visiblement trop lâche, et, pour acquérir une certitude, il faudrait disposer d'autres intermédiaires.

Extrait bibliographique et références justificatives.

Champollion le jeune, *De l'écriture hiératique des anciens Égyptiens* (1821). — G. Möller, *Hieratische Paläographie*

(1909—1912). — J. J. Hess, *Der demotische Roman von Stne Ḫa-m-us* (1888 ; avec tableau comparatif succinct des signes dans les trois écritures). — H. Brugsch, *Grammaire démotique* (1855). — K. Sethe, *Von Zahlen und Zahlworten* (1915). — H. Grapow, *Über einen ägyptischen Totenpapyrus aus dem früheren mittleren Reich*, ap. *Sitzungsberichte der Berliner Akademie* (1915). — F. Ll. Griffith, *The Meroitic Inscriptions* (1911). — E. de Rougé, *Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien* (1860). — A. H. Gardiner, *The egyptian origin of the semitic alphabet*, ap. *J. E. A.*, III (1916).

Chapitre IV.

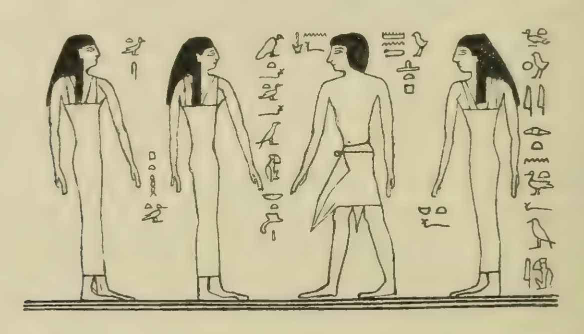
Disposition matérielle de l'écriture.

I. Direction de l'écriture.

La **direction rationnelle** de l'écriture est celle qu'après avoir abandonné l'usage du «boustrophédon», — ou écriture allant alternativement de droite à gauche et de gauche à droite, — trop incommode pour la lecture, l'expérience du peuple grec a seule retenue et fait passer dans l'usage de tous les peuples occidentaux : le mouvement **de gauche à droite**. Cette direction a l'avantage, puisque l'on écrit de la main droite, de laisser en lumière les mots et les phrases au fur et à mesure de leur composition et de ne pas obliger la main à passer sur la lettre fraîche qu'elle vient de former. Les Chaldéens, imprimant leurs signes sur l'argile mou, ont, eux aussi, adopté la scription vers la droite et, d'une façon plus générale, c'est la même préoccupation qui a déterminé tous les peuples, quelle que soit la direction de leur écriture, à commencer à remplir par le haut la page où ils traçaient leurs caractères.

Mais cette direction rationnelle, recommandée par l'expérience, n'est pas la **direction naturelle**. La loi du moindre effort, ou plus exactement celle de la simplicité du geste, veut que, la matière à écrire étant posée d'axe devant le scribe, la main droite trace d'abord les caractères sur la partie qu'elle atteint naturellement pour s'éloigner par un effort progressif vers la partie gauche qu'elle veut remplir. Cette scription **de droite à gauche** a été et reste encore celle de la plupart des écritures sémitiques.

En principe **l'écriture hiéroglyphique n'a pas de direction obligée**. Écriture monumentale, dont chaque signe réclame une application spéciale de l'artiste et se trouve souvent sculpté avec autant de soin qu'un camée, elle obéit aux exigences des monuments qu'elle décore : se déroulant en bandes ou descendant en colonnes, ou courant de gauche à droite ou de droite à gauche, elle remplit les vides laissés par les personnages, les objets ou les motifs ornementaux. Une loi absolue préside cependant à cet usage décoratif de l'écriture : lorsqu'il se



rapporte à un personnage quelconque d'un tableau, le texte écrit aborde son interlocuteur imaginaire de la même façon que le personnage représenté l'aborde lui-même : tourné vers la droite, c'est-à-dire de droite à gauche, si celui-ci regarde vers la droite ; tourné vers la gauche, c'est-à-dire de gauche à droite, si celui-ci regarde vers la gauche.

Dans ces différents emplois, les hiéroglyphes, qui conservent toujours la même position respective entre eux, s'inversent suivant les cas. La règle pratique de lecture est qu'il faut **aller à la rencontre** des personnages ou des êtres animés que renferme un texte hiéroglyphique.



se lira de droite à gauche, mais

doit se lire de gauche à droite.

Pourtant lorsque la surface à remplir ne comporte pas de scène figurée ou qu'aucune situation topographique dans un ensemble ne vient commander l'économie du texte écrit, l'écriture hiéroglyphique prend naturellement un sens : celui de la minute hiératique dont elle est pratiquement la transcription.

L'écriture hiératique, cursive des hiéroglyphes, s'écrit uniformément **de droite à gauche**. Les plus anciens textes, sans doute pour éviter partiellement le danger déjà signalé d'obliger la main du scribe à passer sur les lettres fraîchement tracées, dispose les groupes en **colonnes verticales**, alignées elles-mêmes de droite à gauche. Cette façon de faire, qui, à quelques exceptions près, est celle des papyrus d'Abousir et d'Éléphantine, ainsi que des graffitti archaïques de Hât-noub, a passé dans les textes hiéroglyphiques des Pyramides. Au Moyen Empire s'affirme la tendance à remplacer l'écriture verticale, qui suppose sous la main du scribe un déplacement constant du papyrus, par la **scription horizontale** qui laisse établir des colonnes plus larges, exigeant de moins fréquents déroulements : sur les tablettes de bois et les ostraca, cette façon d'écrire, où l'œil se repère plus aisément, permet de perdre moins de place et de serrer davantage le texte. Les papyrus d'Illahoun, les contes de Sinouhit et du Naufragé présentent, à côté de parties écrites verticalement, de longs passages écrits horizontalement et le papyrus Prisse est édité entièrement suivant la nouvelle méthode. Dans les hiéroglyphes, tandis que les textes religieux conservent les vieilles traditions, les stèles privées du Moyen Empire adoptent délibérément l'écriture horizontale des manus-

crits. Au Nouvel Empire, tant dans les textes hiératiques que dans les textes hiéroglyphiques qu'une autre raison ne détermine pas, règne en maîtresse incontestée l'écriture en lignes horizontales.

II. Distribution des signes.

Les signes, on l'a vu, s'accommodent à la direction de l'écriture, en s'inversant s'il est besoin. Cette direction déterminée, le scribe égyptien n'alignait pas ses caractères, comme nos lettres modernes, à la suite les unes des autres sur les lignes et dans les colonnes, en ayant soin, comme nous, de séparer les mots : d'autres lois d'esthétique président en effet à la disposition de l'écriture. Ces lois, très souples, qui dérivent de la conception ornementale de l'écriture hiéroglyphique, peuvent se résumer dans le **souci d'éviter les vides disgracieux**. La première application de ce principe est que, loin d'être séparés par des blancs, les mots sont bloqués de telle façon que, sauf certains cas où l'ornementation peut tirer parti d'une disposition contraire (1), rien n'indique à l'œil le rôle de chaque signe dans la constitution du mot. Sans qu'il y ait pourtant à ce sujet de règles absolues, la disposition des caractères ainsi confondus est régie, elle aussi, dans le détail par l'*horror vacui* : lorsque dans la ligne un signe n'occupe pas toute la hauteur ni dans la colonne toute la largeur, tout se passe généralement (2) comme si le scribe avait déterminé mentalement un

(1) Par exemple les stèles funéraires où des noms propres, écrits en colonnes, sont disposés de telle sorte que tous les déterminatifs, au besoin séparés par un espace de leur mot trop court, soient écrits les uns au-dessous des autres, et les pancartes alimentaires de toutes les époques où, dans le sens vertical, une disposition analogue est observée.

(2) La distribution de détail des signes peut subir d'autres influences, par exemple la nécessité de faire tenir en peu de place un long texte, ce qui amène le lapicide à entasser les caractères :

rectangle ou un quadrat, selon les cas, qu'il remplirait avec les signes subséquents, mais en respectant l'ordre de succession suivant la direction de l'écriture. Ainsi :

(1) * * * * * *

doit se lire :

et

* * * * * * *

* * *

, ,

ou l'obligation d'employer une formule courte à orner un fond spacieux, ce qui l'invite à espacer les signes :

(1) L'astérisque * détermine les quadrats imaginaires.

doit se lire : [hiéroglyphes]

Mais les lois mêmes d'esthétique qui prescrivent cet ordre sont en même temps le principe qui amène à y déroger.

Lorsque, malgré les combinaisons possibles, un vide fâcheux est inévitable, l'écriture hiéroglyphique accomplit d'une façon presque régulière certaines **métathèses** (1).

Tout petit signe carré (□, ... etc.) (2) ou tout signe long vertical (, ... etc.) peut s'écrire devant un oiseau qui normalement devrait le précéder. Dans l'écriture la plus ancienne ces signes se logent dans l'intervalle qui reste libre sous la tête et devant la poitrine de l'oiseau :

	pour		« Bastet »
	pour		« pyramide »
	pour		« échelle »

Tout petit signe carré se trouvant placé avant ou après deux signes longs, verticaux (cf. plus haut) ou horizontaux (, ... etc.) peut être encadré entre ces deux signes. Quelquefois même un ensemble de signes s'insère entre deux signes longs verticaux :

(1) Cf. Lacau, *Métathèses apparentes en égyptien*, Recueil, XXV, 139—161.

(2) Le , dont la forme ancienne est peut être compté comme petit signe carré.

pour « disque solaire »

pour « éternité »

pour « belle »

pour « fête »

Tout signe long horizontal se trouvant entre deux signes longs verticaux peut se placer derrière ces derniers :

pour « momie »

Enfin plusieurs métathèses difficiles à cataloguer dérivent du même souci d'esthétique :

pour « partie antérieure »

pour « voir »

pour « justice »

Quelquefois ces règles jouent toutes ensemble et concourent à donner au mot une physionomie déconcertante à première vue :

pour « caroube »

pour « lin »

pour « crocodile »

Un autre jeu d'écriture dans la distribution des signes consiste à placer **en accolade**, pour éviter une répétition, quelque expression qui commande deux propositions parallèles :



« J'ai rassasié les loups de la montagne,
les oiseaux du ciel. »

C'est le même procédé, mais développé, qu'emploient certains textes en intercalant des lignes horizontales au milieu de colonnes verticales qui tantôt les commandent et tantôt en dépendent.

Les textes hiéroglyphiques, enfin, ne comportent aucune **ponctuation**. Dans les textes hiératiques au contraire apparaissent, surtout pour distinguer les stiques des poèmes, des points en l'air, que les manuscrits renfermant certaines phrases écrites en rouge, ou **rubriques**, peignent volontiers de la même couleur.

2e Partie. La connaissance des hiéroglyphes.

Chapitre V.

L'antiquité égyptienne.

Les Égyptiens, qui croyaient avoir été, au début des temps, gouvernés par des dynasties de dieux, n'ont pas manqué de leur attribuer l'octroi des grands bienfaits de la civilisation. C'est ainsi que le dieu Thot aurait **inventé** la plupart des sciences et notamment **l'écriture** qui en assure la transmission sans le secours de la mémoire. Sa parèdre, la déesse Seshat, était affectée à la tenue régulière des annales du royaume. Aussi la langue égyptienne désignait-elle les hiéroglyphes au moyen de l'expression [hieroglyphs] *md·w nṯr* « paroles divines ».

Il n'était pas besoin de ces données légendaires pour que le **prestige du lettré** fût assuré, dans un état bureaucratique que les hautes époques nous montrent fortement centralisé. Le fonctionnaire, écrivain et calculateur, dressait et redressait le cadastre, veillait à la perception des impôts et à la prestation des corvées. Il disposait d'arguments parfois frappants qu'il fallait bien « entendre ». Si infime que fût son rang dans la hiérarchie administrative, il n'en personnifiait pas moins l'autorité aux yeux de l'ouvrier et du paysan. Aussi l'obtention d'une place de scribe était-elle, de tous les déclassements, le plus recherché. La littérature nous a conservé plusieurs morceaux d'où il ressort qu'une comparaison n'était pas à l'avantage des autres branches de l'activité sociale.

Que l'on ait tenu en haute estime l'art du calligraphe, cela transparaît notamment dans le fait que certaines œuvres littéraires des plus prisées nous sont parvenues sans nom d'auteur, mais, par contre, accompagnées de la désignation du copiste.

C'est vraisemblablement en souvenir d'un temps où la connaissance de l'écriture était encore une rareté que le titre de [hiéroglyphes] *ḫry-ḥb* soit, littéralement, « porte-livre », joignait à cette signification celle de « magicien » ; et nous retrouvons un fait du même genre à la très basse époque, quand les hiéroglyphes, devenus écriture savante, n'étaient plus compris que de quelques initiés. En effet, le traducteur copte de la Bible n'a rien trouvé de mieux pour rendre חַרְטֻמִּים, *ἐξηγηταί* de *Genèse* 41/24, que l'expression **ⲥⲫⲣⲁⲛϣ** = [hiéroglyphes] *sẖ pr ʿnḫ* « scribe de la demeure de vie », qui équivaut sensiblement, comme on va le voir, à « écrivain en hiéroglyphes ».

Les Égyptiens nous ont eux-mêmes renseignés sur la manière dont ils concevaient la distinction à établir entre leurs deux **principaux modes d'écriture** usités à la basse époque. Les hiéroglyphes sont dits, au Décret de Canope, [hiéroglyphes] *sẖ n pr ʿnḫ*, (écriture de la demeure de vie), *ἱερὰ γράμματα*, et au Décret de Memphis, [hiéroglyphes] (écriture des paroles divines ; même rendu en grec). Le démotique est désigné par [hiéroglyphes] (variante : [hiéroglyphes] ; *sẖ n šʿy*, écriture des lettres ou des livres), et, en grec, tantôt par *αἰγύπτια γράμματα* (Canope), tantôt par *ἐγχώρια γράμματα* (Memphis), par opposition à *ἑλληνικὰ γράμματα*.

Cette nomenclature suffit à montrer que dans la seconde moitié du IIIe siècle av. J.-C., la connaissance de l'écriture hiéroglyphique était l'apanage d'une élite. Nous possédons de curieux indices d'un état de choses analogue, bien que moins

accentué naturellement, pour une époque beaucoup plus reculée, le début de la XVIII[e] dynastie. Deux tombes de la XII[e] ont conservé des graffiti en cursive hiératique, émanant de visiteurs qui y inscrivaient leur noms enchâssés dans des formules stéréotypées. On constate avec surprise que la sépulture de Khnoumhotep à Beni-Hassan passait pour être le temple de Khéops, parce que ce cartouche entre dans la composition d'un nom de localité inscrit sur la muraille. De même, la syringe thébaine d'Antefoqer, vizir sous Sésostris I[er], et de sa femme Senet, était attribué, avec un retard d'un siècle et demi, au temps de la reine Sebeknofrou, et peut-être à cette reine elle-même. De tels faits ne s'expliquent que si des gens, relativement experts dans la cursive servant aux besoins de tous les jours, se trouvaient embarrassés pour lire, couramment du moins, l'écriture monumentale.

La connaissance des écritures égyptiennes, même du démotique, paraît s'être perdue assez vite après le triomphe du christianisme et l'adoption de l'alphabet copte. Les deux inscriptions bilingues grecques-démotiques de 453 émanent d'un prêtre d'Isis de Philae et sont datées à la mode nouvelle. Le fait que le conte démotique de Setna a été trouvé dans une tombe de moine ne prouve pas rigoureusement que la compréhension en ait été ouverte à son dernier possesseur antique. Si l'évêque saint Pésunthios déchiffre, à la fin du VI[e] siècle, une liste de noms de momies entassées dans un hypogée, il se peut agir d'un document, soit grec, soit bilingue, à l'instar des étiquettes de momies. Hermapion et Horapollon, dont il sera parlé au chapitre suivant, puisqu'on n'a d'eux que des traductions grecques, apparaissent comme des exceptions et méritent même la qualification d'« archéologues ».

L'Égypte ne nous a rien laissé de comparable, pour l'importance, aux séries de tablettes cunéiformes où les valeurs des signes sont classées et comparées, tant pour le sumérien

que pour le babylonien et l'assyrien. Toutefois un papyrus, trouvé à Tanis, malheureusement incomplet et relativement récent, fournit une longue **liste de signes** hiéroglyphiques, avec, en regard, leur correspondant hiératique et l'énoncé, également en hiératique, de leur valeur figurative. Ils sont visiblement classés par catégories, selon le principe même de nos listes modernes; pourtant, assez souvent, la raison de l'ordre adopté nous échappe. Tantôt la signification donnée est unique :

= (jambe)

= (adorer)

Tantôt elle est double :

= (disque solaire — jour).

Tantôt elle est indiquée, non pas par un seul mot, mais par une expression complexe :

= (œil pleurant).

= (disque solaire resplendissant).

= (bois coupé).

On voit, d'après cette dernière catégorie, que la teneur du document est surtout descriptive et correspond, dans notre tableau, à la colonne de gauche rédigée en français, plutôt qu'à la colonne « signe-racine » où sont résumés les rapports entre les hiéroglyphes et le vocabulaire égyptien.

Bien que le papyrus ait été écrit seulement à l'époque romaine, la liste ne comporte pas toute la variété du système parvenu à ce stade. Il s'agit peut-être d'une adaptation d'un

recueil plus ancien. D'ailleurs, il semble destiné plutôt à des lecteurs mieux orientés sur la cursive hiératique que sur les hiéroglyphes eux-mêmes et cela suppose un temps antérieur à la prédominance du démotique.

Telles sont les seules données nettement didactiques que nous possédions de source égyptienne. C'est à d'autres besoins que répond un papyrus magique démotique datant de la fin du paganisme et où plus de 500 mots sont glosés en lettres grecques. On a ainsi directement la valeur de tous les signes démotiques unilitères et aussi de quelques autres multilitères. Un texte démotique, rédigé probablement sous les Ptolémées, fournit incidemment la valeur de deux hiéroglyphes : «Si l'on veut écrire *miel*, on trace une image de la déesse Nout tenant à la main un roseau», et : «Si l'on veut écrire *année*, on doit dessiner un vautour». La première équivalence demeure pour nous une énigme, mais la seconde se retrouve, et chez Horapollon et dans les textes hiéroglyphiques eux-mêmes. Voici comment chacune d'elles est amenée : «Pour faire sortir (?) les abeilles de la ruche (?), les apiculteurs jouent sur une flûte de roseau. C'est un roseau que la déesse Nout avait saisi auparavant», et : «Le noble vautour, qui n'a pas de mâle de son espèce, ... Sothis . . . . qui est aussi l'année». Ce contexte mutilé et obscur a du moins l'avantage de montrer à quelles sources Horapollon a pu puiser, tantôt la matière, tantôt le modèle de son commentaire explicatif, parfois si étrange.

Enfin on n'oserait affirmer que le nom **ⲛⲉⲉⲛⲧⲏⲣ** «les dieux», donné à un groupe d'étoiles dans un manuscrit copte daté de 1006, constitue une survivance d'une acception tardive du signe ★.

Les documents bilingues fournissent encore de nombreux renseignements d'ordre phonétique, quand ils renferment, soit des noms propres, soit des mots empruntés, dans un sens comme

dans l'autre. Ils permettent aussi, dans une certaine mesure, d'élucider la signification des éléments idéographiques de l'écriture.

Extrait bibliographique et références justificatives.

G. Maspero, *Du Genre épistolaire chez les Égyptiens de l'époque pharaonique* (1872). — B. Gunn, *Interpreters of dreams*, ap. *J. E. A.*, IV (1917). — W. Spiegelberg, *Varia; die Auffassung des Tempels als Himmel*, ap. *Ä. Z.*, LIII (1917). — N. de G. Davies et A. H. Gardiner, *The tomb of Antefoqer* (1920), p. 8 et 27. — H. Brugsch, *Vier bilingue Inschriften von Philae*, ap. *Ä. Z.*, XXVI (1888). — F. Ll. Griffith, *Stories of the high priests of Memphis* (1900), p. 67. — E. Amélineau, *Un évêque de Keft au VIIe siècle* (1889). — E. W. Budge, *Coptic Apocrypha in the dialect of upper Egypt* (1913), p. 256. — F. Ll. Griffith, *Two hieroglyphic Papyri of Tanis* (1891). — Id. et H. Thompson, *The demotic magical papyrus of London and Leiden* (1904—1909). — W. Spiegelberg, *Der ägyptische Mythus vom Sonnenauge*, ap. *Sitzungsberichte der Berliner Akademie* (1915).

Chapitre VI.

L'antiquité classique.

Les Grecs, curieux de toutes choses, n'ont pas manqué d'être fortement intrigués par l'aspect inusité de l'écriture hiéroglyphique. Si les renseignements qu'ils nous ont légués sur ce chapitre sont de valeur inégale, cela tient d'abord à la désaffection de leurs contemporains égyptiens pour le système créé et cultivé par leurs pères, et aussi, peut-être, à l'influence d'Hérodote, lequel se plaisait à dire que, dans cet étrange pays, tout se faisait à rebours du reste de l'univers. C'était la porte ouverte au paradoxe, voire à l'absurde. Les écrivains classiques sont, pour une bonne part, responsables des errements qui surprennent chez les précurseurs de CHAMPOLLION.

HÉRODOTE (1) nous renseigne sur la **direction de l'écriture** : de droite à gauche. Autre bizarrerie, selon lui : non contents de ne pas agir, en cela, comme tout le monde, les Égyptiens prétendaient encore qu'ils écrivaient vers la droite et les Grecs vers la gauche! POMPONIUS MELA (2) remarque de même que les Égyptiens écrivaient *perverse*, à l'envers.

HÉRODOTE (3) distingue très justement deux **sortes d'écritures** (*γράμματα*): la sacrée (*ἱερά*) et la populaire (*δημοτικά*). DIODORE (4) maintient cette distribution (*ἱερά* et *δημώδη*) et ajoute avec raison que la seconde était la plus couramment étudiée, tandis que la connaissance des hiéroglyphes se transmettait à l'intérieur des collèges sacerdotaux. CLÉMENT D'ALEXANDRIE (5)

(1) II, 36. (2) *de Situ orbis*, I, 9, 6. (3) II, 36.
(4) I, 81, 4 et III, 3, 4. (5) *Stromates*, V, 4.

définit avec exactitude l'état de choses en vigueur de son temps quand il distingue trois écritures : « l'épistolographique, puis l'hiératique, dont usent les hiérogrammates, et enfin l'hiéroglyphique ». Si cette classification a été appliquée abusivement aux anciennes périodes, la faute en est aux modernes. Le même auteur affirme encore que les trois variétés s'apprenaient dans l'ordre indiqué ci-dessus.

Porphyre (1) oppose l'écriture épistolographique à l'hiéroglyphique et à la symbolique. Cette dernière, de nature allégorique et énigmatique, correspond bien, pour cette époque, à une réalité, bien qu'il n'existe pas, entre elle et les hiéroglyphes normaux, de limite nettement tracée. Il semble que Porphyre ait mélangé, en les résumant, deux classements, distincts chez l'évêque d'Alexandrie.

Héliodore (2) parle d'écritures démotique et hiératique. Comme il s'agit d'un texte sur bandelette, l'auteur a très bien pu entendre le second terme dans le même sens que Clément, et que nous-mêmes d'après lui.

Les anciens se sont beaucoup occupés aussi des **origines de l'écriture**. Nombreux sont ceux qui suivent la tradition égyptienne, c'est-à-dire l'attribution à Thot-Hermès-Mercure : Platon (3), Cicéron (4), Hygin (5), Gn. Gellius (6), Plutarque (7), Servius (8). Pour Tacite (9), il parle des Égyptiens dans le même sens, sans toutefois mentionner le dieu.

D'autres, comme Diodore (10), Lucain (11), Josèphe (12), Pline l'ancien (13), Pomponius Mela (14), dénient au contraire

(1) *Vie de Pythagore*, 11. (2) *Éthiopiennes*, IV, 8. (3) *Phèdre*, 59.
(4) *De natura deorum*, III, 22. (5) *Fabulae*, 277.
(6) *Grammaticae romanae fragm.*, Teubner, p. 120.
(7) *Quaest. conv.*, IX, 3, 2. (8) *Ad Aen.*, IV, 577.
(9) *Ann.*, XI, 14. (10) I, 69, 5. (11) III, 220.
(12) *C. Apion*, I, 28. (13) *Hist. nat.*, VII, 57.
(14) *De situ orbis*, I, 12.

la priorité à l'Égypte et l'accordent, soit aux Phéniciens, soit aux Chaldéens.

Ce qui a le plus frappé la plupart des écrivains, c'est naturellement la présence de **figures d'êtres animés.** Diodore (1) mentionne en outre les membres humains, les outils : Apulée (2), les enroulements et enchevêtrements de lignes : Lucain (3), les oiseaux et bêtes féroces — même fantastiques, ajoute Ammien Marcellin (4) — et Lucien (5), en manière de **critique, les hommes à tête de singe et de lion.**

A propos des **signes pris individuellement**, nous rencontrons des données parfois assez exactes. Chez Diodore (6), le crocodile, symbole de méchanceté, rappelle « fureur » : l'œil, gardien de tout le corps, « veiller » ; la main ouverte, pour dire gagner sa vie, « recevoir » ; le poing, qui conserve les biens acquis, « saisir ». L'enfant assis sur un lotus représente bien le lever du soleil, comme le veut Plutarque (7). De même, l'œil et le sceptre pour le nom d'Osiris, chez le même (8) et Macrobe (9), ou le poisson pour l'idée de haine, encore chez Plutarque (10) ; le scarabée, image du soleil, chez Clément (11), et l'abeille désignant le roi, chez Ammien (12). Quelques autres attributions sont plus que douteuses. Quant aux explications fournies, elles apparaissent le plus souvent comme arbitraires, parfois variables d'un auteur à l'autre et en tout comparables à celles que nous rencontrerons chez Horapollon.

Les renseignements généraux fournis par les auteurs sur **la nature et l'emploi des hiéroglyphes** se révèlent généralement

(1) III, 4. (2) *Métam.*, XI, 22. (3) III, 220. (4) XVII, 4.
(5) *Hermotime*, 44. (6) III, 4.
(7) *De Pythiae orac.*, 12. (8) *De Iside*, 10. (9) *Sat.*, I, XXI, 12.
(10) *De Iside*, 32. (11) *Stromates*, V, 4. (12) XVII, 4.

comme assez exacts, mais incomplets et parfois d'interprétation malaisée, même maintenant que nous possédons la clef de l'énigme. Il n'est pas surprenant que certaines erreurs des modernes se soient montrées si tenaces.

Quand Lucain (1) affirme que les premiers hiéroglyphes gravés sur pierre avaient pour objet de conserver les paroles magiques, on ne saurait dire qu'il a tort. D'autres ne sont pas, sur le contenu des textes, moins véridiques. Ainsi Hérodote (2), Diodore (3), Strabon (4) et Tacite (5), à propos des inscriptions relatant les victoires de Sésostris-Ramsès, ou Josèphe (6) affirmant que Manéthon a compilé l'histoire d'Égypte d'après les textes hiéroglyphiques, ou encore, et surtout, Hermapion quand il donne la traduction in-extenso d'un obélisque. Il n'y a là rien qui justifie les élucubrations mystiques d'un Kircher. Par contre, Plutarque (7) a apporté quelque trouble en insistant sur le caractère mystérieux des textes écrits en hiéroglyphes et en les comparant aux sentences de Pythagore. De même, Clément d'Alexandrie (8) avec ses fameux « anaglyphes » destinés, paraît-il, à transmettre les louanges des rois sous forme de mythes religieux.

Les quelques passages d'un grand intérêt où il est traité de l'emploi des signes et des tendances générales de l'écriture sont malheureusement assez obscurs et ont donné lieu à bien des confusions et des discussions. L'opinion de Diodore (9) semble assez proche de la réalité : « L'écriture ne rend pas le langage sous-jacent par juxtaposition de syllabes, mais par représentation figurée de ce qui doit être exprimé et par des métaphores qui viennent au secours de la mémoire ». Il ajoute qu'il faut une longue application pour parvenir à lire parfaitement.

(1) III, 224. (2) II, 102 et 106. (3) I, 55, 7. (4) XVII, 5.
(5) *Ann.*, II, 60. (6) *C. Ap.*, I, 228.
(7) *De Iside*, 10. (8) *Stromates*, V, 4. (9) III, 4.

Même tendance, exagérée pour une part, chez AMMIEN MARCELLIN (1) : « Les anciens Égyptiens n'écrivaient pas, comme on le fait aujourd'hui, au moyen d'un nombre de caractères déterminé et susceptible de rendre toute conception de l'esprit humain. Chaque caractère servait pour un nom ou un verbe et parfois exprimait toute une proposition. »

PLOTIN (2) admire les sages de l'Égypte qui n'usent pas de caractères décomposant le discours et représentant des sons, mais emploient des images, chaque concept ayant son image attitrée. Dans la suite, on croit comprendre que les signes avaient une valeur première très synthétique et d'autres complémentaires et explicatives. Mais le passage paraît irrémédiablement obscur.

Quelques mots de PORPHYRE (3) sur les hiéroglyphes symboliques ont été cités plus haut, et ce disciple de PLOTIN, inspiré peut-être en cette occasion par CLÉMENT D'ALEXANDRIE, nous conduit à traiter du texte fameux de cet auteur ecclésiastique (4).

Il distingue (5) quatre moyens d'expression :

1° au propre, en utilisant les éléments primordiaux ;

2° au propre, par imitation ;

3° par symbole, au moyen de tropes ;

4° par symbole, au moyen d'allégories et d'énigmes.

CLÉMENT ne met pas au même rang toutes ces catégories et groupe les trois dernières sous l'épithète « symbolique », mais, comme il emploie le terme « cyriologique » pour caractériser les deux premières, on voit, ainsi que nous l'avons déjà fait observer à propos de CHAMPOLLION, que la limite est flottante.

---

(1) XVII, 4. (2) *Ennéades*, V, 8, 6. (3) *Vie de Pythagore.*

(4) En cette qualité, nous devrions le réserver pour le chapitre suivant, mais la chronologie commande de le placer ici. — Nous n'utilisons pas le passage d'APULÉE, XI, 22, qui ne s'applique peut-être pas strictement aux hiéroglyphes ordinaires. (5) *Stromates*, V, 4.

Les deux dernières variétés s'expliquent d'elles-mêmes. Quant à la distinction entre la première et la seconde, elle dépend du sens attribué aux mots *διὰ τῶν πρώτων στοιχείων*. Nous ne pouvons rouvrir ici cette discussion (1). Il semble qu'il soit question de représentations figuratives parlant d'elles-mêmes grâce à la présence des éléments constitutifs, essentiels, distinctifs, de l'objet de la pensée. Dans le procédé par imitation, il y aurait déjà une part de convention. Pour reprendre les exemples proposés par l'auteur, un cercle représente bien le soleil et un croissant la lune, mais ces images sommaires peuvent convenir et s'appliquent en effet à d'autres êtres ou objets. Il y a donc en plus, dans ce cas, une opération de l'esprit consistant à faire un choix.

Ainsi entendue, la classification de Clément indique par une progression logique le rôle des éléments idéographiques contenus dans les hiéroglyphes.

On voit qu'en tout cela les auteurs ont été surtout frappés de ce qui, dans les hiéroglyphes, fait disparate avec leurs propres écritures, et qu'ils ont à peu près totalement négligé d'en mentionner la partie phonétique, si ce n'est pour en nier plus ou moins formellement l'existence. Les tâtonnements des modernes trouvent dans cette abstention leur meilleure excuse.

* * *

Après les écrivains qui ont traité incidemment des hiéroglyphes, il convient d'aborder ceux qui leur ont consacré des **ouvrages spéciaux.**

---

(1) Letronne et Champollion tiennent pour le sens « lettre » de *στοιχεῖον*, très admissible en principe. Pour ne citer que des auteurs ayant traité des écritures égyptiennes, Tzétzès l'entend ainsi, tandis qu'Horapollon conserve la signification première « éléments ». Avec M. Marestaing, nous pensons que l'interprétation de Letronne et Champollion ne cadre plus avec les données acquises aujourd'hui.

Diogène Laërce (1) raconte que Démocrite d'Abdère s'en serait occupé, mais nous n'en savons pas davantage, ni par lui, ni par d'autres.

Tertullien (2) parle dans le même sens d'un certain Hermatélès, inconnu par ailleurs. Nous sommes mieux renseignés grâce à Suidas et surtout à Tzétzès, sur l'œuvre de Chérémon, philosophe stoïcien et grammairien, qui fut probablement directeur du Musée d'Alexandrie après Apion et ensuite précepteur de Néron. Il a composé des *Ἱερογλυφικά* qu'on peut imaginer avoir inspiré Clément d'Alexandrie. Quelques extraits nous en sont parvenus dans l'ouvrage du moine Tzétzès (XII[e] siècle) sur l'Iliade, à propos de l'épithète *ἀργυρότοξος* d'Apollon. L'auteur (3) soutient qu'Homère avait emprunté

(1) *Vie de Démocrite.* (2) *De Spectaculis*, 8.

(3) Voici le passage de Tzétzès, d'après Lenormant, *Revue Archéologique*, 1851, p. 16. *Ὅμηρος δὲ παιδευθεὶς ἀκριβῶς δὲ πᾶσαν μάθησιν ἐκ τῶν συμβολικῶν Αἰθιοπικῶν γραμμάτων, ταῦτα φησίν · οἱ γὰρ Αἰθίοπες στοιχεῖα γραμμάτων οὐκ ἔχουσιν, ἀλλ' ἀντ' αὐτῶν ζῶα παντοῖα καὶ μέλη τούτων, καὶ μόρια · βουλόμενοι γὰρ οἱ ἀρχαιότεροι τῶν ἱερογραμματέων τὸν περὶ θεῶν φυσικὸν λόγον κρύπτειν, δι' ἀλληγορικῶν καὶ συμβόλων τοιούτων καὶ γραμμάτων τοῖς ἰδίοις τέκνοις αὐτὰ παρεδίδουν, ὡς ὁ ἱερογραμματεὺς ΧΑΙΡΗΜΩΝ φησί. (I) καὶ ἀντὶ μὲν χαρᾶς γυναῖκα τυμπανίζουσαν ἔγραφον · (II) ἀντὶ λύπης, ἄνθρωπον τῇ χειρὶ τὸ γένειον κρατοῦντα, καὶ πρὸς γῆν νεύοντα · (III) ἀντὶ δὲ συμφορᾶς, ὀφθαλμὸν δακρύοντα · (IV) ἀντὶ τοῦ μὴ ἔχειν, δύο χεῖρας κενὰς ἐκτεταμένας · (V) ἀντὶ ἀνατολῆς, ὄφιν ἐξερχόμενον ἐκ τινὸς ὀπῆς · (VI) ἀντὶ δύσεως, εἰσερχόμενον · (VII) ἀντὶ ἀναβιώσεως, βάτραχον · (VIII) ἀντὶ ψυχῆς, ἱέρακα · ἔτι καὶ ἀντὶ ἡλίου καὶ θεοῦ . (IX) ἀντὶ θηλυγόνου γυναικὸς, καὶ μητρὸς, καὶ χρόνου, καὶ οὐρανοῦ, γῦπα · (X) ἀντὶ βασιλέως, μέλισσαν · (XI) ἀντὶ γενέσεως καὶ αὐτοφυῶν, καὶ ἀῤῥένων, κάνθαρον · (XII) ἀντὶ γῆς, βοῦν · (XIII) λέοντος δὲ προτομὴ πᾶσαν ἀρχὴν καὶ φυλακὴν δηλοῖ κατ' αὐτούς · (XIV) οὐρὰ λέοντος, ἀνάγκην · (XV) ἔλαφος, ἐνιαυτόν · (XVI) ὁμοίως ὁ φοίνιξ · (XVII) ὁ παῖς δηλοῖ τὰ αὐξανόμενα · (XVIII) ὁ γέρων, τὰ φθειρόμενα · (XIX) τὸ τόξον, τὴν ὀξεῖαν δύναμιν · καὶ ἕτερα μυρία, ἐξ ὧν Ὅμηρος ταῦτα φησίν · ἐν ἄλλῳ δὲ τόπῳ, εἴπερ αἱρεῖσθε, ἰδὼν ἐκ τοῦ Χαιρήμονος, καὶ τὰς τῶν γραμμάτων αὐτῶν ἐκφωνήσεις Αἰθιοπικῶς εἴπω.*

aux Égyptiens le rapprochement, d'ailleurs exact, entre la couleur du métal et la lumière solaire (le signe est employé en effet pour « blanc » et « argent »). HOMÈRE aurait possédé la science des « lettres symboliques éthiopiennes », et de leur « valeur allégorique » telle qu'on en trouve l'exposé dans CHÉRÉMON. Suivent dix-neuf exemples qui valent d'être énumérés. Nous remplaçons la description du signe par le signe lui-même.

1. « joie ».
2. « chagrin ».
3. « malheur ».
4. « néant ».
5. « lever du soleil ».
6. « coucher du soleil ».
7. « résurrection ».
8. « âme — soleil — dieu ».
9. « mère — temps — ciel ».
10. « roi ».
11. « génération spontanée ».
12. « terre ».
13. « commandement — veille ».
14. « contrainte ».

15. [hiéroglyphe] « année ».

16. [hiéroglyphe] « année ».

17. [hiéroglyphe] « ce que croît ».

18. [hiéroglyphe] « ce que décroît ».

19. [hiéroglyphe] « rapidité ».

On voit combien ces équivalences sont, aujourd'hui, parlantes pour l'initié. Elles sont données toutes sèches et sans ces explications fantaisistes abondant chez Horapollon. Quelques remarques de détail suffiront à mettre les choses au point.

2. Légère inexactitude probable dans la description du signe : « un homme se tenant le menton (ou la barbe) et penché en avant ».

5. La signification parait étroite, le groupe étant employé pour *pr* « sortir » dans ses différents sens. Pourtant ⲡⲓⲣⲉ : ⲫⲓⲣⲓ s'applique spécialement au lever de l'astre.

7. Magnifiquement confirmé, car la grenouille s'échange avec l'expression [hiéroglyphes] (époque grecque). Cf. *Sphinx*, VII, p. 215 sqq.

8. Pour l'âme, c'est [hiéroglyphe].

9. « Temps », pour « année » [hiéroglyphe] = [hiéroglyphe]. Cf. Horapollon I, 11. « Ciel. » De même, Horapollon. Peut être en rapport avec [hiéroglyphe], parce que [hiéroglyphe] = *n*.

12. A cause d'Isis, considérée comme la terre. Cf. Plutarque, *de Iside*, 39 et Clément d'Alexandrie, *Strom.*, V, 7.

15. Cerf. — Le seul article qui ne se confirme pas. Cf. Horapollon II, 21. Y a-t-il malentendu ancien ou ignorance de notre part ?

On remarquera dans l'ordre des signes la succession des catégories suivantes : êtres humains, parties du corps humain, reptiles, batraciens, oiseaux, insectes, mammifères, plantes, armes. Sauf l'enfant et le veillard, qui peuvent avoir été interpolés, on a là presque notre classification moderne.

On voit de quelle ressource eût pu être l'œuvre de Chérémon, et cela d'autant plus que Tzétzès fait allusion aux valeurs phonétiques (*ἐκφωνήσεις*) dont il se propose de parler ailleurs d'après le même auteur. Encore faut-il que les misérables extraits conservés n'aient été découverts dans l'ouvrage de Tzétzès qu'au milieu du XIXe siècle. Connus plus tôt, ils auraient peut-être, rien que par la mention des *ἐκφωνήσεις*, évité bien des tâtonnements.

* * *

Tout au contraire, Horapollon a exercé une grande influence sur les débuts de l'égyptologie, et malheureusement dans un sens assez peu favorable. Il a une excuse : autre chose était de traiter des hiéroglyphes au Ier siècle ou 400 ans plus tard.

Horapollon a vécu dans la deuxième moitié du Ve siècle. Il appartenait à une famille aisée, originaire du village de Phénébythis, près d'Akhmim. Son grand père et homonyme, Horapollon le grammairien, son père Asklépiadès et son oncle paternel Héraïskos, tous deux philosophes, sont bien connus par les auteurs, Suidas, Photius et Zacharie le Scholastique, pour avoir occupé, à Alexandrie, de hautes situations dans l'enseignement. Horapollon le philosophe suivit leur exemple, et, comme eux encore, se fit le défenseur des traditions et de la religion nationales. Pourtant il céda à la persécution et finit par se convertir au christianisme. Un papyrus récemment découvert nous apprend qu'ayant épousé sa cousine, fille d'Héraïskos, il eut des malheurs conjugaux et dut, sous le règne

d'Anastase, poursuivre sa femme pour adultère et en restitution de biens. Le groupe de philosophes auquel se rattachait HORAPOLLON recherchait avec curiosité les vestiges de l'antique civilisation. Il n'est pas surprenant que l'écriture des monuments pharaoniques ait retenu son attention. PHOTIUS cite des extraits d'un ouvrage analogue à celui d'HORAPOLLON et qui a peut-être été rédigé par son oncle Héraïskos.

HORAPOLLON a sans doute écrit ses *Ἱερογλυφικά* en copte et s'est inspiré, soit de quelque liste d'hiéroglyphes, soit d'ouvrages antérieurs sur le même sujet. On retrouve chez lui environ un tiers des données fournies par CHÉRÉMON, plus ou moins dénaturées.

Nous ignorons à quelle époque remonte la traduction grecque due à un certain PHILIPPE. Le texte primitif paraît avoir été assez maltraité. Il commence *ex abrupto* par l'exposé des faits particuliers qui se succéderont uniformément à travers les deux livres. Cependant le second comporte trois lignes d'introduction adressées à un lecteur anonyme. Il doit manquer les généralités ouvrant le premier en même temps que l'ouvrage lui-même.

L'ensemble manque d'homogénéité. Les 70 chapitres du livre I comprennent chacun trois éléments : 1° l'idée à exprimer graphiquement ; 2° le signe employé à cet effet ; 3° l'explication du rapport liant le signe à l'idée. Mais, au livre II, les 30 premiers chapitres suppriment toute explication (sauf 9, 10 et 25 qui en donnent une très succincte). Quant aux chapitres 31 à 115 (il y en a en tout 119), ils constituent une mystification pure et simple. Le thème en est fourni par une série d'espèces animales dont quelques-unes n'ont vraisemblablement jamais figuré dans les hiéroglyphes. Leurs qualités, telles du moins que les décrivaient les naturalistes du temps, étaient transportées à l'espèce humaine, par renversement du procédé usuel chez les fabulistes, et l'on obtenait ainsi, soi-disant, l'ex-

pression graphique d'idées complexes et abstraites. C'est là un jeu d'esprit parfois ingénieux, mais qui, par malheur, n'a rien à voir avec les hiéroglyphes égyptiens. S'il est beau assurément de pouvoir représenter par une seule image un «homme qui s'oriente vers le bien» (II, 114) ou un «homme qui gaspille indistinctement l'utile et l'inutile» (II, 105), on ferait tort à Horapollon en lui attribuant la paternité de toutes ces élucubrations qui occupent le tiers du texte conservé.

Pour le reste, qui vaut mieux, il faut faire deux parts. La pire comprend les justifications de l'emploi des signes dans telle ou telle acception. La fantaisie, qui peut d'ailleurs rencontrer juste, y règne en maîtresse. Malheureusement, l'on a cru trouver là une confirmation des dires des auteurs plus anciens touchant la nature purement idéographique et ultra-symbolique de l'écriture. Quelques exemples suffiront à montrer l'inanité de remarques imaginées par quelque pédant désireux de masquer son ignorance. Ainsi «fils» s'écrit par l'oie, en raison de l'amour extrême que ressent cet oiseau pour sa progéniture; «ouvrir», par le lièvre qui a toujours les yeux ouverts; «cinq», par l'étoile, à cause des cinq planètes dont les mouvements, parmi les fixes, règlent la marche du monde.

Quant aux faits exposés, on les trouve exacts dans une proportion notable. Voici un choix des mieux confirmés.

Livre Ier.

1. ☉ [hiéroglyphe] éternité.

3. [hiéroglyphe] année.

4. [hiéroglyphe] mois.

5. [hiéroglyphes] ($^1/_4$ d'aroure) = année commençante (*ḥsp* pour [hiéroglyphes]).

6. dieu.

11. mère, année, deux drachmes (, RITE, s'écrit aussi).

12. Héphaïstos (*Tn*, surnom de Ptah).

Athéna (*N·t*, Neith).

13. ⋆ dieu, cinq, matin (cf. II, 1).

14. lune.

colère.

26. ouvrir.

38. écriture, scribe.

40. juge.

41. pastophore.

44. horreur.

47. ouïe.

53. fils.

55. bienfaisance ( ).

67. fureur.

70. (queue de crocodile) = obscurité.

Livre II.

4. bonté.

5. guerre.

11. concorde.

12. foule.

16. feu.

17. travail (*wp*, **ⲉⲓⲟⲡⲉ**).

20. heure.

30. dix.

118. justice.

D'autre part, un grand nombre de rapprochements ne cadrent pas avec les résultats acquis par la science moderne. Certains doivent être entièrement faux. Néanmoins quelques cas désespérés en apparence se sont révélés comme reposant sur des malentendus anciens touchant la forme même des signes. Ainsi :

I, 21. et donnés comme deux moyens d'expression distincts, doivent être réunis en un seul groupe.

I, 27. est pour .

I, 42. Si l'horoscope est rendu par un « homme qui mange les heures », c'est parce qu'il y a eu confusion pour le premier élément de (celui qui s'occupe de l'heure) avec .

I, 61. est décrit comme un serpent se mordant la queue avec, à l'intérieur, une grande maison.

II, 29. « Muse » exprimée par sept signes compris entre deux doigts, répond peut-être à , les cornes ayant été prises pour un pouce et un index écartés. La déesse Seshat a pour surnom « celle qui a enlevé les deux cornes ». Jeux de mots sur = 7 (1).

Il faut espérer que de nouvelles petites énigmes de ce genre seront déchiffrées peu à peu et leur résultat porté à l'actif du vieil auteur des *Ἱερογλυφικά* qui, là, du moins, se serait ainsi trompé sans vouloir nous tromper.

Un rapprochement des plus suggestifs et bien de nature à réhabiliter Horapollon peut être établi à propos du chap. 21 du livre 1er : . . . *ὁμοιοῦντες καρδίᾳ γλῶσσαν ἐχούσῃ· καρδίᾳ μὲν ἐπειδὴ παρ᾽ αὐτοῖς τὸ ἡγεμονικόν ἐστι τοῦ σώματος αὕτη* . . . ., *γλώσσῃ δὲ ὅτι διὰ παντὸς ἐν ὑγρῷ ὑπάρχουσαν ταύτην, καὶ γενέτειραν τοῦ εἶναι καλοῦσι.* Or les mêmes idées, assez typiques, se retrouvent dans un ouvrage philosophique très ancien, conservé par une copie exécutée sous le roi éthiopien Taharqa : « C'est le cœur qui prend toutes les déterminations et la langue qui répète ce qu'a pensé le cœur ». On voit par là combien Horapollon a su parfois puiser aux bonnes sources.

Extrait bibliographique et références justificatives.

P. Marestaing, *Les écritures égyptiennes et l'antiquité classique* (1913). — J. Letronne, *Examen du texte de Clément d'Alexandrie*, ap. Champollion, *Précis*, p. 376 sqq. — P. Marestaing,

(1) On peut aussi penser à l'insigne que la déesse porte sur la tête.

Le passage de Clément d'Alexandrie relatif aux écritures égyptiennes, ap. *Recueil*, XXXIII (1911). — Articles sur Chérémon et Horapollon dans Pauly-Wyssowa, *Realenzyklopädie*. — S. Birch et F. Lenormant, *Fragments du livre de Chérémon sur les hiéroglyphes*, ap. *Revue archéologique*, VIII (1851). — J. Maspero, *Horapollon et la fin du paganisme*, ap. *B. I. F. A. O.*, XI (1914). — L. Borchardt, *Ä. Z.*, XXXVII, p. 11 sq. — H. Schäfer, *Ä. Z.*, XLII, p. 72 sqq. ; LV, p. 93 sq. — W. Spiegelberg, *Ä. Z.*, LIII, p. 92 sqq. — A. Erman, *Herz und Zunge*, ap. *Sitzungsberichte der Berliner Akademie*, 1916, p. 1151 sqq.

Chapitre VII.

Les Pères de l'Église et Kircher.

Dans la transformation profonde du monde opérée par le christianisme, la connaissance des hiéroglyphes égyptiens subit le sort général de la culture antique. Tenant la voie moyenne entre les influences extrémistes qui, dès son berceau, la sollicitaient, la civilisation nouvelle sauva du naufrage tous les éléments de l'antiquité qui de près ou de loin pouvaient lui être utiles, mais elle laissa irrémédiablement périr ceux d'entre eux qui ne lui étaient d'aucun secours, lorsqu'ils n'étaient pas foncièrement liés au paganisme vaincu. C'est ce qui explique la mesure dans laquelle l'antiquité chrétienne s'intéressa aux lettres de l'ancienne Égypte et en perpétua la tradition, et la mesure dans laquelle elle assista sans intervenir à l'agonie de leur discipline.

Tant pour justifier aux yeux des païens le secret qui entourait la révélation des dogmes chrétiens, que pour défendre contre eux certaines expressions de la Bible dont ils se raillaient, **les Pères de l'Église**, comme Clement (1) ou Cyrille d'Alexandrie (2), montrèrent par un argument *ad hominem* que les plus sages d'entre les païens, les Égyptiens, ne livraient pas les mystères sacrés à tout venant, mais qu'ils savaient les proposer sous les énigmes des hiéroglyphes. Les **historiens**, comme Eusèbe de Césarée dans sa *Préparation Évangélique* (3), voulant résumer, pour établir la transcendance du christianisme, la «théologie égyptienne» de leur temps, analysèrent ses sym-

---

(1) *Stromates*, V, 4. (2) *Contre Julien*, IX. (3) Livre II.

boles mystérieux : les uns et les autres, avides d'exemples pour illustrer leurs thèses, cherchèrent souvent à dérober le secret des hiéroglyphes et répétèrent ce qu'ils en purent savoir. Le malheur fut que dès l'origine ils confondirent avec ces hiéroglyphes les représentations figurées des temples, qui offraient bien avec eux quelque affinité, et que, si l'historien des religions peut faire chez les Pères une ample moisson de symboles égyptiens, le philologue ne trouve en somme que très peu de passages qui, dans leurs œuvres, s'appliquent spécifiquement à l'écriture égyptienne.

La source directe, celle des **écoles d'écriture sacrée**, leur était du reste interdite. Déjà compliquée à plaisir dès les Ptolémées contre les Grecs, l'écriture hiéroglyphique avait pris de plus en plus un caractère ésotérique contre les chrétiens. Au commencement du III[e] siècle, rapporte Origène (1), elle ne pouvait être enseignée qu'à celui qui avait été initié par la circoncision. Dès cette époque, de fait, elle reçut, au mépris de la classification fameuse rapportée par Clément d'Alexandrie, le nom de «hiératique» ou «sacerdotale», qui atteste sa solidarité définitive avec le sacerdoce païen. Le début du V[e] siècle vit bien s'ouvrir à Canope un enseignement populaire de ces «lettres hiératiques» : mais, au témoignage de Rufin (2), il ne s'agissait là que d'une propagande à peine déguisée de pratiques magiques.

Il ne restait donc aux écrivains de l'antiquité chrétienne pour se documenter sur la langue et l'écriture de l'ancienne Égypte que les sources indirectes.

La première de ces sources furent **les livres mêmes de la culture classique** : Diodore, Manéthon, Chérémon peut-être et surtout Plutarque, auxquels il faut joindre les ouvrages

(1) *Commentaire de l'Épître aux Romains*, II.
(2) *Hist. ecclés.*, II, 26.

aujourd'hui perdus d'ISTER « Sur la colonisation des Égyptiens », de LÉON « Sur les dieux d'Égypte », mentionnés par CLÉMENT D'ALEXANDRIE (1), et le traité du scribe ÉPÉIS, qu'EUSÈBE a lu dans la traduction grecque qu'en fit ARIUS D'HÉRACLÉOPOLIS (2). EUSÈBE DE CÉSARÉE, du reste, qui écrivit au commencement du IV[e] siècle, eut entre tous une formation livresque, puisque travaillant loin d'Égypte il n'a pu consulter que la bibliothèque, pourtant déjà fameuse, de sa ville : ce furent ses notes de lecture, tirées on ne sait d'où, qui lui permirent de citer, comme complément d'un passage d'ÉPÉIS sur le serpent à tête d'épervier, la description d'un signe complexe par lequel les Égyptiens exprimaient « le monde » (3), et qui pourrait bien être *ytr* « la chapelle », nom mystique des parties constituantes de l'Égypte.

Les renseignements que les Pères alexandrins ont empruntés à la seconde source — **informations particulières** ou **opinion courante** d'un pays où tant d'obélisques et de pylônes sculptés sollicitaient sans cesse la curiosité de ceux qui vivaient dans leur voisinage — sont en général précis et fondés. Ils se ressentent seulement du symbolisme qui régnait en maître à cette époque. On a étudié plus haut le texte significatif entre tous de CLÉMENT D'ALEXANDRIE qui, seul dans l'antiquité, a défini les trois systèmes d'écriture des anciens Égyptiens (4). Mais son informateur, si renseigné fût-il, laissa CLÉMENT dans l'ignorance complète de la nature intime de l'écriture hiéroglyphique. CLÉMENT conserva le préjugé de son temps qui ne voyait en elle qu'une notation directe d'idées, et telle fut sa conviction à ce sujet, qu'il relata, en l'attribuant au « Pylône » de Diospolis, une séquence de signes dont PLUTARQUE avait jadis parlé à propos du temple de Neith à Saïs :

(1) *Stromates*, I, 21. (2) *Préparation Evangélique*, I, 10,
(3) *id.* (4) *Stromates*, V, 4.

: naissance

: décrépitude

: Dieu

: haine

: impudence,

et qu'il n'hésita pas à traduire comme l'auteur grec : « *O vous qui naissez et qui mourez, Dieu hait l'impudence* » (1).

Les termes mêmes dont se sert CLÉMENT et les variantes qu'il introduit prouvent qu'il n'utilise pas PLUTARQUE, mais qu'il se fait l'écho de quelque on-dit populaire, dont nous n'avons pas à chercher l'origine. On possède pour le siècle suivant la preuve que quelques-uns au moins des hiéroglyphes les plus frappants n'étaient point sans signification pour la foule. Lorsqu'en 391 l'archevêque Théophile eût renversé le temple de Sérapis à Alexandrie, chacun put pénétrer dans le sanctuaire, et les chrétiens découvrirent avec étonnement le signe de la croix : ☥ parmi les hiéroglyphes. Ils voulurent en tirer argument pour faire rendre à Sérapis lui-même témoignage en faveur du Christ, de qui il aurait porté la marque : mais les païens surent bien leur répondre que c'était là un symbole propre également à Sérapis et que la signification de cette lettre — ou plutôt, croit devoir rectifier RUFIN qui rapporte le fait (2), « de ce mot » — était tout simplement : « la vie future ».

Vers le milieu du Ve siècle, CYRILLE D'ALEXANDRIE (3), réfutant les écrits de JULIEN L'APOSTAT, encore en faveur parmi les

(1) *Stromates*, V, 7. Cf. *De Iside*, 32. (2) *Hist. ecclés.*, II, 29.
(3) *Contre Julien*, IX.

païens, fut amené à citer, lui aussi, pour illustrer son sujet, plusieurs exemples d'hiéroglyphes. Il donna comme un fait notoire la traduction :

[hiéroglyphes] : la Divinité,

qui ne paraît pas dériver de PLUTARQUE, mais qui recoupe d'une façon intéressante l'interprétation de ce nom d'Osiris que donne l'auteur du traité sur Isis et Osiris. Sous le couvert de l'opinion courante, il ajouta :

[hiéroglyphe] : le ciel [hiéroglyphes]

[hiéroglyphe] : le temps [hiéroglyphes]

[hiéroglyphes] : la colère, cf. [hiéroglyphes] «bouillant de cœur»

qui ne sont que des interprétations partielles et trahissent en effet leur origine populaire.

Dans sa *Topographie Chrétienne du Monde* enfin, écrite en 547, l'alexandrin COSMAS INDICOPLEUSTÈS ne cita malheureusement aucun exemple d'hiéroglyphes, mais, ayant parlé à propos de Moyse des «lettres hiéroglyphiques», il reprit aussitôt sa propre expression, consacrée pourtant par ses prédécesseurs : «Je devrais dire, écrivit-il (1), des symboles de lettres : car ce n'était pas encore des lettres.» Le témoignage des écrivains ecclésiastiques se clôt ainsi par l'affirmation de l'axiome erroné, héritage des Grecs et peut-être des hiérogrammates eux-mêmes, qui, sans qu'ils en soient responsables, leur avait interdit la véritable compréhension du système hiéroglyphique.

La tradition courante, à laquelle ils avaient du reste emprunté tant de renseignements exacts, continua après eux à vivre en Égypte autour des monuments qu'elle prétendait commenter. **Les Arabes** l'y trouvèrent et le médecin ABÉNÉPHI,

(1) *Topographie*, III.

dans son livre « *Des sciences des Anciens Egyptiens* », utilisé par KIRCHER (1), avait recueilli les interprétations :

: eau.

: âme du monde.

: excellence du Soleil.

Mais si dès lors les données scientifiques s'estompent, la légende se développe dans les imaginations arabes autour des hiéroglyphes : ALKANDI, cité lui aussi par KIRCHER (2), sait qu'au temps d'Abraham le patriarche Hermès Trismégiste en avait inventé le système, et ABÉNÉPHI rapporte que le signe ☥, révélé à Adam par l'ange Raziel et transmis par Noé, avait été détourné par Cham vers un usage magique, et qu'après avoir accompli grâce à lui de grands prodiges, Cham lui-même l'avait, par son fils Misraïm, laissé en héritage aux Égyptiens. C'était la solution tardive donnée par le conquérant arabe au problème jadis posé devant les chrétiens, lors de la mise au jour des hiéroglyphes du temple alexandrin de Sérapis.

* * *

Telles étaient les notions de provenances diverses et de valeur très inégale qui constituaient l'héritage traditionnel de l'égyptologie, lorsqu'en 1505 les presses d'Alde Manuce imprimèrent à Venise pour la première fois les *Hiéroglyphes* d'HORAPOLLON, entre les Fables d'Esope et une collection d'auteurs grecs mineurs. L'ouvrage eut son succès de curiosité auprès des érudits, puisqu'il ne connut pas moins de huit

(1) *Prodromus* 254. *Obelisci Isaei Interpretatio*, 26, 42, 72.

(2) *Obel. Isaei Interpr., Argumentum.*

éditions au cours du XVIe siècle : mais il ne suscita alors aucune étude scientifique sur les hiéroglyphes, car on ne saurait compter comme tels les *Hieroglyphica* de JAN PIERIUS VALERIANUS (1556), qui sont un traité de symbolique puisé aux sources les plus variées, non plus que le *Discours sur les Hiéroglyphes Egyptiens*, de l'écuyer PIERRE LANGLOIS (1583), qui sur les mêmes thèmes figurés brode des dédicaces poétiques. L'allemand KIRCHER devait le premier, au milieu du XVIIe siècle, tenter le déchiffrement méthodique des hiéroglyphes.

L'occasion en fut offerte à ce jeune jésuite de trente ans, déjà savant orientaliste, par PIERRE DE LA VALLÉE qui lui confia la traduction d'un lexique copto-arabe qu'il avait rapporté d'Orient.

Toute l'Égypte ancienne s'ouvrit alors devant l'imagination ardente et constructive de KIRCHER : dans les Coptes il retrouva d'un coup les anciens Égyptiens, qui avaient, pensa-t-il, emprunté leur nom de Coptes à la ville de Coptos comme les anciens Latins, eux aussi, avaient tiré l'appellation de Romains du nom de leur capitale. A l'appui de cette thèse, il constata très justement que la plupart des noms égyptiens cités par les auteurs anciens s'expliquent par la langue copte, et il ne douta plus, croyant ainsi avoir retrouvé la langue et l'écriture populaires de l'ancienne Égypte, qu'il fût dès lors à pied d'œuvre pour entreprendre le déchiffrement des signes sacrés des hiéroglyphes. Ce fut le but de ses **nombreux ouvrages égyptologiques**.

Il se mit au travail, et, avant même d'avoir édité le lexique copte de PIERRE DE LA VALLÉE, sa synthèse était achevée dans son esprit. Il la publia dès 1636 dans le *Prodromus Coptus sive Ægyptiacus*. Cet ouvrage qui, instaurant sur des bases scientifiques l'étude du copte, est bien la préface de l'égyptologie moderne, livre déjà sur les hiéroglyphes la pensée définitive de KIRCHER et donne en détail le plan de l'*Œdipus*, qui

ne sera publié que seize ans plus tard. Entre temps KIRCHER édita le lexique de PIERRE DE LA VALLÉE dans la *Lingua Ægyptiaca restituta*, de 1644, et il expliqua l'obélisque Pamphili en 1650, dans le premier de la série de ses in-folio. Il fit enfin paraître en 1652—1654 l'*Œdipus Ægyptiacus*, le grand œuvre de sa vie, dont le *Prologus* n'était que l'introduction. En 1667, il commenta l'obélisque de la Minerve, découvert alors dans les ruines du temple d'Isis à Rome, publia en 1676 le *Sphinx Mystagoga* et mourut à Rome dans la retraite, en 1680, sans avoir pu mettre au jour le vaste ouvrage qu'il méditait sous le titre de *Ars veterum Aegyptiorum Hieroglyphicorum*.

Aujourd'hui cette œuvre égyptologique de KIRCHER n'excite plus qu'un intérêt de pure curiosité. KIRCHER a beaucoup construit, mais il a construit dans l'erreur : sa méthode du reste l'y exposait étrangement. Ses synthèses en effet sont en grande partie *a priori* : leurs preuves les commandent moins qu'elles ne commandent leurs preuves. Est-ce un autre trait de race ? KIRCHER se montra radicalement incapable de nuancer ses certitudes et, malgré les attaques dont il fut l'objet, il ne semble pas qu'il ait été jamais effleuré par un doute sur ses propres synthèses.

La genèse de sa pensée se reconstitue facilement à travers ses divers ouvrages. **L'identité du copte et de l'égyptien ancien** étant posée en principe, KIRCHER s'en est référé au fameux texte de CLÉMENT D'ALEXANDRIE (1), dont il n'a pas, quoi qu'on ait dit, méconnu l'importance. Mais il a vu d'abord dans l'écriture « épistolographique » le copte lui-même et tiré argument du fait que certaines amulettes gnostiques en sa possession portaient à la suite de caractères hiéroglyphiques des inscriptions magiques en lettres grecques ; quant à l'iden-

(1) *Prodromus*, 221—223.

tification de l'écriture «hiératique», il a du premier coup atteint la vérité et sa définition : «cursive des hiéroglyphes» pourrait être insérée telle quelle dans les grammaires les plus modernes.

Le classement de CLÉMENT D'ALEXANDRIE ne considérait, on l'a vu, l'**écriture hiéroglyphique** que sous son aspect représentatif : ce fut là l'écueil où KIRCHER sombra. A côté de la figuration directe, dont il parlait obscurément, CLÉMENT s'étendait sur le symbolisme : or trop de textes anciens rendaient la même note pour que KIRCHER ne crût pas que la véritable voie dût être cherchée de ce côté. Parmi ces textes convergents il en fut un qui lui parut le plus clair, sans doute parce qu'il était le plus exagéré, un passage du livre du néo-platonicien JAMBLIQUE «*Sur les mystères égyptiens*», d'un **symbolisme exaspéré** (1). Ce fragment, il est vrai, élucidait des représentations figurées et non des hiéroglyphes, mais la confusion entre ces deux ordres d'expression datait de loin et KIRCHER ne fit ici que suivre ses prédécesseurs. Ce texte devint sa Grammaire hiéroglyphique.

Les hiéroglyphes, dit-il en effet dans le *Prodromus*, empruntant à son tour le langage platonicien (2), «sont bien une écriture, mais non l'écriture composée de lettres, mots, noms et parties du discours déterminées dont nous usons en général : ils sont une écriture beaucoup plus excellente, plus sublime et plus proche des abstractions, qui, par tel enchaînement ingénieux des symboles, ou son équivalent, propose d'un seul coup à l'intelligence du sage un raisonnement complexe, des notions élevées ou quelque mystère insigne caché dans le sein de la Nature ou de la Divinité».

Le sujet dont traitent les hiéroglyphes est donc ainsi bien défini : il ne peut s'agir que de vérités très hautes. Quant

(1) Cf. *Obel. Isaei Interpret.*, 17. (2) *Prodromus*, 260—261.

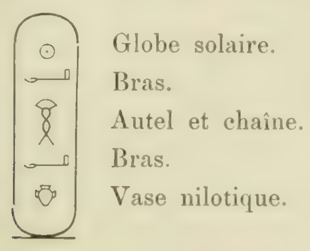
aux signes eux-mêmes, leur nombre est illimité : c'est suivant ce principe que Kircher n'hésita pas à composer lui-même des hiéroglyphes et que, sans la moindre pensée de supercherie, il préposa à son explication de l'obélisque de la Minerve « un schéma hiéroglyphique exprimant l'idée de Livre » (ci-contre) que l'on chercherait en vain sur les monuments égyptiens.



L'interprétation de ces symboles n'est liée à aucun mot, mais elle s'occupe uniquement des idées. Pourtant il faut avant tout, pour comprendre ces symboles, ressusciter autour d'eux la mentalité des Égyptiens qui les ont choisis comme signes : c'est là le rôle de l'érudition et ce fut à cela que Kircher dans sa longue carrière dépensa le plus positif de sa culture : ses lectures universelles et sa connaissance étendue des textes orientaux. Bien plus, ce fut pour consolider cette culture qu'il travailla si longtemps entre la publication de l'*Œdipus Ægyptiacus* et celle du *Prodromus* qui, seize ans auparavant,

en avait tout au long exposé l'idée. *Magni passus, sed extra viam.*

Car, est-il besoin de le dire, cette méthode donna des **résultats lamentables**. Les explications de KIRCHER n'eurent en fait aucun point de contact avec la réalité et la découverte de CHAMPOLLION permit de mesurer l'abîme d'erreur que ses contemporains n'avaient pu que soupçonner. Sur l'obélisque de la Minerve, par exemple, il décomposa et traduisit ainsi les cartouches, dans lesquels il voyait des «tables sacrées» exprimant les plus profonds mystères et douées d'une efficacité spéciale sur le monde des Génies (1). :



«Les bienfaits du divin Osiris doivent être procurés par le moyen des cérémonies sacrées et de la chaîne des Génies, afin que les bienfaits du Nil soient obtenus.»



Globe solaire.
Couronne à sept fleurons.
Globe solaire et Scarabée.
Signe mystique de l'Agathodémon.
Signe de l'eau.

(1) *Obel. Isaei Interpret.*, 53, 78.

« La citadelle céleste des planètes est préservée de tous les malheurs par l'assistance du divin Osiris, l'Agathodémon humide »,

cartouches qui en réalité signifient :

APRIÈS,
MENKHEPERRÂ, l'aimé de Râ.

Aussi ne peut-on remarquer sans mélancolie l'ironie aiguë de ce texte de saint Luc qu'il semble avoir élu pour devise de prédilection et qu'il inscrivait au-dessus de la copie de cet obélisque, œuvre de sa vieillesse, comme il l'avait placé, dans le triomphe de sa jeune découverte, en épigraphe du *Prodromus* : « *Il n'est rien de caché qui ne sera découvert, rien de secret qui ne sera connu.* »

KIRCHER mourut peut-être sans avoir douté un instant de la valeur de ses théories, mais il n'était pas mort que le monde, un moment ébloui, mais vite mis en défiance par l'invraisemblance mystique de ses traductions, n'y croyait déjà plus.

Chapitre VIII.

Le déchiffrement.

Kircher n'a point fait école à proprement parler, mais il n'a pas manqué d'imitateurs, et qui ont réalisé le prodige de faire pis encore. Il serait cruel autant que fastidieux de tirer d'un oubli mérité les noms des imaginatifs qui ont bâti de toutes pièces des systèmes, sans aucune considération des faits, ou encore cru voir dans certains documents hiéroglyphiques des transcriptions de l'hébreu. Si quelques-uns, comme Warburton, de Guignes, Gibert, semblent dignes d'une mention, pour avoir, au cours du XVIIIe siècle, émis quelques inductions raisonnables et assez proches de la vérité, néanmoins la question tant controversée demeurait entière lorsque, à la fin du même siècle, l'expédition d'Égypte vint lui conférer un renouveau d'actualité. Cet événement marque le début de la phase héroïque du déchiffrement. Il convient de s'arrêter pour examiner, d'un point de vue général, la position exacte du problème à cette époque.

*
* *

On aurait tort de considérer la reconstitution simultanée d'une langue et d'une écriture toutes deux inconnues comme un problème théoriquement insoluble. En effet, supposons qu'on soit parvenu à fixer le sens d'un texte, soit par les procédés d'un cryptographe opérant sur un code désordonné (1), soit

(1) Ainsi dénommé quand, à l'ordre alphabétique ou numérique des éléments de la langue (lettres, groupes de lettres, mots, nombres, phrases) correspond une série de groupes chiffrants se suivant dans un ordre arbitraire.

grâce à la présence d'idéogrammes, soit enfin, pour mettre les choses au mieux, parce qu'on possède une traduction dans un idiome connu : supposons, en second lieu, que le texte renferme une quantité de noms propres suffisante pour l'attribution de sons à un certain nombre de caractères d'écriture. On a là un démarrage que d'autres textes permettront de compléter et d'autant mieux qu'on y pourra identifier plus de noms propres connus. Il n'y a donc pas d'impossibilité de principe.

Si l'énigme est encore double pour les hiéroglyphes crétois, et peut-être, en dépit des découvertes récentes, pour les hiéroglyphes hittites, en revanche la plupart des problèmes importants posés par les langues et écritures du bassin méditerranéen ne présentent qu'une des deux inconnues. Ainsi les langues sumérienne, élamite, hittite, étrusque sont représentées dans des systèmes d'écriture dont on a la clef. Inversement, les hiéroglyphes égyptiens, les cunéiformes, le **syllabaire chypriote** ont pu être déchiffrés grâce aux langues qu'ils recouvraient, copte, persan ou grec.

On a ignoré d'abord totalement quel idiome pouvait être noté au moyen des caractères spéciaux aux monuments de Chypre, et cela jusqu'au jour où l'on a découvert une inscription bilingue à traduction phénicienne. Elle contenait heureusement plusieurs noms propres. Les valeurs identifiées grâce à eux permirent de se rendre compte qu'on avait affaire à un dialecte grec et de déterminer la nature syllabique du système. La confirmation serait fournie, s'il en était besoin, par la petite inscription du Louvre donnant les deux mots *καρυξ ẹμι*, en syllabique et en alphabétique, et que Maspero a eu tort d'appeler bilingue puisqu'il s'agit seulement d'une transcription en deux écritures.

Le déchiffrement des **cunéiformes** offre un modèle de démarrage, parce que nulle traduction en langage et écriture connus n'a pu être utilisée. On disposait de plusieurs inscrip-

tions de Persépolis. On détermina d'abord la direction de l'écriture, grâce à des copies du même texte dont la disposition était différente. Puis on constata que chaque inscription comprenait trois parties. La première, la plus longue, présentait une variété de signes relativement faible. La troisième, la plus courte, montrait au contraire un grand nombre de caractères distincts. La seconde constituait, sous tous rapports, une moyenne. On en conclut qu'il s'agissait de trois variantes du même texte dans trois écritures de moins en moins analytiques. C'est sur la première que portèrent naturellement les efforts, puisque, en raison du petit nombre de signes, ce système se présentait comme un alphabet. On conjectura, d'après la fréquence et la position, quels caractères pouvaient correspondre à des voyelles. Puis on supposa que la première partie devait être l'original en langue perse et les deux autres des traductions. Recherchant les répétitions, on obtint un superbe démarrage de la manière suivante. Chaque lettre grecque employée ici dans l'exposé qui va suivre représentant un groupe de trois à huit signes, on compara, dans deux inscriptions, les séquences suivantes :

$$\alpha\ \beta\ \beta\ \gamma\ \delta\ \beta\ \varepsilon$$
$$\delta\ \beta\ \beta\ \gamma\ \digamma\ \varepsilon$$

En s'aidant de la phraséologie connue des inscriptions sassanides, on attribua au groupe β, des plus fréquents, le sens « roi » (le même mot qui plus tard servira de démarrage pour le syllabaire chypriote). La combinaison $\beta\ \beta\ \gamma$ devenait « roi des rois », γ étant une marque de flexion, et $\beta\ \varepsilon$ « fils de roi » (*regis filius*). A, δ et $\digamma$ cachaient des noms de souverains qui s'étaient succédés dans l'ordre $\digamma$, δ, α. Comme on lit $\digamma\ \varepsilon$, en regard de $\delta\ \beta\ \varepsilon$, c'est que $\digamma$ n'était pas roi et que δ avait fondé la dynastie, celle des Achéménides, constructeurs des

monuments de Persépolis. La méthode des mots croisés fournit la vérification des données historiques :

V I *Sh* T **A** S P H **Y**
D **A** **R** **Y** Vh U *Sh*
Kh *Sh* **Y** **A** **R** *Sh* **A**

Ces valeurs permirent de s'assurer qu'on avait bien affaire à la langue perse, de retrouver d'autres noms propres, et, après bien des tâtonnements, de compléter l'alphabet et de lire entièrement les inscriptions du premier système.

Pour le déchiffrement des deux autres, on disposait désormais de traductions. Ayant retrouvé le troisième isolément sur les monuments de Mésopotamie et le second sur ceux de l'Élam, on sut que les langues en étaient respectivement l'assyro-babylonien et le parler de la Susiane. Dans l'assyro-babylonien on reconnut un idiome sémitique, fait qui compensa en partie la complication de l'écriture. L'élamite est une langue inconnue dont la reconstitution est commencée.

* * *

Cet exposé sommaire était utile pour permettre au lecteur de mieux apprécier par comparaison comment se posait le problème du **déchiffrement des hiéroglyphes** et quels sont les mérites respectifs des chercheurs qui l'ont mené à bonne fin.

Pour qu'une tentative de déchiffrement comporte des chances moyennes de réussite, en dehors de circonstances exceptionnellement favorables, trois conditions paraissent nécessaires :

1° Connaître la nature du texte clair, c'est-à-dire la langue dans laquelle il est écrit, et avoir de son contenu une notion au moins très vague.

2° Se faire, soit du mode de chiffrement, soit du système d'écriture, une idée qui ne s'écarte pas trop de la vérité.

3° Deviner un point de détail et tomber absolument juste. C'est ce qu'on appelle le démarrage.

Examinons comment ces conditions ont été remplies peu à peu en ce qui concerne les hiéroglyphes égyptiens.

I. L'idée que la **langue exprimée graphiquement par les hiéroglyphes** est celle des coptes appartient au P. KIRCHER, le rénovateur des études coptes. Elle a été développée ensuite par E. QUATREMÈRE (1). Pour juste qu'elle soit, on n'en pouvait apprécier le degré d'exactitude, car on ignorait l'écart linguistique existant entre les textes coptes et la majorité des documents écrits en hiéroglyphes. C'est ainsi que des néologismes comme ⲃⲓⲣ «corbeille», ⲙⲏⲓⲙⲓϫⲓ «mesure d'huile», ont été utilisés, le premier par YOUNG (2) pour lire 𓎡 dans *Βερενίκη*, le second par CHAMPOLLION, comme ayant fourni, par acrophonie, la valeur de 𓌸. YOUNG, après avoir reconnu le sens de la préposition 𓅓 l'identifiait avec ϧⲉⲛ- ou ⲉϧⲟⲩⲛ. CHAMPOLLION faisait de même pour 𓇋𓇋 et ⲛⲑⲉ, et, ne retrouvant pas en copte l'équivalent de l'affixe 𓈖, y voyait la 3e personne pluriel du futur ⲥⲉⲛⲁ-. En cela il soupçonnait une partie de la vérité, ayant observé que les marques de la flexion verbale, préposées en copte, étaient postposées en hiéroglyphes. Il faisait une remarque analogue pour les affixes possessifs et pour le 𓏏, indice du féminin, que les hiéroglyphes montrent à la fin du mot et que l'on retrouve en copte sous forme d'article. Il s'est aperçu que, si ⲙⲁⲓ- ne peut être que participe actif, «aimant», 𓌸𓇋𓇋 s'employait au passif, «aimé». Mais ces faits n'ont pu être précisés que quand le déchiffrement était déjà en bonne voie.

De même, après la découverte de la pierre de Rosette, on n'avait aucun moyen de constater que les écritures hiéro-

(1) 1782—1857. Français. (2) 1773—1829. Anglais.

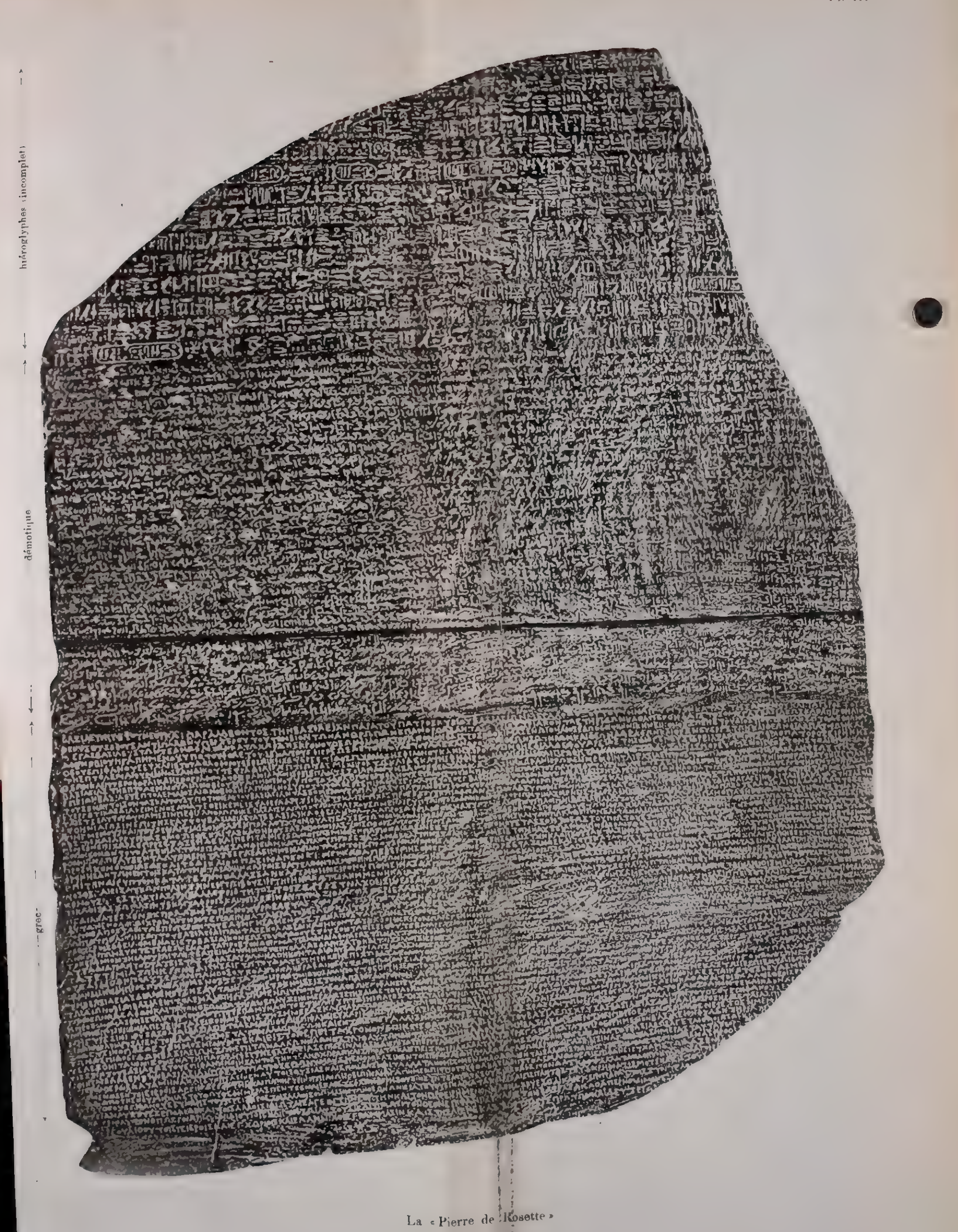
glyphique et démotique y correspondaient à deux stades assez éloignés du développement linguistique. Les différences qui en résultent étaient de nature à faire outrer l'opposition entre les deux systèmes graphiques.

En ce qui concerne le sens des **premiers textes** à la disposition des chercheurs, on était relativement bien renseigné, grâce à la traduction grecque, par Hermapion, dans Ammien Marcellin, de l'inscription d'un obélisque élevé à Héliopolis par Ramsès II et transporté à Rome par Auguste, mais dont le prototype exact n'a pas encore été identifié à l'heure actuelle. C'est avant tout sur cette classe de monuments que les efforts sérieux ont porté. Malheureusement, on était trop imbu de la nature mystique du contenu des textes pour tirer tout le parti possible de cette précieuse ressource. Kircher déclare la traduction grecque fausse d'un bout à l'autre et son opinion a longtemps prévalu. Zoëga (1) a eu le mérite de s'en dégager et même de désigner celui des nombreux obélisques de Rome qui se laisse le mieux rapprocher du texte d'Hermapion, l'obélisque Flaminius. Les ressemblances sont telles que Champollion a pu établir de fructueux rapprochements.

Avec la **pierre de Rosette** on eut beaucoup mieux encore : une traduction grecque authentiquée sans doute possible (2).

(1) 1755—1809. Danois.

(2) La pierre de Rosette (pl. III) reproduit un décret du clergé égyptien en l'honneur de Ptolémée V, promulgué à Memphis en 196 avant J.-C. Elle a été découverte en août 1899 au cours de travaux de fortification exécutés sous la direction du capitaine du génie français Bouchard. Les savants attachés à l'expédition de Bonaparte en reconnurent aussitôt la valeur et expédièrent en Europe des copies et estampages. Mais le document lui-même, compris dans la capitulation de Menou, fut transporté à Londres en 1802. Il occupe actuellement, au British Museum, à l'entrée de la grande galerie égyptienne, une place d'honneur. Son cadre porte l'inscription : *Conquered by the British armies*, et, parfois, un gardien se charge d'attirer dessus l'attention du visiteur (expérience personnelle d'un des auteurs en



La « Pierre de Rosette »

Mais une difficulté des plus graves résultait de l'état fragmentaire de la version hiéroglyphique, dont pas une ligne n'est complète, tandis qu'un nombre inconnu de lignes manque au début. Impossible donc de mettre en regard les parties correspondantes du texte et de la traduction, tant qu'on n'aurait pas d'autre point de repère certain que la fin même des textes. Aussi la méthode des mensurations n'a-t-elle pu être facilement appliquée qu'à la version démotique par S. DE SACY (1) et AKERBLAD (2). Cependant les conjectures de YOUNG touchant la place occupée dans le texte hiéroglyphique par les correspondants d'un certain nombre de mots de la version grecque, se sont en partie vérifiées.

II. Quant à la **nature du système** d'écriture, les premiers déchiffreurs s'en sont tenus à cette exagération, en partie imputable aux anciens et consistant à prendre les hiéroglyphes

1909). Selon le texte même du décret, d'autres copies, également trilingues, devaient être placées dans un assez grand nombre de sanctuaires. Il est surprenant qu'aucun autre exemplaire ne nous soit parvenu. Pour compléter les lacunes de la pierre de Rosette, nous disposons de ressources assez médiocres : 1° Un décret postérieur de 18 ans, gravé sur la muraille du temple d'Isis à Philae. Le texte, en très mauvais état, reproduit, avec quelques modifications, les versions hiéroglyphique et démotique de Rosette. 2° Une stèle, hiéroglyphique seulement, trouvée à Nebireh, près de Damanhour et qui, après un protocole emprunté à un autre décret postérieur de deux ans au précédent, reproduit, en omettant des passages entiers, le texte même du décret de Memphis. C'est visiblement une copie mal établie d'après un exemplaire en fort mauvais état.

La comparaison des trois versions en langue et écriture différentes permet d'établir que le décret avait d'abord été rédigé en langue égyptienne (démotique) par le synode, traduit en grec, puis soumis sous cette forme à l'approbation de l'administration grecque qui aurait modifié quelques détails. Ces corrections auraient été reportées dans le texte démotique actuel. Enfin la traduction en hiéroglyphes aurait été élaborée par quelque prêtre connaissant bien la langue ancienne.

(1) 1758—1838 Français. (2) 1760—1819 Suédois.

pour des symboles, voire des énigmes, chaque signe représentant une idée. Avec une telle notion des choses, le jugement correct porté sur la langue ne pouvait être à peu près d'aucune utilité. D'autre part, on accentuait plus que de raison les différences entre les deux écritures juxtaposées sur la pierre de Rosette, en faisant du démotique une écriture purement phonétique et même alphabétique. Le secours à tirer éventuellement de la version démotique, presque complète, se trouvait réduit d'autant. Un autre écueil d'abord insoupçonné se cachait sous la multiplication des signes à l'époque gréco-romaine, entraînant de fréquents doubles emplois qui risquaient de faire échouer les vérifications les plus convaincantes.

Enfin, la plus précieuse ressource des déchiffreurs, les noms propres, ou plutôt ici l'unique nom propre, pouvait demeurer inefficace, ce nom étant étranger et peut être transcrit dans une autre notation que le contexte. Cette idée, vraie en partie, se présente naturellement, et d'ailleurs les systèmes de cryptographie les plus modernes emploient volontiers aussi, pour les mots étrangers, des procédés plus analytiques que pour le reste du discours.

C'est spécialement sur ces questions que le génie intuitif de Champollion s'est exercé. De très bonne heure, il acquit la conviction que les éléments grammaticaux conservés dans le copte se devaient retrouver, notés phonétiquement, dans les textes hiéroglyphiques. Remontant de ϥ à 𓆑 par l'intermédiaire des formes cursives, il parvint, dès 1818, à identifier le pronom de la 3e pers. masc. sing. dans le décret de Rosette. En décembre 1821, ayant eu l'idée de compter les signes hiéroglyphiques de la partie conservée du texte, il constata que leur nombre dépassait de beaucoup celui des mots de la version grecque. (1) Donc, impossibilité d'admettre que chaque signe

(1) Les 18 lignes du grec correspondant aux 14 du texte hiéroglyphique conservé fournissent environ 486 mots pour 1419 signes.

représente une idée. Enfin, en septembre 1822, il remarqua dans les deux noms propres égyptiens Thotmès et Ramsès la présence de l'élément phonétique 𓋴 qu'il connaissait par ailleurs. Ainsi fut-il amené progressivement à une juste conception du système hiéroglyphique : un mélange d'éléments idéographiques et phonétiques.

D'un autre côté, grâce à ses travaux préparatoires, purement matériels, sur les cursives, qui lui avaient fait reconnaître dans l'hiératique le trait d'union entre les hiéroglyphes et le démotique, il comprit que ces deux écritures, quelles qu'en soient les dissemblances, n'étaient pas opposées dans leur principe. On pouvait donc appliquer à l'une des variétés quelques-uns des résultats obtenus pour l'autre.

III. Le **démarrage** a été amorcé par l'abbé Barthélemy et Zoëga quand ils remarquèrent que les « cartouches » 𓍷 contenaient des noms de rois. L'application en aurait pu être faite à la pierre de Rosette dès sa découverte, car elle présente jusqu'à six exemples, dont quatre intacts, du nom de **Ptolémée** enfermé dans un cartouche. Bien que le nom grec correspondant au cartouche final soit perdu dans une lacune, et que le démotique donne là simplement « Pharaon », aucun doute ne pouvait subsister. Une petite complication résultait de la présence, dans trois exemples, des groupes adventices 𓋹𓆓𓏏𓊪𓏏𓎛𓌸𓇋𓇋. Mais le hasard fournissait là un excellent moyen de vérification, car les deux premières lettres du nom de Ptolémée, 𓊪 et 𓏏, s'y retrouvent dans celui de Ptah, alors qu'à plusieurs reprises le souverain est qualifié de *αἰωνόβιος, ὑπὸ τοῦ Φθᾶ ἠγαπημένος*. En outre, cet élément pouvait s'éliminer facilement par soustraction et il restait quatre fois 𓊪𓏏𓍯𓃭𓐝𓇋𓇋𓋴, avec une orthographe invariable. Le démarrage était pour ainsi dire automatique.

Le texte démotique étant le mieux conservé, on put repérer, par simple mensuration, les groupes correspondant à Ptolémée. C'est ce que firent S. de Sacy et Akerblad dès 1802. Comme on n'avait pas de préjugé contre la nature phonétique des signes démotiques, on lut alphabétiquement et exactement *Ptlomis*.

Malgré ces facilités relatives, l'idée d'une écriture symbolique était si ancrée dans l'esprit des chercheurs qu'ils ont longtemps fait fausse route. Ce que nous admirons le plus aujourd'hui dans cette partie de la découverte c'est qu'il ait fallu faire tant de détours pour y parvenir. Young, après un heureux départ, s'est arrêté en chemin, tant il est vrai qu'un démarrage ne se montre efficace que s'il est de tous points exact et si la deuxième condition signalée plus haut est remplie. Champollion a eu, lui aussi, beaucoup de peine à se convaincre de la nature alphabétique de tous les éléments du nom de Ptolémée. Il lui a fallu remonter des signes démotiques aux hiéroglyphiques par l'intermédiaire des formes hiératiques. Aussi peut-on dire qu'en pareille matière, le démarrage type, vraiment génial, est celui des cunéiformes, dû à l'allemand Grotefend (1), tandis que, toutes proportions gardées, c'est l'œuvre de l'anglais Rawlinson (2) qui, par l'étendue des résultats, se peut le mieux comparer à celle de Champollion.

* * *

Là où les difficultés ont commencé, c'est quand il s'est agi de faire la première application du groupe démarrant, opération qui devait permettre de le contrôler et, si besoin était, de le rectifier dans les détails.

Pour le démotique, les ressources ne faisaient pas défaut. En plus des noms royaux, Alexandre, Arsinoé, Bérénice, le

(1) 1775—1853. (2) 1810—1895.

début du texte fournit toute une série de noms grecs transcrits : Aétos, Pyrrha, Philinos, Aréia, Diogène, Irène. On put ainsi compléter l'alphabet sans trop de peine.

Si la version hiéroglyphique avait été conservée au même endroit, le déchiffrement en eût été grandement facilité. Mais elle ne présente pas d'autre cartouche que celui de Ptolémée. Le hasard s'est acharné contre les chercheurs, en enlevant encore le cartouche d'Arsinoé qui devait figurer au début de la ligne 8. Donc, aucun moyen de contrôle immédiat, en dehors du nom de Ptah, déjà signalé, lequel, par une autre malechance, ne s'écrit pas alphabétiquement en démotique. Si bien que YOUNG a pris pour « aimé » et pour « Ptah ».

Il fallut donc recourir à d'autres monuments, rares et plus ou moins exactement publiés. YOUNG, dans le grand ouvrage de la Commission d'Égypte, devina le nom de Bérénice gravé sur un plafond de Karnak. Mais ce cartouche ne pouvait servir à la vérification, n'ayant qu'un seul caractère commun avec celui de Ptolémée. Ce qui montre le mieux l'inanité de la méthode de YOUNG, supposé qu'elle mérite ce nom, c'est qu'il échoua devant le nom de Cléopâtre, alors que les meilleures conditions se trouvaient réunies. L'identification du cartouche était certifiée par une inscription grecque, tandis que Cléopâtre et Ptolémée ont trois lettres communes : , et . Poursuivant ses inductions fantaisistes, YOUNG a vu Arsinoé Évergète là où il y avait Autocrator Caesar.

On ne saurait trop admirer la sûreté de méthode avec laquelle CHAMPOLLION a rendu sa découverte évidente et l'a étendue de proche en proche. Parti de l'idée juste de la nature **alphabétique** attribuée au nom hiéroglyphique de Ptolémée, il en eut la confirmation partielle grâce à des noms comme Cléopâtre, Alexandre, etc. Mais aussitôt on se heurtait à une

difficulté, la représentation multiple, obstacle bien connu des chiffreurs. CHAMPOLLION sut l'écarter avec une remarquable richesse de moyens. Le son *k* est rendu par ⊿ dans Cléopâtre et par dans Alexandre. Mais le premier nom, fourni en outre par un papyrus démotique, présente l'équivalent cursif de . La désinence *s* de Ptolémée a la forme , tandis que vaut *s* dans Alexandre. Mais si l'on compare deux papyrus funéraires offrant le même passage, on y relève des échanges fréquents entre et . Les sons représentés par et paraissent interchangeables, mais ⲣ et ⲗ ne le sont-ils pas en effet d'un dialecte copte à l'autre ? On conçoit que, s'appuyant sur de telles preuves, CHAMPOLLION ne se soit plus laissé arrêter par d'autres cas analogues et qu'il ait pu dresser son alphabet en tenant compte des « homophones ». En lisant un grand nombre de noms et surnoms de Ptolémées et d'empereurs, tous entourés du cartouche, il a rendu sa démonstration irréfutable.

Le cartouche était-il l'indice d'une notation alphabétique spéciale aux noms des souverains étrangers ? Non, car sur l'obélisque Barberini, portant les cartouches d'Hadrien et de Sabine, on lit, dans le même système et en l'absence de cartouche, le nom d'Antinoüs. De même, l'obélisque de Bénévent montre, dans des conditions analogues aux précédentes, les noms de l'empereur Domitien et de Lucilius Rufus. Grâce aux obélisques Borgia et Albani, CHAMPOLLION obtint le nom de Sextus Africanus.

Il n'est pas jusqu'à la représentation multiple, pierre d'achoppement pour d'autres, que CHAMPOLLION n'ait habilement utilisée pour exploiter sa découverte et parer à cette objection que le système alphabétique pouvait être réservé aux noms grecs et romains. Mettant en parallèle des passages de papyrus funéraires de teneur identique, aux noms des défunts près, il dressa

un tableau des homophones qui se trouva reproduire le précédent, fourni par les noms propres. D'où cette conclusion naturelle que les mêmes signes avaient le même emploi phonétique partout où ils se rencontraient. Autrement il eût fallu admettre en même temps la coïncidence de leurs valeurs idéographiques, effet de hasard défiant toutes les probabilités.

Partant de ce principe, CHAMPOLLION recherche la valeur des groupes qui se répètent à satiété sur les stèles funéraires et manifestement indiquent la filiation : «fils» ; «né de» : «mère». Il parvient alors à repérer , ϩⲟⲟⲩⲙⲓⲥⲉ, correspondant à *γενέθλια* dans le texte de Rosette. De là il passe aux articles, pronoms, prépositions, etc., dont la prononciation était contrôlée par le copte.

Ensuite, il s'attaque aux noms divins, reconnaissables à ce qu'ils paraissent souvent en tête de formule après le groupe «paroles prononcées par», et il retrouve ainsi les noms connus de Râ, Amon, Chnoubis, Ptah, Satis, Anoukis, Anubis, etc.

Puis viennent les noms propres de particuliers indigènes, dont beaucoup d'ailleurs sont formés sur des noms de divinités. Le système s'y maintient intact, permettant de lire des noms déjà connus par des transcriptions grecques.

Pour montrer que les résultats conviennent aux textes pharaoniques antérieurs à Cambyse, il en est fait application aux titres royaux rencontrés sur des monuments qui, manifestement, remontent à des époques reculées. Ces titres s'y retrouvent sous la même forme qu'aux temps gréco-romains. Ici CHAMPOLLION fait l'usage le plus judicieux du texte d'HERMAPION.

Enfin, il complète sa démonstration en recherchant les noms des souverains eux-mêmes. Il remonte ainsi des Ptolémées aux Perses et aux rois indigènes révoltés contre eux :

Artaxerxès, Xerxès, Darius, Cambyse, Hakoris, Néphoritès ; puis aux Pharaons antérieurs à la conquête, Psammétique, Osorkon, Sheshonq ; et jusqu'aux Aménophis et Thoutmosis. Il aurait encore atteint le Moyen Empire si le nom lu Osortasen sur l'obélisque d'Héliopolis n'avait présenté plus de ressemblance apparente avec Osorthros de la XXIII[e] dynastie, qu'avec Sésostris de la XII[e]. Ses notes inédites semblent d'ailleurs montrer qu'il opéra par la suite la rectification. En tous cas il réussit à lire Khéops, en lui assignant son véritable rang, donc à toucher aux débuts même de l'histoire.

Dans tout cet exposé relatif aux hiéroglyphes phonétiques on n'a guère à relever, après un siècle, que quelques erreurs dont deux seulement touchent aux principes :

1° Attribution d'une valeur purement alphabétique à des signes multilitères comme 𓋹 *w(sr)* ; 𓄡 *ḫ(r)* ; 𓈖 et 𓌻 *m(r)* ; 𓏠 *m(n)* ; 𓄟 *m(s)* ; 𓋴 *s(n)* ; 𓊵 *(ḥ)ô(tp)*.

Nulle méprise n'est plus excusable, étant d'ailleurs partielle, puisque, dès l'époque grecque, il y a redondance de l'élément alphabétique. En particulier CHAMPOLLION avait trouvé 𓈖 = *m* dans le cartouche de Domitien. Et le verbe « aimer » n'est-il pas ⲙⲉ en copte ?

2° Dérivation des signes alphabétiques par acrophonie. Quand, par exemple, pour 𓎡, CHAMPOLLION invoque trois mots : ⲕⲉⲗⲱⲗ, ⲕⲏⲓⲕⲓϫⲓ, ⲕⲁϫⲓ, désignant des vases, il infirme sa preuve plutôt qu'il ne la renforce (1). Cependant, nous l'avons

(1) Si ces deux propositions ne sont plus conformes aux idées reçues, la fausseté n'en est point tellement évidente que tout dernièrement un savant ne les ait reprises, admettant que parfois 𓋹 = *n* ; 𓋹 = 𓍿 ; 𓏠 = *m*. Pour l'acrophonie, l'exemple invoqué 𓅓 = ⲙ(ⲟⲩⲗⲁϫ), « chouette », est peu heureux, car le mot n'est connu dans le système hiéroglyphique, et cela dans le plus récent des papyrus démotiques, que sous la forme *ⲉⲙⲟⲩⲗϫ.

vu, le procédé acrophonique n'est pas entièrement inconnu des basses époques.

* * *

Quant aux caractères **idéographiques** qui se trouvent constamment mélangés aux « alphabétiques », CHAMPOLLION les étudie en se basant sur les textes de CLÉMENT D'ALEXANDRIE et d'HORAPOLLON. Chez ce dernier il a su discerner les produits de la fantaisie et il les a rapportés à la classe des « anaglyphes ». Il distingue :

1° Des caractères figuratifs, « qui, par leurs formes matérielles, sont une image des objets mêmes dont ils expriment l'idée ». Il en retrouve plusieurs dans l'inscription de Rosette : *ναός* ; *εἰκών* ; *ξόανον* ; *τέκνον* ; *ἀσπίς* ; *στήλη*.

Ailleurs aussi : l'image d'un sphinx, d'un colosse ou d'un obélisque dans les inscriptions de ces mêmes monuments ou de leurs socles ; la main, suivie d'un chiffre, à côté d'une scène de recensement des mains coupées après la bataille ; l'expression « vaisseau de », suivie d'un nom de divinité, dans les légendes accompagnant les représentations de barques divines, etc.

2° Des caractères symboliques. Il en a été parlé au chapitre Ier. Un groupe spécial est formé par les hiéroglyphes symboliques énigmatiques, particulièrement « ceux qui, dans les textes égyptiens, tiennent la place des noms propres des différentes divinités », images du dieu, avec ses attributs distinctifs, de l'animal sacré, d'êtres hybrides participant des deux natures, humaine et animale, d'objets de culte, etc.

3° Des signes d'espèce ou déterminatifs, qui suivent des mots écrits phonétiquement. Outre et , accompagnement

habituel des noms propres d'hommes et de femmes. Champollion en a reconnu un grand nombre et ces précieux éléments lui ont permis d'identifier des mots au milieu d'un texte resté d'abord incompris. En effet, si rencontrant par exemple la séquence des signes , on conjecture avoir affaire au mot ⲙⲥⲁϩ «crocodile», on acquiert une certitude en trouvant le mot déterminé par . Si un mot ne s'est pas conservé en copte, son déterminatif fournit souvent une probabilité suffisante. C'est surtout ainsi que Champollion réussit à traduire des textes et à composer un volumineux dictionnaire.

Sur la question délicate des rapports entre les signes, soit figuratifs, soit symboliques, et la langue parlée, voici quelle semble avoir été, avec des fluctuations, la marche générale de la pensée de Champollion. A l'époque où presque tout le monde croyait à la contexture purement idéographique du système, il soutenait que les hiéroglyphes pouvaient et devaient être lus, et que leur succession répondait à celle des éléments du discours. Lorsqu'il se trouva en possession de son «alphabet des hiéroglyphes phonétiques», il en vint naturellement à la conception d'une écriture «peignant tantôt les idées et tantôt les sons d'une langue» (1). Il disait encore que le système «parvint bientôt à se lier intimement avec la langue parlée en s'accroissant d'un troisième ordre de signes [les phonétiques], d'une nature fort différente de celle des deux autres [les figuratifs et les tropiques]» (2). L'aboutissement de ses méditations sur ce point doit être recherché dans sa *Grammaire*, posthume (§ 68 sqq.), où, après avoir parlé des signes phonétiques, il admet que «la même liaison, mais moins directe, exista également entre la langue parlée et les signes *figuratifs*» ou *tropiques*, car «on attribua, pour ainsi dire, à chacun de ces signes

(1) *Lettre à Dacier*, 2e éd., p. 41. (2) *Précis*, 2e éd., p. 321.

un *mot* de la langue parlée, exprimant par le *son* précisément la même *idée* que le caractère rappelait ». On voit qu'en cette matière, comme nous l'avons déjà observé (p. 15 sq.), la science moderne a réalisé un certain progrès de principe, en remettant les choses dans l'ordre et en faisant du *mot* l'intermédiaire naturel entre l'*idée* et le *signe* visible.

*
* *

Le déchiffrement une fois amorcé, CHAMPOLLION donna l'essor à son génie. La tâche accomplie dans les dix années qui ont séparé sa découverte de sa mort est, à la lettre, stupéfiante. Ses successeurs n'ont eu qu'à compléter et rectifier des détails du déchiffrement dont tous les principes restaient acquis, et à l'exploiter dans toutes les branches de la science archéologique (1).

Ce succès foudroyant est dû en partie au fait que CHAMPOLLION se savait, dès l'enfance, prédestiné à parfaire le grand œuvre du déchiffrement. Il avait étudié la question sous toutes ses faces et envisagé à peu près toutes les hypothèses possibles. Lorsqu'il eut enfin acquis une certitude, avec son alphabet, il fut à même de dégager ce qui, dans ses spéculations antérieures, se révélait conforme à la vérité. Il se trouva, par là même, en possession d'un arsenal de moyens incomparable. La découverte de 1822 avait été différée par une série d'accidents : insuffisance des sources, mauvais état des matériaux, inexactitude des publications, retards dans l'envoi des copies, alors que d'autres chercheurs disposaient des originaux, etc. CHAMPOLLION allait quand même de l'avant, tel un stratège qui tourne et dépasse l'obstacle, tout en l'attaquant de front. N'a-t-il pas eu la superbe audace de tenter la synthèse du

(1) Des jaloux ont longtemps refusé de se rendre à l'évidence. Les nommer ici serait leur faire trop d'honneur.

mot hiéroglyphique, recherchant, pour chaque signe, le terme copte approprié et reconstituant les noms propres en hiéroglyphes d'après leur graphie démotique? Et tombant juste! Tant de hardiesse, jointe à tant d'habileté réfléchie et universellement informée, voilà qui fait penser au génie de «l'Autre». Ceux qui, par flatterie, puis par dérision, ont usé de l'amalgame *Champoléon* ne croyaient pas si bien dire.

Pour le démotique, qui avait servi de point de départ, les progrès étaient moins étendus. Il est juste d'associer au nom de CHAMPOLLION celui d'HEINRICH BRUGSCH (1) qui, avec une rapidité surprenante, lui aussi, parvint à mettre sur pied une grammaire (1855) qui n'a pas encore été remplacée et la traduction (1867) presque correcte d'un long morceau. Mais déjà le grand ouvrage démotique de CHAMPOLLION, terminé en 1822, malheureusement demeuré inédit et longtemps ignoré, avait avancé, dans une proportion notable, le défrichement de ce domaine broussailleux.

La personnalité de CHAMPOLLION nous apparaît comme groupant harmonieusement les trois qualités maîtresses du grand inventeur : curiosité toujours en éveil; imagination féconde et créatrice; esprit critique empêchant cette dernière faculté de se dévoyer. A ce bel équilibre, si rarement réalisé, nous devons de célébrer cette année, après cent ans, un événement considérable dans l'ordre intellectuel, magnifique fleuron à la couronne de gloire de notre belle France.

Extrait bibliographique et références justificatives.

M. BRÉAL, *Sur le déchiffrement des inscriptions chypriotes*, ap. *Journal des Savants* (1877). — C. BEZOLD, *Ninir und Babylon*

(1) 1827—1894. Allemand.

(1909). — P. Valerio, *De la cryptographie* (2e partie; 1916). — A. Erman, *Die Obeliskenübersetzung des Hermapion*, ap. *Sitzungsberichte der Berliner Akademie* (1914). — K. Sethe, *Zur Geschichte und Erklärung der Rosettana*, ap. *Nachrichten Göttingen* (1916). — J. F. Champollion, ouvrages cités p. 19 et 53. — H. Hartleben, *Champollion, sein Leben und sein Werk* (1906). — A. Erman, *Wortforschung*, III (cf. p. 44). — H. Sottas, *Préface de la Lettre à M. Dacier*, édition du Centenaire (septembre 1922; Paris, Geuthner) (1).

(1) Ce travail développe plusieurs questions abordées dans le présent chapitre. On y trouvera notamment de nouvelles considérations sur la manière dont Champollion a pu déchiffrer les cartouches de Ptolémée et de Cléopâtre.

Tableau détaillé des principaux hiéroglyphes (1).

Description	Hiéro-gly-phes	Valeur comme : Signes pho-nétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
		I. Personnages divins.		
dieu accroupi				divinité mascu-line
Râ		(*rʿ*)	« Râ »	
Amon		(*ymn*)	« Amon »	
Osiris		(*wsr*)	« Osiris »	
la Justice		(*mʾʿ. t*)	« la Justice »	
. . . .	. . .	. . .	. . . .	. . . . (2)
		II. Personnages humains.		
homme assis		(*s*)	« homme »	homme
femme assise		(*s*)	« femme »	femme
enfant assis		(*ẖrd*)	« enfant »	enfant

(1) Cf. ci-dessus, p. 18 sq. Dans la colonne signe-racine, chaque racine est représentée par le mot répondant à la valeur figurative du signe d'écriture, ou, si ce mot n'est pas attesté, par celui dont le sens paraît le plus voisin.

(2) Tous les dieux et déesses du Panthéon égyptien peuvent s'exprimer par un hiéroglyphe, qui les représente munis de leurs attributs distinctifs.

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
homme assis et portant la main à sa bouche				actions de la bouche : alimentation, parole, *d'où* pensée
homme assis et buvant		(*swr*)	« boire »	boire, soif
homme assis les bras ballants				repos, faiblesse
homme assis portant un fardeau		(*f'*)	« porter »	porter, charger
		(*'tp*)	« charger »	
		(*k'*)	« travail »	
homme à genoux faisant un geste de louange				louange
homme à genoux faisant un geste d'adoration				adoration
homme à genoux versant de l'eau		(*w'b*)	« purifier »	
homme à genoux versant de l'eau sur une dalle		(*s't*)	« verser une libation »	
homme assis élevant les bras en signe d'admiration		(*ḥḥ*)	« million »	
homme agenouillé frappant du bâton		*ẖft*	« ennemi »	ennemi, chose funeste
homme agenouillé se frappant de la hache		id.	id.	id.

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
homme à genoux, les bras liés derrière le dos				prisonnier, condamné, étranger
archer agenouillé		(*mš'*)	« armée »	armée
soldat assis		id.	id.	id.
homme assis tenant une houlette et un manteau roulé		(*s'*)	« garder »	
personnage assis portant les insignes de la royauté				roi
homme appelant				interpeller
homme appelant en courant		*yn*		
homme adorant		(*dw'*)	« adorer »	adoration, glorification
		(*y'w*)	« acclamation »	
homme levant les bras au ciel		(*q'*)	« élever »	élever, jubiler
homme jetant les bras en arrière				répulsion
homme s'inclinant profondément				se courber, humiliation
homme dansant				danser
homme tombant		(*ẖr*)	« tomber »	chute
homme les bras liés derrière le dos				prisonnier, étranger

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
homme frappant de la massue		(*ḥw*)	« battre »	
homme frappant du bâton				action qui exige de la force
homme portant un bâton et un manteau roulé		(*mnyw*)	« berger »	
homme s'appuyant sur un bâton		(*y'w*)	« être vieux »	vieillesse
		(*smsw*)	« aîné »	
homme tenant une canne d'honneur		(*wr*)	« grand »	personnage important
		(*sr*)	« prince »	
		(*smsw*)	« aîné »	
roi muni de ses insignes		(*yty*)	« monarque »	roi
maçon		(*qd*)	« bâtir »	
femme assise portant un diadème				déesse, femme de condition
femme assise tenant ...(?)...		(*yry*)	« qui a rapport à... »	
femme enceinte		(*bk'*)	« être enceinte »	
femme enfantant		(*ms*)	« enfanter »	enfanter
femme allaitant				allaiter
femme berçant un enfant		(*rnn*)	« élever (un enfant) »	élever un enfant

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
momie dressée		(*twt*)	« statue »	momie, statue, état
momie couchée				momie, être couché
momie d'homme assise tenant un fléau				défunt de condition
momie de femme assise tenant un lotus				défunte de condition
momie assise sur un siège, tenant ou non un fléau		(*šps*)	« être honorable »	défunt de condition

III. Parties du corps humain.

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
visage barbu vu de profil		(*z'z'*)	«tête»	tête, mouvement de la tête
		tp	« tête, sommet »	
visage barbu vu de face		*ḥr*	« visage »	
mèche de cheveux		(*šn*)	« chevelure »	chevelure, couleur, deuil
		(*wšr*)	« chauve »	
œil		*yr*	» œil »	
		(*m''*)	« voir »	
œil avec cils		*ʿn*	« joli »	œil, vision, joliesse
œil pleurant		*rm*	« pleurer »	pleurer

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
œil fardé		(wz')	« œil divin »	
partie du précédent		ty	« partie »	
deux prunelles		(m'')	« voir »	
nez		ḫnt	« nez »	nez, respiration, joie
		(fnz)	« nez »	
		(šr)	« nez »	
bouche		r	« bouche »	
mâchoires, *schématisées*		wnm	« manger »	
lèvre, *avec ou sans dents*		sp	« lèvre »	
bouche qui crache				sputation, excrétion
langue		ns	« langue »	
		(imy r')	« le directeur » (1)	
côte		spr	« côté »	
vertèbres (?)		(psz)	« dos »	couper
même signe écrit cursivement		id.	id.	id.

(1) Jeu d'écriture : « qui est dans la bouche » ; puis : « qui a la bouche (la parole) ». Cf. Ä. Z., XL, p. 142 ; LII, p. 107.

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
			=	
poumons		*sm'*	« poumons »	
mamelle		(*mnz*)	« mamelle »	mamelle, allaiter
		(*mn'*)	« allaiter »	
cœur		*yb*	« cœur »	cœur
cœur suspendu par une artère		*nfr*	« bon »	
bras		'	« bras »	action manuelle
		(*rdy*)	« donner »	
bras avec la main pendante *ou* retournée		(*rmn*)	« épaule »	porter sur l'épaule
		(*mḥ*)	« coudée »	
		(*grḥ*)	« cesser »	
		(*ḥs*)	« chanter »	
bras armé d'un os de mouton		(*nḫt*)	« fort »	action manuelle
bras présentant un pain		(*rdy*)	« donner »	
		(*dy*)	« donner »	
bras présentant un gâteau		*my*	« donner »	donner
bras présentant un vase		(*ḥnk*)	« offrande »	

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
bras tenant un sceptre		*zsr*	« sublime »	soutenir
bras tenant un fléau		(*ḫw*)	« protéger »	
bras tenant une massue		(*ḫrp*)	« donner le premier coup à la victime »	
bras élevés		*k'*	« génie *k'* »	
bras tendus en avant				étreindre, diviser
bras étendus latéralement les paumes vers le haut		*n*	*négation*	
		(*ywt*)	*adjectif négatif*	
bras maniant une rame		*hn*	« ramer »	
bras tenant une hache et un bouclier		(*'ḥ'*)	« combattre »	
main vue de face		*d*	« main »	
main vue de profil la paume vers le haut		(*zr*)	« main »	
main vue de profil la paume vers le bas		*kp*	« main »	
poing		(*ḫf'*)	« poing »	poing, saisir
		(*'m*)	« saisir »	

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
doigt vertical		(*zb'*)	« doigt »	
deux doigts verticaux		(*'q'*)	« mettre en équilibre»	équilibre, équité, justice, témoignage
		(*mtr*)	« témoigner »	
doigt horizontal		(*t̠'y*)	«saisir»	saisir
		(*dqr*)	«fruits»	
intestins (?)		(*q'b*)	«intestins»	
		(*pẖr*)	«circuler autour»	
		(*dbn*)	id.	
		(*wzb*)	id.	
phallus (*organe*)		*mt*	« vaisseau »	virilité, génération
phallus (*fonction*)		(*b'ẖ*)	«phallus»	virilité, génération, urine
		(*k'*)	«taureau»	
organes féminins		*ẖ*	«ventre»	
id.		*ḥm*	«femme»	
jambe allongée		*b*		

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
jambe pliée		(*wʿr*)	« jambe »	jambe, action de la jambe
		(*rd*)	« pied »	
jambe pliée et couteau		(*th*)	« transgresser »	transgression
paire de jambes allant en avant (1)		(*yy*)	« venir »	mouvement
		(*yw*)	« venir »	
paire de jambes allant en arrière		(*ʿn*)	« retourner »	retour, recul
lambeau de chair		(*ywf*)	« chair »	chair, membres
		(*ḥʿ*)	« membre »	

IV. Mammifères.

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
taureau		(*kʾ*)	« taureau »	taureau, gros bétail
		(*yḥ*)	« tête de bétail »	
		(*ywʾ*)	sorte de bovidé	
		(*ngʾ*)	id.	
vache		(*kʾ.t*)	« vache »	vache
		(*yḥ.t*)	id.	

(1) Sur le signe en composition cf. p. 33 : *šm* « aller » ; *ys, sy* (?) « aller » ; *yn*, « amener » ; *yty* « prendre » ; *sšm* « conduire ».

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
veau		(*bḥs*)	«veau»	
animal nouveau né		*yw*		
gazelle		(*gḥs*)	«gazelle»	gazelle, antilope, chèvre, petit bétail
gazelle portant un collier à cylindre		(*sʿḥ*)	«noble»	
bubale		(*šsʾ*)	«bubale»	
chevreau dansant		*yb*	«avoir soif»	
bélier		(*sr*)	«bélier»	
		(*bʾ*)	«bélier sacré»	
		(*ẖnm*)	«Khnoum»	
cheval		(*ssm.t*)	«cheval»	cavalerie, attelage
		(*ḥtr*)	«attelage»	
félin		(*qnd*)	«être en colère»	
chacal passant		*sʾb*	«chacal»	
chacal couché		(*ynp*)	«Anubis»	
		(*wp wʾ.wt*)	«le dieu qui ouvre les chemins»	

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
chacal couché sur une chapelle		(*ynp*)	«Anubis»	
		(*ḥry-sšt'*)	«le possesseur du secret»	
lion passant		(*m'y*)	«lion»	
lion couché		*rw*		
girafe		*sr*	«girafe»	
			cf. «disposer»	
lièvre		*wn*	«nome du Lièvre»	
animal typhonien		(*st*)	«Set»	chose funeste
		(*nšn*)	«effroi»	

V. Membres de mammifères.

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
tête de taureau			abréviation de	
tête de veau			cf. p. 121, nez humain	
tête de taureau avec son œsophage		(*'m*)	«avaler»	
		(*ḫḫ*)	«cou»	
tête de bubale			cf.	
protomé de bubale			id.	

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
protomé de bélier		(*šf*)	«puissance»	
tête de lion		(*pḥ*)	«vaillance»	
protomé de lion		(*ḥ'*)	«partie antérieure»	
tête d'hippopotame		(*'*)	«instant»	
cornes		*wp, yp*	«sommet, front»	
			«ouvrir»	
emblème à cornes		(*y'w*)	«fonction»	
corne		*'b*	«corne»	opposition, inimitié
		(*db*)	«corne»	
défense d'éléphant		*bḥ*	«dent»	opération de la bouche
		ḥw	«aliment»	
côté des moustaches d'un animal (?)		(*gs*) *ym*	«côté»	
régularisation du signe précédent			id.	
dent canine			forme tardive de	
oreille de bovidé		(*mszr*)	«oreille»	écouter, surdité
		(*szm*)	«écouter»	
		(*ydn*)	«remplacer»	

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
organes femelles		(*k'*)	«femelle»	
arrière-train d'un animal couché		*pḥ*	«arrière-train»	
			cf. «atteindre»	
		(*kf'*)	«arrière-train»	
cuissot		(*ḫpš*)	«cuissot, bras, force»	
fémur entouré de chair		(*yw'*)	«jambe»	
		(*ys*)	«rémunération»	
jambe d'unguipède		*wḥm*	«jambe, sabot»	
le même surmonté d'un ×		*wḥm*	«répéter»	
queue d'animal		(*sd*)	«queue»	
peau d'animal				quadrupède
peau mouchetée d'animal		*s'b*	«moucheté»	
			souvent confondu avec le précédent	
peau servant de cible		(*st*)	«lancer»	
trois peaux d'animal réunies par la tête (stylisé)		*ms*	«naître»	

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
cuir d'animal		*hn*	«outre»	
outre liée et gonflée		*šd*	«outre»	

VI. Volatiles.

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
vautour égyptien		ʾ, א		
		tyw	employé aussi pour	
vautour gyps		(*nr*)	«vautour»	
		mw	«mère»	
faucon		(*ḥr*)	«Horus»	faucon
faucon sur son perchoir		(*nṯr*)	«dieu»	divinité
faucon sur l'étentard de l'occident			forme archaïque de	
faucon sur un perchoir planté dans le signe qui désigne la nécropole			forme archaïque de , cf. p. 143; 145.	
faucon momifié		(*ʿẖm*)	«image divine»	
aigle		*tyw*		

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
rapace (?)		*nḥ*		
hibou		*m*		
passereau		(*šrr*)	«être petit»	petitesse, méchanceté
hirondelle		*wr*	«être grand»	
(?)		*zb*		
petite caille		*w*		
vanneau		(*rẖ*)	«humains»	
phénix		(*bnw*)	«phénix»	
phénix sur un pyramidion		(*bʿḥ*)	«inondation»	
ibis à aigrette		(*ʾẖ*)	«briller»	
ibis sur un perchoir		(*zḥwty*)	«Thot»	
échassier cherchant sa nourriture		*gm*	«trouver»	
grue		*bʾ*	«âme»	
flamant rose		(*dšr*)	«être rouge»	

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
cormoran		*ʿq*	«entrer»	
sarcelle (?)		(*zf*ʾ)	«mets»	
canard pilet		(ʾ*pd*)	«volatile»	oiseau, insecte
		*s*ʾ	«fils»	
(oie sauvage)		(*gb*)	«oie sauvage»	
deux canards		(*rẖ ty*)	«blanchisseur»	
canard remuant la tête		(*sd*ʾ)	«trembler»	
canard volant		*p*ʾ	«voler»	
canard se posant		(*ẖn*)	«voleter» équivaut à , boumerang, ou se combine avec lui	
oisillon		*ṯ*ʾ	«oisillon» cf. «agiter»	
oisillons au nid		(*sš*)	«nid»	
		(*ywn*)	«nid»	
oie rôtie		(*snz*)	«craindre»	
oiseau à tête humaine		(*b*ʾ)	«âme»	

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
			VII. Membres de volatiles.	
tête de vautour		(*nr*)	«être fort»	
tête de pélican (?)		*pk*	«pain»	
tête d'oisillon			id.	
aile		(*dnḥ*)	«aile»	voler
plume d'autruche		*šw*	«plume»	
		m'	«justice»	
griffe				prendre
œuf		(*swḥ*)	«œuf»	noms propres féminins
		(*s'*)	«fils»	
			VIII. Poissons, Reptiles, Insectes.	
tylapia nilotica		*yn*		
		(*rm*)	«poisson»	poisson
mulet		(*'nz*)	«mulet»	
oxyrrhynque (?)				horreur

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
		(bs)	«introduire»	
le même		ḫʾ	«cadavre»	
crocodile		(msḥ)	«crocodile»	
		ʾd	«rager»	
crocodile contractant sa queue		(sʾq)	«contracter»	
crocodile sur un naos		(sbk)	«Sebek»	
lézard		(ʿšʾ)	«être nombreux»	
têtard		(ḥfn)	«têtard»	
limace		f		
serpent allongé		z	«serpent»	
serpent pénétrant dans son antre (?)		(mz)	«être profond»	
serpent rampant				reptile
uréus levée		(wʾz)	«uréus»	déesse
scorpion		(srq)	«scorpion»	
scarabée		ḫpr	«scarabée»	
abeille		(by)	«miel»	

Description	Hiér.	Signes pho-nétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
			IX. Végétaux.	
arbre		*ym'*	*nom d'arbre*	arbre
treille		(*y'rr*)	«vigne»	
branche d'arbre		*ḫt*	«bois»	objet en bois
épine d'acacia		*spd*	«pointu»	
pousse de palmier		(*ḥ'.tsp*)	«l'année» dans les datations Même valeur que les signes suivants.	
même signe combiné avec la lettre		(*rnp*)	«être jeune»	
même signe combiné avec la lettre		*tr*	«temps»	
même signe combiné avec la lettre		(*rnp.t*)	«année»	
gousse de caroube		*nzm*	«doux»	
rave		(*bnr*)	«sucré»	
épi barbu		(*bd*)	«amidonnier»	
grains de céréales		(*yt*)	«céréales»	céréales

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
gerbe de lin		*zr*	«être limité»	
botte de roseaux		*ys*	«roseau»	
bouton naissant sur sa tige		(*nẖb*)	«bouton de fleur»	
même signe doublé		*nn*	«ceci»	
branche fleurie		(*ys*) *ḥn*	«roseau»	végétation
champ de roseaux		(*sẖ*)	«champ»	
		(*sm*)	«herbages»	
panoncule de roseau		*y*		
double panoncule		*y*		
panoncule combiné avec (?)		(*ʿʾb*)	«offrande»	
champ de lotus		*š*ʾ	«pays inondé»	
		(*yʾḥ*)	«inonder»	
fleur de lotus		(*ššn*)	«lotus»	fleur, joie
bouton de lotus		*wdn*	«offrande»	

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
feuille de lotus		*h̠'*	«plante aquatique»	
bouquet de papyrus		*ḥ'*	«fourré de papyrus»	marécages du Nord de l'Égypte
papyrus émergeant de l'eau		(*ydḥ*)	«Delta»	id.
		(*mḥ*)	«nord»	
papyrus combiné avec le signe de la ville				Basse Égypte
tige de papyrus		*w'z*	«papyrus»	
jonc en fleur		*šmʿ*	«Haute Égypte»	
id. avec la lettre			«faire de la musique»	
id. avec la lettre		(*rs*)	«sud»	
joncs en fleurs combinés avec le signe de la ville				Haute Égypte
jonc		*sw*	«jonc»	
		(*ny sw.t*)	«roi de Haute Égypte»	
même signe combiné avec ⌓ (1)		(*sw.ty*)	«roi de Haute Égypte»	

(1) Pour [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe], cf. [hiéroglyphe] et [hiéroglyphe].

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
X. Eléments cosmiques et géographiques.				
ciel		(*p*)	«ciel»	
		(*ḥry*)	«ce qui est au-dessus»	
ciel avec un astre suspendu		(*grḥ*)	«nuit»	nuit, soir
pluie		(*y'd*)	«rosée»	rosée
soleil		(*rʿ*)	«soleil»	lumière, temps
		(*hrw*)	«jour» (durée)	
		(*ssw*)	«jour» (quantième)	
soleil dardant ses rayons		*ḥnm*	«les humains»	rayonner
		(*wbn*)	«briller»	
soleil levant		*ḫʿ*	«se lever»	
soleil à l'horizon		(*'ḫ*)	«horizon»	
croissant lunaire		(*yʿḥ*)	«lune»	
		(*ybd*)	«mois»	
étoile		*sb'*	«étoile»	
		dw'	«étoile du matin»	
		(*wnw*)	«heure»	

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
étoile dans un cercle		(*dw'*)	«région de l'Hadès»	
languette de terre, avec ou sans granulations		*t'*	«terre»	
butte de terre		*q*		
		(*q'*)	«butte de terre»	
col entre deux montagnes		*zw*	«montagne»	
chaîne de montagnes		(*ḫ's*)	«pays étranger»	désert, pays étranger
		(*smy*)	«désert, nécropole»	
tertre avec trois touffes d'herbe		(*y'*)	«localité»	
languette de terre		(*ydb*)	«rive»	pays
angle de terrain				pays
lopin de terre				pays, terrain délimité
route		(*w'*)	«route»	éloignement
		(*mtn*)	«chemin»	
		(*mš'*)	«marcher»	
		(*ḥr*)	«s'éloigner»	
même signe surmonté de ×		(*sw'*)	«passer auprès»	

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
terrain partagé par des canaux		(*ḥsp*)	«terrain de culture»	division de territoire, nome
		(*sp*)	«nome«	
terrain de forme elliptique		(*yw*)	«île»	
		(*'ḥ*)	«horizon»	
tronçon de canal		*mr*	«canal» cf. , métier à tisser	bassin, fleuve
bassin rempli d'eau bassin à sec avec berges inclinées		*š*	«lac»	
coupe horizontale d'un bassin rempli d'eau		*hy'*		
			confondu avec organes féminins et fer de hache, et réciproquement	
surface de l'eau		*n*		
même signe triplé		*mw*	«eau»	eau, liquide
orifice d'un antre (?)	∩	(*mz*)	∩ «dix»	
bloc de pierre		(*ynr*)	«pierre»	minéral
grain	○			substance minérale ou pulvérulente
même signe triplé	○○○			id. signe du pluriel

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :

XI. Constructions et parties d'édifices.

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
localité avec deux avenues		(*n*)	«ville»	ville
plan d'habitation		*pr*	«maison»	bâtiment
enceinte de château avec porte fortifiée		(*ḥ*)	«château»	
cour de maison		*h*	«cour (?)»	
rue en zigzag		(*mrr*)	«rue»	
		(*nm*)	«traverser»	
enceinte bastionnée		(*ynb*)	«muraille»	muraille
		(*sbty*)	«muraille»	
le même, tombant				destruction
tour du Palais		(*'ḥ*)	«palais»	
façade d'édifice				pavillon
			qqf. pour tente	
pyramide		(*mr*)	«pyramide»	
obélisque		(*tẖn*)	«obélisque»	
grenier		(*šn*)	«grenier»	

Description	Hiér.	Signes pho-nétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
aire circulaire couverte de grains		*sp*	«aire»	
escalier		(*rwd*)	«escalier»	escalier, monter
		(*ʿr*)	«monter»	
porte		(*rw*)	«porte»	porte
vantail de porte		(*ʿʾ*)	«vantail»	
		(*wn*)	«ouvrir»	
verrou		*s*	«verrou»	
colonne cannelée avec chevron pour fixer le linteau		*ywn*	«colonne»	
coin de muraille		(*qnb*)	«angle»	
tente dressée		(*sḥ*)	«tente»	
étai		(*sḫn*)	«étai»	
piquet de tente		*ʿ*	«colonne»	
			cf. «grand»	
pavillon de jubilé		(*sd*)	«pavillon de jubilé»	

XII. Mobilier et utensiles d'usage domestique.

Description	Hiér.	Signes pho-nétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
siège		*s*	«siège»	
		ḥtm	«chaise»	

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
chaise à porteurs		(wts)	«chaise à porteurs»	
escabeau		g		
		(ns)	«siège»	
socle		p	«socle»	
table servie		(wdḥ)	«table servie»	
lit, avec ou sans momie couchée		(ḥnk)	«lit»	être couché
		(sḏr)	«être couché»	
chevet		(wrs)	«chevet»	
tenture roulée (?)		ḫ'p	«cacher»	
porte-jarre		ḫr	sous» cf. p. 130.	
coiffe-jarre (?)		zḫ'	«orner»	
sac ouvert et entouré de cordes		ḫn	«munir»	
allume-feu		z'	«allume-feu»	
ventilateur (?)		w'ḥ	«poser»	
tas de charbon brûlant		km	«être noir»	
fourneau de potier		t'	«être chaud»	

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
brasier fumant		(*nsr*)	«brûler»	feu, chaleur
ombrelle		(*ḫ'b*)	«ombre»	ombre
		(*šw*)	«ombre»	
pilon		*ty*		
pilon avec son mortier		(*smn*)	«établir»	pesanteur
		(*ḥsmn*)	«natron»	
pierre à aiguiser		(*sšm*)	«guider»	
support de balance		(*wṯs*)	«porter»	
		(*ṯs*)	«élever»	
sarcophage		(*qrs*)	«sarcophage»	ensevelissement

XIII. Matériel de culte et pains d'offrande.

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
autel chargé d'offrandes		(*ḫ'*)	«autel»	
pain d'offrande sur une natte		(*ḥtp*)	«poser»	
vase à purification		(*w'b*)	«purifier»	
cassolette		*b'*		

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
instrument à fumigation		*k'p*	«parfumer par fumigation»	
perchoir divin		(*y'*)	«perchoir divin»	
partie des enseignes divines		*ntr*	«dieu»	dieu, cf. p. 130
(?)		(*mn*)	«le dieu Min»(1)	
		(*ḥm*)	«sanctuaire»	
mât de temple (?)		*sn*	«colonne»	
colonne osirienne		(*zd*)	«durer»	
étendard de l'occident		(*ymn*)	«droit, occidental»	
		(*wnm*)	«droit»	
étendard de l'orient		*y'b*	«oriental, gauche»	
pain		*t'*	«pain»	
pain blanc		*dy*	«donner»	
pain allongé				pain
galette		(*p'*)	«galette»	
galette (?)		(*psz*)	«neuvaine»	

(1) al.

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
			XIV. Parures et vêtements.	
couronne blanche (de la Haute Égypte)		(*ḥz*)	«couronne blanche»	
couronne rouge (de la Basse Égypte)		*n*	«couronne rouge»	
		(*dšr*)	id.	
		(*byty*)	«roi de Basse Égypte»	
double couronne		(*sḫm*)	«double couronne»	
plumes géminées		(*šw*)	«les deux plumes»	
couronne		(*mḥ*)	«couronne»	
		mzḥ	«ceinture»	
épingle à cheveux		*ʾb*		
collier d'or		(*nb*)	«or»	
pectoral		*ṯḥn*	«être brillant»	chose brillante, éclair, tempête
cylindre avec collier		(*zʾs*)	«sceau»	
sceau		(*ḫtm*)	«sceau»	
pendentif		(*ʿpr*)	«munir»	

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
pièce d'ornementation		(*ḫkr*)	«orner»	
nœud de ceinture		*ts*	«nouer»	
pagne		(*šnḏ*)	«pagne»	
manteau roulé		*s'*	«garde»	
vêtement de voyage		(ʿ)	«interprète»	
vêtement exotique		(*sṯ*)	«Syrie»	
pièce d'étoffe		*sy'*	«pièce d'étoffe»	
pièce d'étoffe avec bandelette		(*ḥbs*)	«vêtement»	vêtement
bandelette		*s*		
bandelette nouée		(*dmḏ*)	«unir»	
sandale		(*ṯb*)	«sandale»	

XV. Navigation et engins de pêche.

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
bateau		(*wy'*)	«bateau» . . . etc. . .	bateau, naviguer
		(*ḫd*)	«descendre le fleuve»	
bateau renversé		(*pnʿ*)	«renverser»	
bateau avec sa voilure		(*ḫnt*)	«remonter le fleuve»	naviguer à la voile

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
bateau de pêcheur avec filet		wḥ'	«pêcheur»	
voile		(t'w)	«vent»	vent, air
		(nf)	«souffle»	
mât à échelle		'ḥ'	«se tenir debout»	
rame-gouvernail		(ḥm)	«rame-gouvernail»	
rame		(ḥp)	«rame»	
		(ḥrw)	«voix»	
seine		(yḥ)	«prendre au filet»	
hameçon de bronze		(ḥnr)	«retenir prisonnier»	
le même, vertical		*m*		

XVI. Armes, bâtons et engins de chasse.

arc		(pz)	«arc»	arc
bois de l'arc		(pz)	«étendre»	
arc nubien		(s)	«Nubie»	
deux arcs liés		(n)	«Neith»	

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
corde d'arc		*rwd*	«corde d'arc»	
		'r	«spolier»	
flèche		(*šsr*)	«flèche»	
		(*swn*)	«vendre»	
poignard dans sa gaîne		(*tp*)	«premier»	
coutelas		*nm*	«billot»	
couteau				couteau, couper
hache		(*mḏḥ*)	«menuiser»	
fer de hache		*bị'*	«métal»	
massue à tête sphérique		*ḥẕ*	«massue»	
massue à tête conique		*mn*		
		(*sḫm*)		
casse-tête en bois		(*ḫrp*)	«casse-tête»	
		(*'ḥ'*)		
crosse		(*ḥq'*)	«crosse»	
bâton pastoral		(*'w*)	«bâton pastoral»	

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
bâton avec ou sans pièce d'étoffe		(*rs*)	«veiller»	
bâton fourchu		(*szb*)	«balayer»	
bâton à tête de lévrier		(*wsr*)	«cou»	
			cf. «puissant»	
le même, fourchu		(*w's*)	*nom de sceptre*	
le même, avec plume d'autruche et bandelette		(*w's*)	«Thèbes»	
autre variété		(*zʿm*)	nom de sceptre	
boumérang		(*ʿʾm*)	«asiatique»	peuple étranger
		(*ṯḥn*)	«libyen»	
		(*nḥs*)	«nègre»	
		(*qmʾ*)	«lancer»	
		(*ṯn*)	«élever»	
bâton-massue		*mdw*	«bâton»	
courbache		*mḥ*	«remplir»	
harpon		*wʿ*	«un»	arme de jet

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
pointe de harpon en os		(*qrs*)	«os»	ossements
entraves		*s'*	«garde»	
piège à filet		(*sḫt*)	«tendre un piège»	
coupe d'un objet en vannerie				meuble, corbeille
échafaud (?)		(*šms*)	«accompagner»	

XVII. Outils industriels et agricoles.

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
herminette		*nw*	«herminette»	
herminette sur un morceau de bois		(*stp*)	«couper»	
ciseau		(*mnḫ*)	«ciseau»	
poinçon		*mr*		
foret à mèche		(*ḥm*)	«artisan»	
autre forme du même instrument		(*wb'*)	«ouvrir»	
maillet		*ḥm*	«maillet»	
masse		*nz*	«moudre»	
creuset		(*ḥmt*)	«cuivre»	métal
pièce d'échafaudage		*qd*	«construire»	
traîneau		*tm*	«traîneau»	

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
bascule à monter les matériaux (?) (1)		(*ḥb*)	«fête»	
fuseau		(*ḥsf*)	«filer au fuseau»	
dévidoir		*wz*	«ordonner»	
navette		*ʿnz*		
métier de tisserand (?)			cf. tronçon de canal	
représentation du tissage (?)		(*mnḫ*)	«vêtement»	
faucille		*mʾ*		
pioche creusant une fosse		(*grg*)	«creuser une fosse»	
hoyau		*mr*	«lier»	
		ḥn	«piocher»	
charrue		*hb*	«charrue»	labourer
		(*skʾ*)	«labourer»	
		(*šnʿ*)	«sillon» (?)	
		(*pr*)	«semence»	

(1) Cette interprétation paraît s'accorder avec le sens du verbe qui exprime la démarche cadencée de l'oie.

Description	Hiér.	Signes pho-nétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
mesure de grains		(*yt*)	«céréales»	céréales
crible (?)		*ḫ*		
pressoir		(*mzd*)	«presser»	

XVIII. Écriture, Musique et Jeu.

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
nécessaire de scribe		(*sš*)	«écrire»	
		(*n*ʿʿ)	«bariolé»	
livre scellé		(*mz*)	«livre»	idée abstraite
		(*dmz*)	«livre»	
tablette de bois stuqué		(ʿ)	«tablette»	
sistre		(*sšš*)	«sistre»	
flûte (?)		*m*ʿ	«être vrai»	
échiquier		*mn*		échiquier
pion		(*yb*ʾ)	«pion»	

XIX. Vases et Corbeilles.

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
terrine		*ḥn*	«chope»	vase
		*y*ʿ*b*	«godet de scribe»	
		(*wsḫ*)	«être large»	

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
vase à parfums scellé		*(b's)*	«vase à parfums»	parfum
		(mrḥ)	«huile parfumée»	
coupe scellée (?)		*(ydr)*	«bétail»	
vase rond		*nw*		vase, liquide, opération du potier
		(h̲nw)	«intérieur»	
vase rond à goulot		*(wdp)*	«échanson»	
vase rond à oreilles		*(ḥq)*	«bière»	

Les trois vases précédents sont en pratique interchangeables.

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
vase rond suspendu		*my*	«comme»	
biberon		*(yrt̲)*	«lait»	
vase géminé		*(yrp)*	«vin»	
cruche		*h̲nm*	«cruche»	
vase en pierre dure		*(m't̲)*	«granit»	
aiguière		*ḥs*	«aiguière»	
gargoulette avec jet		*(qbḥ)*	«gargoulette»	
		(qbb)	«être frais»	

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
panier à flacons		*ḫnt*	«support de vases»	
sébile à anse		*k*		
corbeille		*nb*	«corbeille»	
sac scellé		(*g'w*)	«sac»	
		(*msn*)	«couffe»	
sachet		*g*		
		(*'rf*)	«sachet»	
paquet aromatique (?)		(*wt*)	«embaumer» *confondu avec* X *dans* «*compter*»	
le même, répandant son odeur				odeur

XX. Cordages et nœuds.

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
corde enroulée		*š'* (?)	«cent»	corde, lier
corde d'arpenteur		*w*	employé par confusion à la place du précédent	
cordeau		(*snṯ*)	«fondation»	
bricole		(*sṯ'*)	«traîner»	
		(*ys*)	«se hâter»	

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
boucles en sens divers		*šs*	«corde»	corde, lier
		(*wg'*)	«dépérir»	
		šn	«corde»	
		(*ʿrq*)	«finir»	lier *et* délier, livre, écrit
nœud coulant		*w'*		
corde tordue		*ḥ*		
corde tordue avec boucle		*sk*		
bola (?)		*ṯ*		
nœud magique		*ʿnḫ*	«vivre»	
autre nœud magique		(*šn*)	«cercle»	
le même, allongé		(*rn*)	«nom»	
moitié du précédent				partager, diviser

XXI. Figures géométriques.

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
trait vertical		*wʿ*	«un»	
le même, doublé		*y*		*duel*
deux traits obliques		*y*		*duel*
croix grecque		(*ymy*)	«qui est dans»	

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
		confondu quelquefois avec le signe suivant :		
fleurette		*wn*		
		(*wnm*)	«manger»	
bâtons croisés	×	(*šbn*)	× «mêler»	mélanger, compter, partager
		(*sw'*)	× «passer»	
circonférence	○	(*qd*)	○ «cercle»	cercle
demi circonférence		*t*		

XXII. Objets indéterminés.

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
		(*qn*)	«finir»	
		(*z'z'*)	○ «assemblée»	
		?	○ «localité»	
		sn	«ouvrir»	
		(*nḫn*)	«Hiéraconpolis»	
		(*sqr*)	«frapper»	
		(*yp*)	«harem»	

Description	Hiér.	Signes phonétiques	Signes-racines :	Signes déterminatifs :
		s'	«dos»	
		(*s'ḥ*)	«orteils»	
		šsp	«prendre»	
		(*wzʿ*)	«trancher»	
		'w	«être large»	
		(*ym'ḫ*)	«être patronné»	
			signe dérivé du hiératique, pour	

Tableaux des signes plurilitères.

On a réuni dans ces tableaux les signes plurilitères les plus usuels de l'écriture hiéroglyphique, d'abord suivant leur ordre alphabétique direct, puis suivant leur ordre alphabétique inversé. Le Tableau II est conçu de telle sorte que les signes soient classés suivant leur ordre alphabétique entièrement inversé : ☥ *ʿnẖ*, par exemple, est à chercher comme s'il avait la valeur de **ẖnʿ*, après *ymʾẖ*, traité comme **ẖʾmy*.

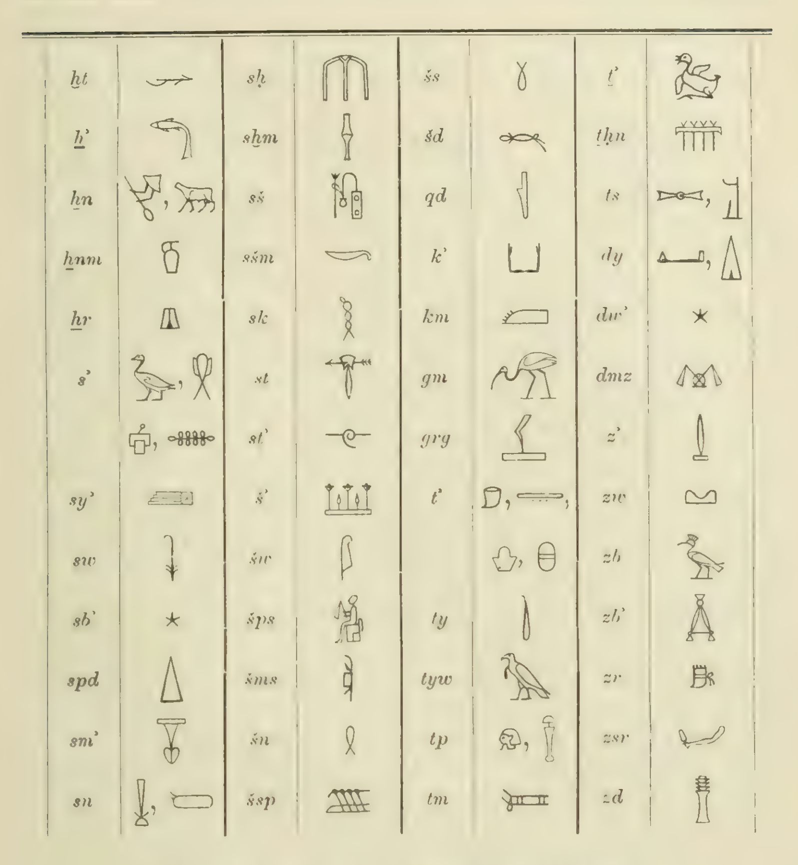
Ces tableaux, pensons-nous, seront utiles aux débutants, qui, suivant qu'un signe plurilitère sera précédé ou suivi de ses compléments phonétiques, auront recours au Tableau I ou au Tableau II pour en trouver rapidement la valeur. A ceux aussi qui s'occupent de hiératique, et même de démotique, ils pourront rendre quelques services pour les transcriptions ou restitutions de signes douteux dont les compléments phonétiques sont clairement exprimés.

I. Tableau des signes plurilitères.

Par ordre alphabétique direct.

ʾw		*yʾb*		*yb*	,	*ymn*	
ʾb		*yʿb*		*ym*		*yn*	,
ʾr		*yw*		*ymʾ*		*yr*	
ʾẖ		*ywn*		*ymʾẖ*		*ys*	

ʿʾ		*wz*		*ms*		*ḥw*	
ʿpr		*wzʿ*		*mt*		*ḥb*	
ʿnḥ		*bʾ*		*mdw*		*ḥm*	
ʿḥʾ		*bʾs*		*nw*		*ḥn*	
ʿḥʿ		*by*		*nb*			
ʿq		*byʾ*		*nfr*		*ḥr*	
wʾ		*pʾ*		*nm*		*ḥs*	
wʾḥ		*pr*		*nn*		*ḥqʾ*	
wʾs		*pḥ*		*nḥ*		*ḥtp*	
wʾz		*pẖr*		*ns*		*ḥz*	
wʿ		*psz*		*nṯr*		*ẖʾ*	
wbʾ		*mʾ*		*nz*		*ẖʿ*	
wp		*mʾʿ*		*nzm*		*ẖw*	
wn		*my*		*rw*		*ẖpr*	
wr		*mw*		*rwd*		*ẖnt*	
wḥm		*mn*		*rs*		*ẖrw*	
wḥʿ		*mr*		*ḥʾ*		*ẖrp*	
wsr		*mḥ*		*ḥʾp*		*ẖsf*	



II. Tableau des signes plurilitères.

Par ordre alphabétique inversé.

bḳ'		*' '*		*dw'*	★	*wb'*	
sy'		*w'*		*b'*		*sb'*	★

zb'		*z'*		*ḥw*		*ḥtp*	
p'		*by*		*sw*		*ẖsf*	
m'		*my*		*šw*		*ym*	
ym'		*ty*		*mdw*		*nm*	
sm'		*dy*		*zw*		*wnm*	
ḥ'		*m'ʿ*		*'b*		*ẖnm*	
ʿḥ'		*wʿ*		*y'b*		*whm*	
ẖ'		*ʿḥʿ*		*yb*		*ḥm*	
ẖ'		*wḥʿ*		*yʿb*		*sẖm*	
s'		*ẖʿ*		*nb*		*sšm*	
		wz'		*ḥb*		*km*	
š'		*'w*		*zb*		*gm*	
ḥq'		*yw*		*ḥ'p*		*tm*	
k'		*tyw*		*yp*		*nzm*	
t'		*mw*		*wp*		*yn*	
		mt		*ẖrp*		*wn*	
ṯ'		*rw*		*šsp*		*ywn*	
sṯ'		*ẖrw*		*tp*		*mn*	

ymn		*ḥr*		*b's*		*ẖt*	
nn		*ẖr*		*ys*		*st*	
ḥn		*pẖr*		*šps*		*rwd*	
		wsr		*ms*		*spd*	
ṯḥn		*zsr*		*śms*		*šd*	
ẖn		*nṯr*		*ns*		*qd*	
sn		*zr*		*rs*		*zd*	
śn		*w'ḥ*		*ḥs*		*w'z*	
'r		*pḥ*		*šs*		*wz*	
yr		*mḥ*		*ts*		*dmz*	
wr		*nḥ*		*sš*		*nz*	
pr		*sḥ*		*'q*		*ḥz*	
'pr		*'ẖ*		*sk*		*psz*	
ẖpr		*ym'ẖ*		*grg*			
nfr		*'nẖ*		*mt*			
mr		*w's*		*ẖnt*			

Analyse sommaire de quelques textes égyptiens.

I. Textes hiéroglyphiques.

A. Inscriptions d'un obélisque de Thoutmosis IV (1).

L'inscription suivante se lit sur le côté méridional de l'obélisque dressé actuellement à Rome devant le Palais du Latran. Les colonnes senestre et dextre de la face méridionale relatent comment Thoutmosis IV embellit et fit ériger à Karnak un obélisque que son père Thoutmosis III avait commencé à faire sculpter trente-cinq ans auparavant. C'est la préhistoire égyptienne de ce qu'Ammien Marcellin (2) rapporte au sujet de ce monument gigantesque : comment Auguste avait conçu l'idée de le transporter à Rome, mais n'osa mettre ce projet à exécution à cause de sa dimension et de son poids; comment Constantin le fit convoyer à Alexandrie et comment Constance l'installa à Rome, sur la *spina* du Cirque Maxime. Retrouvé en débris dans les ruines en 1587, il fut reconstitué et érigé l'année suivante par Sixte-Quint à la place où il s'élève encore aujourd'hui.

L'épigraphie du texte, forcément à l'étroit dans le cadre de ces colonnes, comporte peu de déterminatifs et exprime les mots les plus connus par leur seule partie phonétique (p. 39). C'est un exemple d'orthographe monumentale.

(1) Marucchi, *Gli obelischi egiziani di Roma*, Rome 1898, pp. 8—50, pl. I et II.

(2) *Rerum gestarum*, XVII, IV, 12—14.

a) Colonne senestre:



« Le Roi de Haute et Basse Égypte, seigneur agissant, Menkheperoura, aimé de Râ, aimé d'Amon.

Or ce fut Sa Majesté qui embellit le très grand obélisque isolé qu'avait amené son père, le Roi de la Haute et Basse Égypte Menkheperrâ, lorsque Sa Majesté eut trouvé cet obélisque gisant depuis trente-cinq ans sur son côté, à la charge des ouvriers, dans la région méridionale de Karnak. Mon père a ordonné que je le lui érige, car je suis son fils dévoué ».

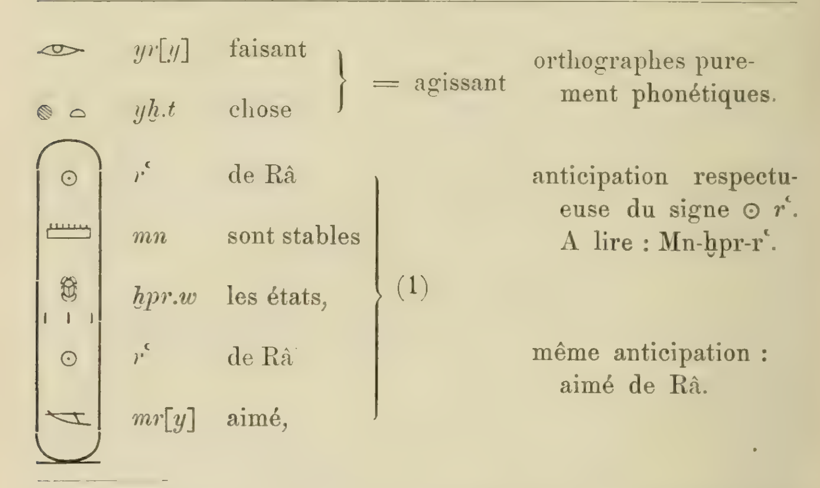
En détail:

	swt[*y*] (1) *byt*[*y*]	Le roi de Haute et Basse Égypte (2),
	nb	seigneur

(1) Nous enfermons entre crochets [ ] les lettres qui, en vertu de la liberté orthographique des textes égyptiens, ne sont pas exprimées dans l'écriture. Les désinences grammaticales sont séparées du mot qu'elles affectent par un point. Le trait d'union distingue les composants grammaticaux.

(2) Quelle que soit son origine historique, le protocole pharaonique évolué jusqu'à sa forme la plus parfaite se compose en théorie de cinq éléments :

1° *Le nom d'Horus* qui s'inscrit dans une image du palais royal (une façade précédant un plan rectangulaire en projection) surmontée d'un épervier



	yr[*y*]	faisant	= agissant	orthographes purement phonétiques.
	yḫ.t	chose		
	rʿ	de Râ	(1)	anticipation respectueuse du signe ⊙ *rʿ*. A lire : Mn-ḫpr-rʿ.
	mn	sont stables		
	ḫpr.w	les états,		
	rʿ	de Râ		même anticipation : aimé de Râ.
	mr[*y*]	aimé,		

couronné (cf. p. 28, figure). Ce nom est celui du roi comme incarnation du dieu Horus. Traduit : ᾿Απόλλων (Hermapion).

2° *La devise des diadèmes,* courte phrase laudative inscrite derrière le groupe [hiéroglyphes], de lecture incertaine, symbolisant les deux déesses d'El-Kab et de Bouto. Traduit : κύριος βασιλειῶν (Rosette).

3° *La devise d'Horus-Noubti,* inscrite derrière le groupe [hiéroglyphe] que l'on interprète soit « l'Horus d'or », soit « l'Horus vainqueur de Set l'Ombien » (cf. p. 30). Traduit : ἀντιπάλων ὑπέρτερος (Rosette).

4° *Le nom d'intronisation,* enfermé dans un cartouche [cartouche], que précède le groupe [hiéroglyphes] *swty byty* « Roi de la Haute et de la Basse Égypte ». Ce nom, qui fait généralement entrer en composition le nom de Râ, est celui que le roi prenait à son accession au trône : il était pour les Égyptiens le véritable nom royal. On l'appelle quelquefois le prénom. Traduit : μέγας βασιλεὺς τῶν τε ἄνω καὶ τῶν κάτω χωρῶν (Rosette).

5° *Le nom de naissance,* qui, à l'intronisation du roi, était lui aussi enfermé dans un cartouche et précédé du groupe [hiéroglyphes] *s' rʿ* « Fils de Râ » : ce nom est celui sous lequel les historiens grecs ont connu les pharaons et sous lequel, à leur suite, les historiens modernes ont pris l'habitude de les désigner. Traduit : υἱὸς τοῦ Ἡλίου (Rosette).

(1) Prénom de Thoutmosis IV.

ymn	d'Amon	id. : aimé d'Amon.
mry	aimé.	
yst	Or	
yn	ce fut	
ḥm-f	Sa Majesté	déterminatif du roi après le phonétisme *ḥm* «majesté».
snfr	qui embellit	*s* + *nfr*.
tḫn	l'obélisque	avec son phonétisme : .
wʿ.ty	isolé	écritures où le signe-racine reçoit son complément phonétique : (*wʿ* + ʿ) + *t* + *y*
ʿ ʾ	grand } = très grand	(ʿ ʾ + ʿ)
wr.t	beaucoup }	(*wr* + *r*) + *t*.
m	étant donné que	
yn-n	[l']eut amené	
tf[-*f*]	son père	
swt[*y*] *byt*[*y*]	le roi de Haute et Basse Égypte	
rʿ *mn* *ḫpr*	= Menkheperrâ (1),	

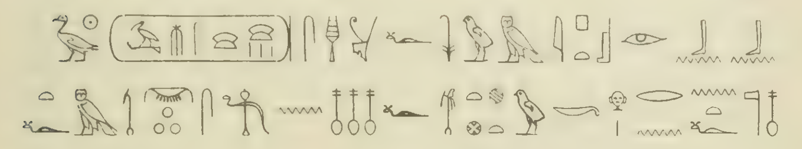
(1) Prénom de Thoutmosis III. Traduit Μισφρής par Manéthon et Μισφραγμούθωσις, en combinaison avec le nom Thoutmosis.

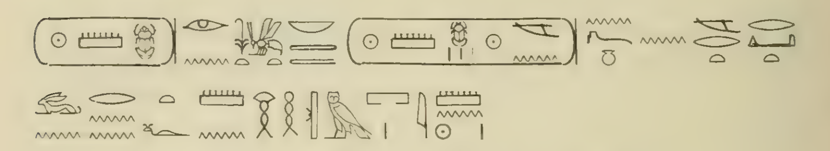
m ẖt	après que	*m* + (*ẖt* + *ẖ* + *t*), généralement suivi du déterminatif Λ.
gm.t	eût trouvé	(*gm* + *m*) + *t*.
ḥm-f	Sa Majesté	
tẖn	l'obélisque	signe-racine doublé d'un trait vertical (p. 7) et suivi d'un déterminatif (p. 11).
pn	cet,	
km-n-f	ayant passé	
XXXV	trente-cinq	chiffres égyptiens (1).
n	d'	
rnp.t	année	signe racine exprimant un mot féminin (désinence phonétique ⌓ *t*) et doublé d'un trait (p. 7).
wꜣḥ	gisant	
ḥr	sur	exception à la règle posée p. 7. signifie proprement «la face» et la préposition «sur», mais de bonne heure confusion des orthographes.
gs-f	son côté,	
ḥr	sur	cf. plus haut. Orthographe rare, quoique plus logique.
ʿ.wy	les bras	signe-racine sans compléments phonétiques ; redoublé pour marquer le duel.

(1) Les chiffres égyptiens, que l'on emploie en inscrivant dans les nombres les plus élevés les premiers, sont : 100.000, 10.000, 1000, 100, 10, 1.

ḥww.w	des ouvriers,	signe-racine, désinence phonétique et déterminatifs dont celui du pluriel.
ḥr	sur	
ys	le côté	
rs-y	méridional	id.
n	de	
yp.t s.wt	Karnak.	
wz-n	a ordonné	
tf-y	mon père	*y* «moi» dans la bouche du roi, écrit idéographiquement par la représentation royale.
sʿḥʿ-y	que j'érige	*sʿḥʿ* «ériger», mot à mot «faire être debout», a pour écriture complète . *y* «moi», écrit ici phonétiquement.
n-f	pour lui	
sw	lui :	
ynk	moi	
sʾ-f	son fils	
nz.ty-f	son dévoué.	*nz*, signe-racine «broyer», déterminatif.

b) Colonne dextre :





« Le Fils de Râ Thoutmosis, brillant de diadèmes.

Il l'érigea dans Karnak, avec un pyramidion d'or, de telle sorte que sa beauté illumina Thèbes, sculpté au nom de son père, le dieu bon Menkheperrâ.

Le Roi de Haute et Basse Égypte, Seigneur des Deux-Terres, Menkheperourâ, l'aimé de Râ, a fait ceci afin que le nom de son père reste durable dans la demeure d'Amon-Râ. »

En détail :

sʾ rʿ	le Fils de Râ,	
zḥw.ty	= Thoutmosis	(1)
ms		
ḫʿ	brillant	
ḫʿ.w	de diadèmes	
sʿḥʿ-n-f	Il érigea	
sw	lui	
m	dans	
yp.t s.wt	Karnak,	orthographe simplifiée du même mot que plus haut.

(1) Nom de Thoutmosis IV.

	yr[y.w]	fait	
	bnbn.t-f	son pyramidion	purement phonétique. Avec signe-racine : .
	m	en	
	zʿm	or,	signe-racine , de bonne heure confondu avec (p. 32). Deux déterminatifs (p. 39).
	sḥz-n	illuminèrent	*s* + (*ḥz* + *z*).
	nfr.w-f	ses beautés	pluriel exprimé idéographiquement par triple répétition du signe-racine.
	wʾs.t	Thèbes,	signe-racine, désinence phonétique et déterminatif
	ḥt.w	sculpté	écriture phonétique et déterminatif.
	ḥr	au	
	rn	nom	purement phonétique. Avec déterminatif : , .
	n	de	
	ṭf[-f]	son père	
	nṭr	le dieu	
	nfr	bon	

r' *mn* *ḫpr*	= Menkheper-râ.	
yr[y]-n	A fait	
swt[y] *byt[y]*	le Roi de Haute et Basse Égypte,	
nb	Seigneur	Appellation traduite : δεσπότης οἰκουμένης (Hermapion).
t'.wy	des Deux-Terres	signe-racine sans compléments phonétiques ; redoublé pour marquer le duel.
r' *mn* *ḫpr.w* *r'* *mr[y]* *n*	Menkheperourâ, l'aimé de Râ	
nw	ceci	(*n* + *nw* + *nw*).
n *mr[y].t* *rdy.t*	à désir de donner = afin que.	

[hiéroglyphes]	*wn*	soit	
[hiéroglyphes]	*rn*	le nom	
[hiéroglyphe]	*n*	de	
[hiéroglyphes]	*tf*[-*f*]	son père	
[hiéroglyphes]	*mn*	demeurant	
[hiéroglyphes]	*wꜥḥ*	durant	(*wꜥḥ* + *ḥ*) + déterminatif des idées abstraites.
[hiéroglyphe]	*m*	dans	
[hiéroglyphes]	*pr*	la maison	signe-racine doublé d'un trait (p. 7).
[hiéroglyphes]	*ymn*	d'Amon	
[hiéroglyphes]	*rꜥ*	Râ	id.

B. Hymne au dieu créateur (1).

Cette strophe, dont les accents font penser au psaume VIII, commence au Papyrus 1116 A recto, l. 130, de l'Ermitage Impérial de Pétrograd une hymne à la Divinité. Le papyrus hiératique qui l'a conservée a été copié sous la co-royauté de Thoutmosis III et d'Aménothès II (XVIII[e] dynastie). A la différence des graphies monumentales de la même époque, l'écriture de textes de ce genre exprime régulièrement les signes-racines et les déterminatifs, quitte à remplacer, par la simplification : \ (p. 9), ceux qui, même en cursive, seraient trop difficiles à tracer. On trouvera plus bas le texte hiératique de

(1) Goléníscheff, *Les papyrus hiératiques n°s 1115, 1116 A et 1116 B de l'Ermitage Impérial à St. Pétersbourg*, 1913, pl. XIII et XIV.

cette strophe, dont nous étudions d'abord ici la transcription hiéroglyphique.



« Que Dieu fut sage lorsqu'il régla la condition des hommes, troupeau de Dieu!

Il fit le ciel et la terre à leur intention,

Il repoussa les ténèbres de l'Abîme,

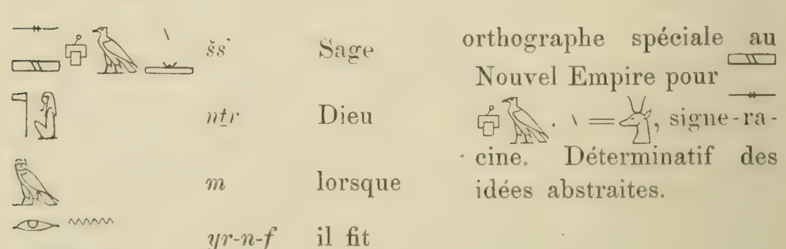
Il fit le souffle du cœur comme vie de leurs narines :

Ils sont ses images sorties de ses chairs.

Il brilla dans le ciel à leur intention.

Il fit pour eux les plantes, le bétail, les oiseaux et les poissons comme leur nourriture.»

En détail :



	šs'	Sage	orthographe spéciale au Nouvel Empire pour . \ = , signe-racine. Déterminatif des idées abstraites.
	ntr	Dieu	
	m	lorsque	
	yr-n-f	il fit	

ḥn	la condition	(*ḥ* + *ḥn* + *n*) + \ = , signe-racine + déterminatif des idées abstraites.
r[*m*]*ṯ*[.*t*]	des hommes	p. 9.
ʿw.t	troupeau	\ = , signe-racine. , déterminatif d'un collectif.
n.t	de	
nṯr	Dieu !	
yr-n-f	Il fit	
p.t	le ciel	
t'	la terre	signe-racine doublé d'un trait vertical (p. 7) et suivi d'un déterminatif (p. 11).
n	au	= à leur intention.
yb	cœur	
sn	d'eux.	
dr-n-f	Il repoussa	écriture phonétique et déterminatif.
snk	l'obscurité	
n	de	
mw	l'Eau.	signe-racine.
yry-n-f	Il fit	

t̲'w	le souffle	signe-racine et complément phonétique.
yb	du cœur	
ʿnḫ	vie	
sfn.w	des narines	écriture phonétique, signe-racine et trait vertical (p. 12).
sn	d'eux :	
snn.w-f	ses images	($s + nn + n + n + nw + w$), signe-racine \ = , déterminatifs.
pw	c'est	
pr.w	sorties	
m	de	
ḥʿ.w-f	ses chairs.	écriture phonétique, signe-racine, déterminatif du pluriel.
wbn[-n]-f	Il brilla	
m	dans	
p.t	le ciel	
n	à	= à leur intention.
yb.w	les cœurs	
sn	d'eux.	
yr-n-f	Il fit	
n	pour	

sn	eux	
sm.w	les plantes.	signe-racine (forme de) encadré de son phonétisme. Déterminatifs (p. 11).
ʿw.t	le bétail	
ʾpd.w	les oiseaux	signe-racine et déterminatif du pluriel.
rm.w	les poissons	phonétisme, signe-racine et déterminatif du pluriel.
snm	nourriture	$(s+n+nm+m)$, signe-racine et déterminatif (p. 11).
s.t	d'eux.	

C. Rubrique de Papyrus funéraire.

Nous reproduisons à titre de spécimen d'*hiéroglyphes linéaires* (p. 51) ce texte emprunté à un papyrus du Musée du Louvre, de la XVIII[e] dynastie, et qui fait partie d'une clausule cérémoniale du chapitre CXXV du Livre des Morts (1). Le lecteur, familiarisé avec les exemples analysés plus haut, se rendra facilement compte du détail de ce texte dont nous ne donnons que la transcription et la traduction.

(1) NAVILLE, *Das Ägyptische Todtenbuch*, I, pl. CXXXIX. Quoique le texte soit écrit de droite à gauche, les colonnes sont disposées de gauche à droite, *en ordre rétrograde*, comme cela se rencontre souvent dans les textes funéraires de cette époque.

« Que l'on dise ce chapitre, lavé et purifié, après s'être revêtu de vêtements de luxe, chaussé de sandales blanches, fardé de kohol et oint d'essence de myrrhe, et après avoir offert en sacrifice un taureau vigoureux, des volailles, de l'encens, du pain, de la bière et des légumes. »

zd	Dise
s (1)	un homme
r	chapitre
pn	ce,
wʿb	lavé,
tw[*r*]*y* (2)	purifié,
wnḫ-n-f	il a revêtu
ḥbs.w	des vêtements
n	de
tp.t	tissu de choix,

(1) Orthographe normale : (p. 12).

(2) Orthographe dite *historique*. Un mot comme *twr* étant devenu *twy* garde l'ancienne orthographe en y ajoutant simplement l'*y* nouvellement acquis. Le a été omis, par mégarde, sur le fac-similé ci-contre.

tb.w	il est chaussé
m	de
ḥz.ty	sandales blanches,
szm.w	il est fardé
m	de
msdm.t	kohol,
wrḥ[.w]	il est oint
m	de
tp.t	essence fine
n.t	de

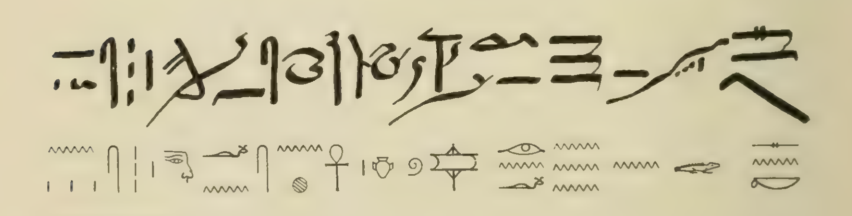
ʿntyw	myrrhe,
wdn-n-f	il a offert en sacrifice
k'	un taureau
w'z	vigoureux,
'pd.w	des volailles,
snṯr (1)	de l'encens,
t'	du pain,
ḥq.t	de la bière,
smw	des légumes.

(1) L'orthographe normale du mot serait (*sn* + *n*) + (*ntr* + *t* + *r*) = *sntr*, mais comme le signe sert par ailleurs à écrire le mot « dieu », il est anticipé par honneur et placé en tête du groupe : métathèse purement graphique qui n'affecte en rien la lecture.

II. Texte hiératique.

Voici, tel que le livre le Papyrus hiératique 1116 A de l'Ermitage, le texte de la strophe tirée d'un hymne au Dieu créateur qui a été transcrite en hiéroglyphes et analysée plus haut, à la page 174.

(1)



(1) Bien que nous ne séparions pas les lignes à la façon du papyrus original, nous introduisons ici la forme que présente l' hiératique à la fin des lignes dans le papyrus lui-même.

(1)

(1) Le | a été omis, par mégarde, dans le fac-similé du texte hiératique.

III. Texte démotique.

L'arrivée de Setné à Bubaste (1).

Ce fragment est tiré du fameux Roman de Setné, découvert en 1865 à Thèbes par Henri Brugsch dans le tombeau d'un moine copte avec un lot de manuscrits hiératiques et coptes. La paléographie du papyrus permet de l'attribuer à la période ptolémaïque.

On trouvera à côté du mot démotique sa transcription approximative en hiéroglyphes. Le lecteur se rendra compte facilement des ressemblances et des divergences entre les deux systèmes : il notera aussi, grâce à la transcription en lettres latines, comment le démotique emploie d'anciens groupes hiéroglyphiques consonantiques pour exprimer de vraies voyelles.

L'épisode se place au moment où Setné entreprend le voyage de Bubaste pour rendre visite à Tbouboué (2) :

(1) Hess, *Der demotische Roman von Stne Ḫa-m-us*, Leipzig, 1888, pp. 114—115.

(2) Cf. Maspero, *Les contes populaires de l'ancienne Égypte*, 4e éd. p. 146—147.

«Setné se fit amener une barque, y monta à bord et il ne tarda pas, à Bubaste, à arriver à l'ouest du quartier de la nécropole. Ayant avisé une maison très élevée, autour de laquelle était un mur, qui avait un jardin du côté nord et une banquette devant sa porte, Setné interrogea : «Cette maison, de qui est-ce la maison?» On lui dit : «C'est la maison de Tbouboué.»

		te	Donna
		stne	Setné
		ʾn-w	qu'ils amenassent
		tks (1)	une barque
		ẖar-f	sous lui,
		ʿl-f	il monta
		a	à
		mr.t	bord
		a r-f	en elle,
		bn-p-f	il ne pas
	(?)	*ḥrr*	tarda

(1) Mot masculin en égyptien.

a	à
pr-bst.t	Bubaste
ef	il était
ʾw	venant
pr-ʾmnt	à l'ouest
n	de
p	le
qmy	quartier de la nécropole.
a-ʾr-f	Lorsqu'il eut
gm	trouvé
wʿ	une
ʿy (1)	maison
ef	qui était
ṯs	élevée
m šs	beaucoup,
e-wn	que était
wʿ	un

(1) Mot masculin en égyptien.

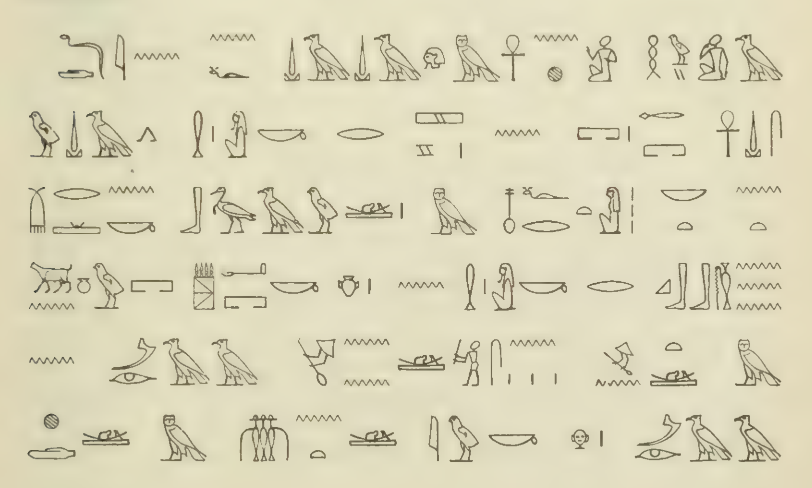
sbte	mur
m qde-f	autour d'elle,
e-wn	que était
wʿ	un
k'm	jardin
'r	faisant
n-f	à elle
mḥt	le nord,
e-wn	que était
wʿ.t	une
ns'.t	banquette
ḥ	devant
r-f	sa porte,
šn	interrogea
stne	Setné,
z	disant :
py	Cette
ʿy	maison,

p	la
'y	maison
n	de
nme	qui
py	celle-ci ?
z-w	Ils dirent
n-f	à lui :
p	La
'y	maison
n	de
tbubue	Tbouboué
py	celle-ci.

Exercice de lecture.

L'extrait suivant non analysé est destiné surtout aux débutants travaillant sous la direction d'un maître. Ceux qui l'utiliseront sans aide devront s'efforcer d'en retrouver la traduction dans les *Contes populaires* de G. Maspero, ouvrage qui leur fournira en même temps l'indication de la publication originale, avec transcription et glossaire. Pour identifier le passage, ils se serviront de la lecture d'un nom propre, de la valeur des déterminatifs et même de quelques signes-racines employés ici dans le sens « premier » fourni par le tableau des hiéroglyphes.

Les mots ont été séparés, pour faciliter le travail. Toutefois, l'indice du pluriel |||, les pronoms personnels (𓇋)𓀀, 𓎡, 𓆑, 𓋴𓈖𓏥 (1, 2, 3 masc. sing.; 3 pl.), les marques de conjugaison 𓈖, 𓇋𓈖, 𓏏𓅱 restent liés à la fin des mots qu'ils affectent.



(1)

---

(1) Reproduit d'après Erman.

Corrigenda.

Page	Hauteur dans la page	
6	1/2	Lire : *bouche*. — éléments.
18	3/5	Lire : *ntr* + *t* + *r*.
29	7/8	Lire : le lion piétinant.
34	3/4	Lire : distinguer.
35	1/3	n'est pas positivement un signe nouveau, mais plutôt une forme complète de , que les vieux textes religieux mutilent volontiers. — On ajoutera aux innovations des cas comme celui de . pour «s'asseoir», où tout un mot, partie phonétique et déterminatif, est résumé en un seu hiéroglyphe.

Page	Hauteur dans la page	
40	3/4	Lire : normalement.
42	1/2	Lire, les trois fois : et non .
42	2/5	Lire : formule devait.
46	0 et 1/3	Lire : le hiératique.
47	1/6	Au lieu de lire , mais avec les bras pendants.
50	1/3	Lire : le hiératique.
57	1/2	Lire : disposent.
64	1/3	Lire : חַרְטֻמִּים.
79	3 5	Lire : homogénéité.
86	1/6	Lire : en sorte que, si l'historien.
91	1/8	Lire : telles.
97	6/7	Lire : d'un.
97	7/8	Lire : qu'on.
101	(fin)	Lire : déchiffre-ment.
102	3/4	Lire : 1799
108	2/3	Lire : obé-lisque.

Addendum.

Il nous a été possible, au dernier moment, de consulter le mémoire de K. Sethe sur *Der Ursprung des Alphabets*, ap. *Nachrichten Göttingen*, 1916, p. 88 sqq., surtout p. 151 sqq. On ajoutera ce titre à la bibliographie du Chapitre II, p. 44. Dans le Tableau détaillé des hiéroglyphes, on complétera ainsi la colonne signe-racine : Pour : «aigle»; pour : «roseau»; pour : «vipère à cornes»; pour : «eau.»

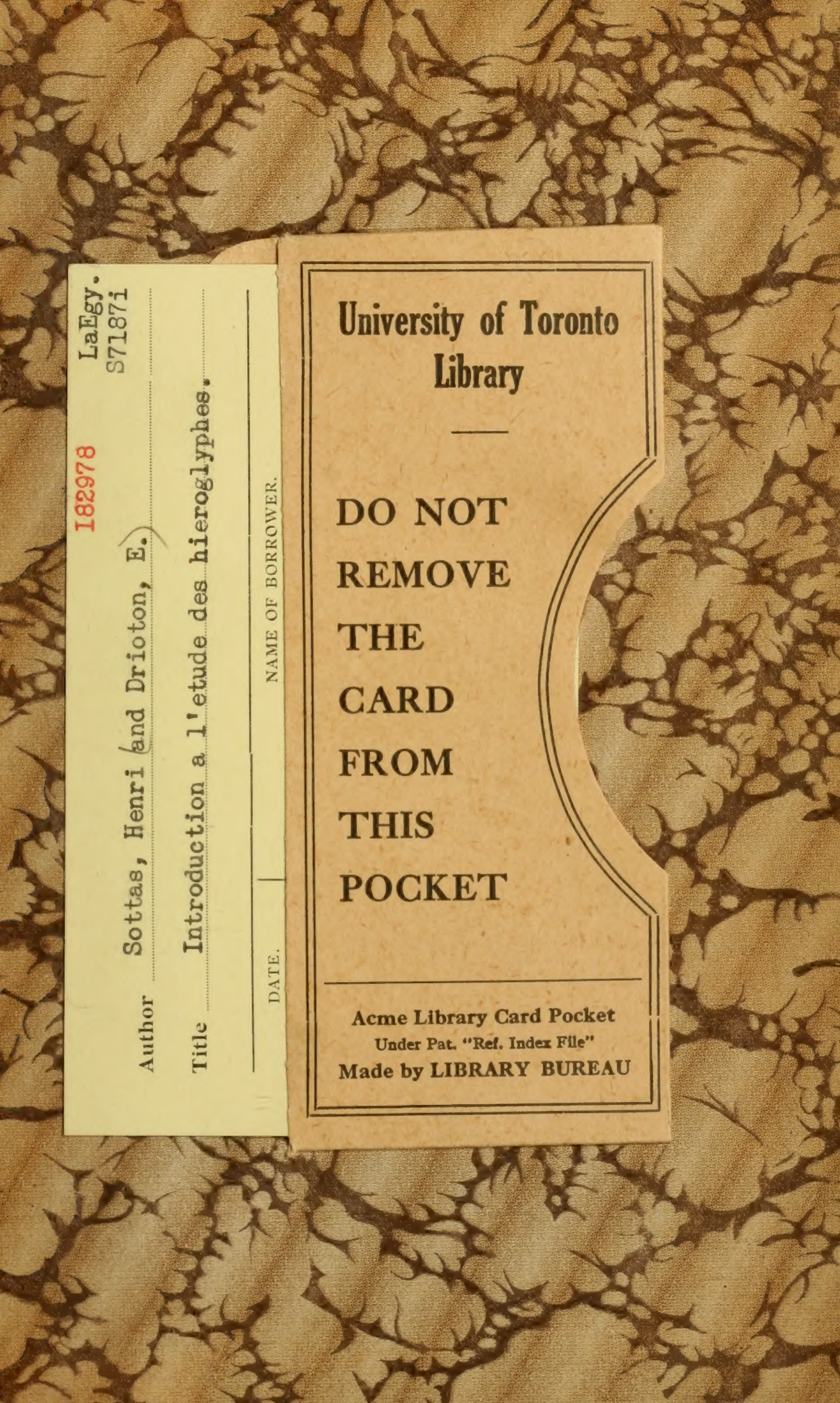
Table des matières.

Appendices.

Tableau détaillé des principaux hiéroglyphes.

Tableau des signes plurilitères.




University of Toronto Library
DO NOT REMOVE THE CARD FROM THIS POCKET
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU
LaEgy.
S7187i
182978
Author Sottas, Henri (and Drioton, E.)
Title Introduction a l'etude des hieroglyphes.
DATE.
NAME OF BORROWER.

